



Éléments financiers et juridiques

2002

Groupe Société Générale



**GROUPE**

BANQUE DE DÉTAIL ■ GESTION D'ACTIFS & GESTION PRIVÉE ■ BANQUE DE FINANCEMENT & D'INVESTISSEMENT

# Éléments financiers

# 2002

## Comptes consolidés

2	Rapport de gestion du Groupe
17	Gestion des risques
32	Ratios réglementaires
34	États financiers consolidés
38	Notes annexes
78	Rapport des Commissaires aux comptes

*Ce document complété de la brochure "Activité 2002," a été déposé auprès de la Commission des opérations de Bourse, en date du 20 mars 2003, conformément au règlement n° 98-01. L'ensemble constitue le document de référence de la Société Générale et pourra être utilisé à l'appui d'une opération s'il est complété par une note d'information visée par la Commission des opérations de Bourse.*

## 79 Comptes sociaux

79	Analyse du bilan de la Société Générale
80	Analyse du résultat de la Société Générale
81	États financiers de la Société Générale
83	Résultats financiers des cinq derniers exercices
84	Tableau des filiales et participations
91	Rapport des Commissaires aux comptes
92	Informations sur le capital
96	Principaux mouvements du portefeuille titres
97	Tableau des rémunérations des mandataires sociaux
97	Honoraires des Commissaires aux comptes
98	Activité des principales filiales et affiliées

Page 102 **Éléments juridiques 2002**

Page 129 **Table de correspondance**

## Rapport de gestion du Groupe

### Activité et résultats du Groupe

L'année 2002 a été marquée par un environnement extrêmement dégradé sur les marchés actions mondiaux ; à la chute des indices boursiers s'est ajoutée une très forte contraction des volumes des marchés primaire et secondaire. À l'inverse, l'évolution des marchés de taux d'intérêt a été favorable, en particulier aux États-Unis sous l'impulsion de la politique monétaire de la *Federal Reserve*.

Le contexte économique s'est sensiblement détérioré par rapport à l'année 2001, notamment en Allemagne et aux États-Unis, où les défaillances d'entreprises se sont multipliées.

Dans cet environnement difficile, le groupe Société Générale résiste bien. L'exercice 2002 se solde par une progression de

7 % du résultat brut d'exploitation et de 2 % du résultat d'exploitation. Ces bonnes performances ont été réalisées grâce à un portefeuille d'activités équilibré, une croissance soutenue des fonds de commerce, tant organique qu'externe, et une amplification des actions de productivité. Dans l'environnement de l'année 2002, ces performances ont toutefois été obérées par un coût du risque en hausse et des provisions significatives sur le portefeuille de participations industrielles.

Le résultat net part du Groupe de l'exercice ressort ainsi à 1,4 Md EUR, en retrait de 35 % sur celui de 2001. Le retour sur fonds propres après impôt du Groupe est de 9,4 % en 2002 contre 15,5 % en 2001.

### Analyse du compte de résultat consolidé

en M EUR	2002	2001	Variation %
<b>Produit net bancaire</b>	<b>14 454</b>	<b>13 874</b>	<b>4</b>
Frais de gestion	(10 407)	(10 104)	3
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>4 047</b>	<b>3 770</b>	<b>7</b>
Dotation nette aux provisions	(1 301)	(1 067)	22
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2 746</b>	<b>2 703</b>	<b>2</b>
Résultat sur actifs immobilisés	(299)	474	NS
Résultat des sociétés mises en équivalence	48	(18)	NS
Éléments exceptionnels	(11)	(17)	- 35
Amortissement des survaleurs	(184)	(76)	NS
Charge fiscale	(649)	(739)	- 12
Résultat net	1 651	2 327	- 29
Intérêts minoritaires	(254)	(173)	47
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>1 397</b>	<b>2 154</b>	<b>- 35</b>
<b>ROE annualisé après impôt (%)</b>	<b>9,4</b>	<b>15,5</b>	

Le produit net bancaire consolidé atteint 14,5 Md EUR sur l'exercice, en progression de 4 % en données courantes, principalement tiré par la croissance des activités de Banque de détail et par la contribution en année pleine des acquisitions réalisées en 2001 (Banque de détail en Europe centrale, gestion mobilière aux États-Unis, Financements spécialisés en Europe). À périmètre et change constants, le produit net bancaire connaît un recul limité à 3 %.

En fin d'année, le Groupe a conclu les accords d'acquisition des activités européennes de location longue durée et de gestion de flotte automobile multimarque de Hertz Lease, et de l'activité de bourse en ligne Selftrade. Il a par ailleurs finalisé l'acquisition de la banque tunisienne UIB (Union

Internationale de Banques). Ces acquisitions auront un impact sur les résultats du Groupe à partir de 2003.

Les frais généraux du Groupe ressortent à 10,4 Md EUR, en baisse de 2 % à périmètre et change constants. Cette évolution est le fruit des grands programmes de productivité lancés depuis trois ans (fonction achats et rationalisation des *back offices* européens en particulier) et de la restructuration du dispositif mondial cash actions et conseil lancée au second semestre 2001 et amplifiée en 2002. Les premières synergies de coûts avec les acquisitions menées en 2001 ont également été enregistrées.

Par ces actions, le point mort du Groupe a été réduit en 2002 et le coefficient d'exploitation du Groupe a été ramené de 72,8 % à 72 %.

Le résultat brut d'exploitation a progressé de 7 % entre 2001 et 2002 pour atteindre 4 Md EUR. À périmètre et change constants, il a baissé de 6 %.

La charge du risque est en augmentation sensible (+ 22 % à périmètre courant, + 15 % à périmètre et change constants). Il en résulte une hausse du coût net du risque de 57 points de base des encours de risque pondérés en 2001 à 70 points de base en 2002. Ce niveau, supérieur à l'hypothèse de moyenne de cycle économique du Groupe, traduit la persistance de difficultés conjoncturelles aux États-Unis et dans certains secteurs économiques (télécommunications et énergie en particulier). Au contraire, le portefeuille de grands *corporates* européens du Groupe n'a pas alourdi le coût du risque. À 36 points de base contre 32 points de base en 2001, le coût du risque des réseaux France est légèrement inférieur à l'hypothèse de moyenne de cycle du Groupe.

Dans ces conditions, le résultat d'exploitation est en hausse de 2 % entre 2001 et 2002 ; à périmètre et change constants, il est en baisse de 14 %.

Le résultat sur cession d'actifs immobilisés s'établit en perte à 299 M EUR en 2002 contre un profit de 474 M EUR en 2001. L'essentiel de cette évolution résulte, d'une part, d'un tassement des plus-values dégagées (422 M EUR en 2002 contre 677 M EUR en 2001), d'autre part, du provisionnement significatif du portefeuille de participations industrielles (772 M EUR) compte tenu de la baisse continue de la Bourse de Paris au cours de l'année (CAC 40 - 34 %). Au 31 décembre 2002, la valeur de marché du portefeuille de participations industrielles s'élève à 3 Md EUR, en plus-value de 0,1 Md EUR.

L'amortissement des survaleurs s'élève à 184 M EUR contre 76 M EUR en 2001 et reflète le niveau de la croissance externe réalisée en 2001 et 2002 ainsi qu'un amortissement exceptionnel de 23 M EUR sur l'exercice.

La charge fiscale atteint 649 M EUR, correspondant à un taux effectif de 26,6 % contre 23,4 % en 2001.

Au global, le résultat net part du Groupe atteint 1 397 M EUR en 2002 contre 2 154 M EUR en 2001. Le retour sur fonds propres après impôt (ROE) est de 9,4 % (pour 14,9 Md EUR de fonds propres moyens) contre 15,5 % en 2001 (pour 13,9 Md EUR de fonds propres moyens).

Le ROE après impôt des métiers ressort à 18,7 % (pour des fonds propres moyens alloués de 10,8 Md EUR), en léger retrait sur 2001 (19,9 % pour des fonds propres alloués de 10,3 Md EUR).

## Activité et résultats des métiers

Les comptes de gestion de chaque pôle d'activité sont établis en concordance avec ceux du Groupe afin de :

- déterminer les résultats de chacun des pôles d'activité comme s'il s'agissait d'entités autonomes ;
- donner une image représentative de leurs résultats et de leur rentabilité au cours de l'exercice.

Les pôles d'activité retenus correspondent aux trois métiers stratégiques du Groupe :

- **La Banque de détail**, qui regroupe les réseaux domestiques Société Générale et Crédit du Nord, les filiales de financements spécialisés (financement des ventes, location d'ordinateurs, location longue durée et gestion de flottes), les financements aux particuliers, les services bancaires et titres (moyens de paiement, banque de flux, conservation de titres), les activités d'assurance vie et dommages, et enfin le réseau de Banque de détail hors France métropolitaine.

- **La Gestion d'actifs** qui comprend la gestion mobilière et la gestion privée.

- **La Banque de financement et d'investissement** qui regroupe deux types d'activités :

### – la Banque de financement et Taux dont :

- la plate-forme Debt Finance qui regroupe des activités de financements sophistiqués (commerce extérieur, financement de projets, financement d'acquisitions, financements immobiliers, ingénierie financière) et les activités de taux, change et trésorerie,

- Fimat, le courtier sur marchés à terme de *futures* et de matières premières,

- les activités de financement et de trading sur matières premières,

- la banque commerciale (financements courants des entreprises en particulier) ;

### – les activités Actions et Conseil qui regroupent :

- les activités actions (marché primaire, courtage, dérivés, trading),

- le conseil (fusions/acquisitions)

- le private equity.

À ces trois pôles opérationnels, s'ajoute le pôle Gestion propre qui représente notamment la fonction de centrale financière du Groupe vis-à-vis des branches. À ce titre, lui est rattaché le coût de portage des titres des filiales et les dividendes afférents ainsi que les produits et charges issus de la gestion

Actif/Passif du Groupe et l'amortissement des écarts d'acquisition. Par ailleurs, sont attachés à ce pôle les résultats dégagés par les activités de gestion patrimoniale du Groupe (gestion du portefeuille de participations industrielles et bancaires et des actifs immobiliers patrimoniaux du Groupe) ainsi que les produits ou charges ne relevant pas directement de l'activité des pôles (activités en développement : par exemple, courtage en ligne, Groupama Banque).

Les principales conventions retenues pour la détermination des résultats et des rentabilités par pôle d'activité sont décrites ci-après.

## Allocation des fonds propres

- Le principe général retenu est une allocation des fonds propres correspondant aux exigences moyennes requises par les normes réglementaires durant la période, augmentées de la marge prudentielle correspondant à l'objectif que s'est fixé le Groupe eu égard à l'appréciation du risque afférent à son portefeuille d'activités (soit des fonds propres équivalents à 6 % des engagements pondérés).
- Les fonds propres sont ainsi alloués :
  - pour la Banque de détail, en fonction des risques pondérés ; s'y ajoute, pour l'assurance vie, la prise en compte des exigences réglementaires propres à cette activité ;
  - pour l'activité de Gestion d'actifs, les fonds propres alloués correspondent au montant le plus élevé entre, d'une part, l'exigence de fonds propres résultant des risques pondérés et, d'autre part, un montant de trois mois de frais de gestion qui constitue la référence réglementaire dans cette activité ;
  - pour la Banque de financement et d'investissement, en fonction des risques pondérés et de la valeur en risque des activités de marché. Le calcul des risques de marché a été effectué sur la base d'un modèle interne validé par la Commission bancaire pour l'essentiel des opérations ;
  - les fonds propres alloués au pôle Gestion propre correspondent à l'addition, d'une part, de l'exigence réglementaire relative à ses actifs (portefeuille de participations et immobilier principalement) et, d'autre part, de l'excédent (ou de l'insuffisance) des fonds propres disponibles au niveau du Groupe (écart entre la somme des fonds propres normatifs tels que définis ci-avant et la moyenne des fonds propres comptables part du Groupe, après distribution).

## Produit net bancaire

Le produit net bancaire de chacun des pôles comprend :

- les revenus générés par l'activité du pôle ;
- la rémunération des fonds propres normatifs qui sont alloués au pôle et qui est définie chaque année par référence au taux estimé du placement des fonds propres du Groupe au cours de l'exercice. En contrepartie, la rémunération des fonds propres comptables du pôle est réaffectée au pôle gestion propre.

## Frais de gestion

Les frais de gestion des pôles d'activité comprennent leurs frais directs, les frais de structure du pôle, ainsi qu'une quote-part des frais de structure de Groupe, ceux-ci étant par principe intégralement réaffectés aux pôles.

Ne restent inscrits dans la Gestion propre que les frais liés à son activité et ceux correspondant à des projets transversaux communs à plusieurs branches ou à des événements exceptionnels.

## Provisions

Les provisions sont imputées aux différents pôles de façon à refléter la charge du risque inhérente à leur activité, au cours de chaque exercice.

Les provisions concernant l'ensemble du Groupe et les provisions pour risques-pays sont inscrites en Gestion propre.

## Résultat sur actifs immobilisés

Le résultat sur actifs immobilisés enregistre principalement les plus-values dégagées par les pôles sur des cessions de titres dès lors qu'elles ne relèvent pas d'une activité récurrente, ainsi que les résultats liés à la gestion du portefeuille de participations industrielles et bancaires du Groupe.

## Amortissement des survaleurs

L'amortissement des écarts d'acquisition est enregistré dans le pôle Gestion propre.

## Charge fiscale

La position fiscale du Groupe fait l'objet d'une gestion centralisée visant à optimiser la charge fiscale de l'ensemble.

La charge fiscale est affectée à chacun des pôles d'activité en fonction d'un taux d'impôt normatif qui tient compte du taux d'imposition des pays dans lesquels sont exercées les activités, ainsi que de la nature des revenus de chacun des pôles.

## Synthèse des résultats et de la rentabilité par métier

### Compte de résultat par métier

en M EUR	Banque de détail		Gestion d'actifs		Banque de financement et d'investissement		Gestion propre et autres		Groupe	
	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2002	2001
<b>Produit net bancaire</b>	<b>8 692</b>	<b>7 810</b>	<b>1 296</b>	<b>1 097</b>	<b>4 650</b>	<b>5 037</b>	<b>(184)</b>	<b>(70)</b>	<b>14 454</b>	<b>13 874</b>
Frais de gestion	(5 878)	(5 322)	(900)	(687)	(3 368)	(3 721)	(261)	(374)	(10 407)	(10 104)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>2 814</b>	<b>2 488</b>	<b>396</b>	<b>410</b>	<b>1 282</b>	<b>1 316</b>	<b>(445)</b>	<b>(444)</b>	<b>4 047</b>	<b>3 770</b>
Dotations nettes aux provisions	(653)	(511)	(14)	(1)	(717)	(543)	83	(12)	(1 301)	(1 067)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2 161</b>	<b>1 977</b>	<b>382</b>	<b>409</b>	<b>565</b>	<b>773</b>	<b>(362)</b>	<b>(456)</b>	<b>2 746</b>	<b>2 703</b>
Résultat sur actifs immobilisés	21	13	(10)	(5)	24	11	(334)	455	(299)	474
Résultat des sociétés mises en équivalence	14	(16)	0	0	18	12	16	(14)	48	(18)
Éléments exceptionnels	0	0	0	0	0	0	(11)	(17)	(11)	(17)
Amortissement des survaleurs	0	0	0	0	0	0	(184)	(76)	(184)	(76)
Charge fiscale	(741)	(704)	(120)	(137)	(78)	(131)	290	233	(649)	(739)
Résultat net	1 455	1 270	252	267	529	665	(585)	125	1 651	2 327
Intérêts minoritaires	(175)	(131)	(15)	(12)	(20)	(11)	(44)	(19)	(254)	(173)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>1 280</b>	<b>1 139</b>	<b>237</b>	<b>255</b>	<b>509</b>	<b>654</b>	<b>(629)</b>	<b>106</b>	<b>1 397</b>	<b>2 154</b>
<b>Fonds propres normatifs</b>	<b>6 863</b>	<b>6 231</b>	<b>351</b>	<b>310</b>	<b>3 593</b>	<b>3 733</b>	<b>4 085</b>	<b>3 616</b>	<b>14 892</b>	<b>13 891</b>
<b>ROE après impôt (%)</b>	<b>18,7</b>	<b>18,3</b>			<b>14,2</b>	<b>17,5</b>			<b>9,4</b>	<b>15,5</b>

En 2002, les activités de Banque de détail du Groupe ont affiché de très bonnes performances et les métiers de Gestion d'actifs ont bien résisté à un contexte boursier difficile. Grâce à un portefeuille d'activités équilibré, aux actions de réduction des frais généraux engagées et à une allocation optimisée des fonds propres, la rentabilité de la Banque de financement et

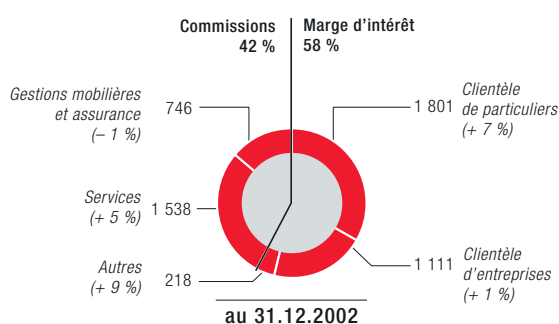
d'investissement s'est maintenue à un niveau correct sur l'ensemble de l'année. Les bonnes performances des activités de la Banque de financement et Taux ont permis de compenser le net repli du pôle Actions et Conseil qui a souffert de la morosité des marchés actions sur la période.

## La Banque de détail

en M EUR	2002	2001	Variation %
<b>Produit net bancaire</b>	<b>8 692</b>	<b>7 810</b>	<b>11</b>
Frais de gestion	(5 878)	(5 322)	10
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>2 814</b>	<b>2 488</b>	<b>13</b>
Dotation nette aux provisions	(653)	(511)	28
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2 161</b>	<b>1 977</b>	<b>9</b>
Résultat sur actifs immobilisés	21	13	62
Résultat des sociétés mises en équivalence	14	(16)	NS
Charge fiscale	(741)	(704)	5
Résultat Net	1 455	1 270	15
Intérêts minoritaires	(175)	(131)	34
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>1 280</b>	<b>1 139</b>	<b>12</b>
dont :			
Réseau Société Générale	706	683	3
Réseau Crédit du Nord	121	110	10
Services financiers spécialisés	263	261	1
Banque de détail à l'étranger	190	85	NS
<b>Fonds propres moyens part du Groupe</b>	<b>6 863</b>	<b>6 231</b>	<b>10</b>
<b>ROE après impôt (%)</b>	<b>18,7</b>	<b>18,3</b>	

La Banque de détail affiche un résultat net part du Groupe en progression de 12 % et une rentabilité sur fonds propres après impôt de 18,7 % contre 18,3 % en 2001. Ces résultats reflètent les excellentes performances commerciales et financières réalisées en 2002, en particulier par les réseaux Société Générale et Crédit du Nord.

### Réseaux France : des performances commerciales et financières remarquables



L'année 2002 se caractérise par la poursuite simultanée de la dynamique commerciale et des investissements liés au multicanal.

Les excellentes performances commerciales des réseaux Société Générale et Crédit du Nord se traduisent par la crois-

sance des fonds de commerce et l'évolution favorable des productions et des encours de dépôts et de crédits, ce qui permet aux réseaux du Groupe de conforter leur première place de banque de détail non mutualiste en France.

Le développement du fonds de commerce se poursuit avec la progression de 2,1 % du nombre de comptes à vue (+ 126 000 comptes par rapport au 31 décembre 2001).

L'encours d'épargne gérée est en hausse de 2 % sur l'année :

- les encours de dépôts augmentent grâce aux fortes progressions des encours d'épargne à régime spécial (+ 5 %) et de dépôts à vue (+ 7 %),
- le recul des encours d'OPCVM (- 3 %) est lié essentiellement à la baisse de valorisation des supports actions.

La production de crédits aux particuliers est en augmentation de 8,5 % tirée par la production de crédits à l'habitat (+ 11 %).

Les encours de crédits progressent de 7 %, grâce aux crédits à l'habitat (+ 11 %), aux crédits à la consommation (+ 5 %) et à la progression des encours sur la clientèle commerciale de 4 %.

Le déploiement du dispositif de banque multicanal du réseau Société Générale a été poursuivi en 2002 avec, d'une part, l'implantation progressive de l'outil de gestion de la relation client (CRM) et, d'autre part, le lancement de la structuration du réseau de distribution autour de trois types d'entités :

- les DEC (Directions d'Exploitation Commerciale), en charge du pilotage des agences et de la relation multicanal, dont les Unités Commerciales sont dédiées au conseil et à la vente. La création d'une vingtaine de DEC est aujourd'hui lancée ;
- les CRCm (Centres de relation clientèle multimédia), qui interviennent en complément du réseau pour accompagner le développement de la Banque à distance : après Lyon en 2001 et Nanterre en début d'année, un nouveau CRCm a été ouvert à Lille en septembre. Ils traitent les appels issus des serveurs vocaux et du filtrage des postes téléphoniques en agences, les e-mails ainsi que les rebonds sur campagnes commerciales. Fin 2002, les CRCm ont pris en charge en filtrage plus de 400 points de vente et environ 1 million de comptes à vue ;
- les pôles Services clients qui mutualisent les activités de service après-vente jusqu'ici assurées au sein des groupes d'agences. Deux entités de ce type sont en cours de création en région parisienne.

Une première version de l'outil CRM a été livrée à plus de 2 000 utilisateurs, son déploiement industriel en tant que poste de travail commun aux différents acteurs étant prévu pour le 1<sup>er</sup> semestre 2003.

Dans ce contexte, la montée en puissance des canaux à distance s'est poursuivie : en 2002, les contacts à distance (internet, minitel, serveurs vocaux et messagerie sur téléphones portables) augmentent de 30 % par rapport à 2001. Dans le même temps, les clients utilisateurs effectifs d'internet ont augmenté de 522 000 à 753 000 (+ 44 %).

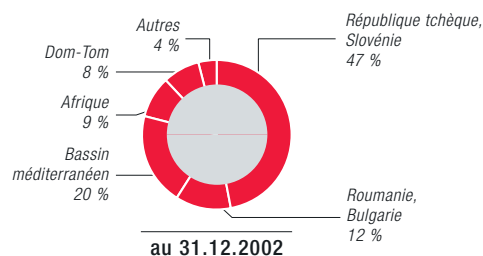
Le PNB progresse de 4 % en 2002. Les commissions augmentent de 3 % grâce au développement des commissions de services (+ 5 %). La hausse de la marge d'intérêt (+ 5 %) est essentiellement liée à l'augmentation des volumes de dépôts et de crédits.

La croissance de l'activité et des revenus s'est accompagnée en 2002 d'une nouvelle hausse de la rentabilité qui se situe à un niveau élevé. Le ROE après impôt s'élève à 19,3 % en 2002 contre 19,1% en 2001. La progression des frais généraux est restée limitée à 3,5 % et reflète, d'une part, la poursuite des investissements liés au dispositif multicanal et, d'autre part, l'augmentation des frais de personnel liée à la mise en place de dispositifs de cessation anticipée d'activité. Sur l'année, le coefficient d'exploitation est en baisse à 70,3 % (70,7 % en 2001).

La conjugaison de la croissance du PNB et de la maîtrise des frais de gestion permet une progression du RBE de 5 %.

Avec un coût du risque en légère hausse en 2002 à 36 points de base (contre 32 points de base en 2001), le résultat des réseaux France s'élève à 827 M EUR, en progression de 4 % par rapport à 2001.

## Banque de détail hors France métropolitaine : une croissance rentable



### DÉCOMPOSITION DU PNB PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

La croissance rentable de l'activité de Banque de détail à l'étranger s'est poursuivie en 2002 avec un ROE après impôt de 30 % sur l'année, contre 17,5 % en 2001. Cette forte rentabilité repose sur une croissance organique forte et sur l'intégration réussie des acquisitions réalisées en 2001 en République tchèque (KB) et en Slovaquie (SKB).

La Banque de détail à l'étranger affiche une croissance soutenue de son fonds de commerce (+ 480 000 clients par rapport à fin 2001, soit + 12 %), en particulier en Roumanie, en Égypte et au Maroc, qui enregistrent de fortes progressions en nombre de clients. À fin décembre 2002, le Groupe compte ainsi 4,8 millions de clients.

Par ailleurs, le développement des synergies avec d'autres lignes-métiers du Groupe s'est accentué : développement des activités d'assurance vie, de crédit à la consommation, de gestion d'actifs et de leasing en Europe de l'Est et en Afrique du Nord.

Parallèlement, les encours de dépôts augmentent de 19 % grâce, essentiellement, à la progression des encours de KB (+ 33 %, + 21 % à taux de change constant) et représentent près de 23 Md EUR à fin décembre 2002.

Ces bonnes performances se traduisent par la progression du PNB à périmètre et taux de change constants : + 3,5 %.

Les frais de gestion affichent une augmentation de 4,5 % à périmètre et taux de change constants en raison essentiellement de l'effet des corrections monétaires et des investissements informatiques en Roumanie.

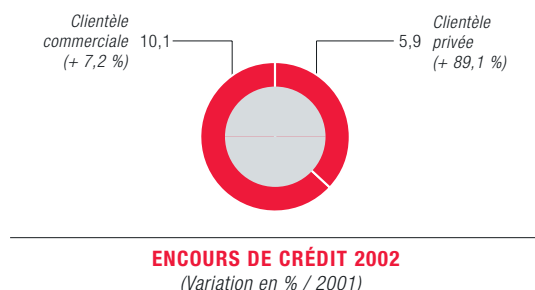
Par ailleurs, les plans de restructuration en République tchèque se poursuivent au rythme annoncé lors du rachat de KB : au cours de l'année, les effectifs ont été réduits de 700 personnes en un an, soit -8 %, en ligne avec l'objectif de réduction des effectifs de 25 % entre 2001 et 2004.

Le coefficient d'exploitation, en baisse, s'élève à 60 % contre 61,7 % en 2001.

La charge du risque s'élève à 217 M EUR en 2002 (122 points de base) contre 202 M EUR en 2001 (127 points de base), soit une progression de 7 %. À périmètre et taux de change constants, la charge du risque diminue de 9,5 % ; ce qui s'explique, notamment, par l'impact en 2001 du provisionnement du risque argentin à hauteur de 98 M EUR.

Conformément à sa stratégie de développement dans les pays d'Europe de l'Est et du Bassin méditerranéen, la Société Générale a poursuivi sa politique de croissance externe ciblée en 2002 : le Groupe a étendu son dispositif au Maghreb en acquérant 52 % du capital de l'Union Internationale de Banques (UIB) en Tunisie. L'intégration de l'UIB aura un impact sur les résultats du Groupe à partir de 2003.

## Services financiers spécialisés : un acteur européen



## Financements spécialisés

En 2002, les Financements spécialisés ont poursuivi leur croissance externe. Le Groupe a acquis le 1<sup>er</sup> acteur du crédit à la consommation au Maroc, EQDOM, qui bénéficie d'une part de marché locale de 22 %.

Par ailleurs, le Groupe a complété son dispositif européen en location longue durée, gestion de flottes et financements de véhicules en signant un protocole d'accord pour le rachat des activités européennes d'Hertz Lease. Le Groupe gèrera ainsi près de 500 000 véhicules, ce qui le situera au 2<sup>e</sup> rang

européen avec une présence dans 16 pays. Cette acquisition sera intégrée dans les comptes du Groupe à partir de 2003.

Les activités de Financements spécialisés ont connu une forte progression de leurs revenus grâce, d'une part, à l'amélioration des marges à la production dans un contexte de taux baissier et, d'autre part, à la forte croissance des encours (+ 27 % en 2002 par rapport à 2001, + 7 % à périmètre constant).

Parallèlement, les plans de rationalisation de coûts (optimisation des processus de production, refonte de la gestion des approvisionnements et des systèmes informatiques) qui ont été menés dès la fin 2001 ont porté leurs fruits puisque l'augmentation des frais généraux a été limitée à 1 % par rapport à 2001 à périmètre et change constants. Ces activités dégagent par conséquent une rentabilité de 14,9 % des fonds propres après impôt sur l'ensemble de l'année 2002 en hausse forte par rapport à 2001 (+ 4,6 points).

## Assurance vie

Les activités d'assurance vie ont bien résisté dans un environnement de chute des marchés boursiers qui a notamment affecté la valeur des actifs actions qui représentent 5 % des actifs affectés en représentation des contrats en euros. La production de primes est en progression de 11 % et Sogecap, qui demeure le n° 3 des bancassureurs en France, a accru sa part de marché en collecte nette parmi les bancassureurs en 2002 à 14,8 % (contre 13,5 % en 2001). Afin de couvrir les risques liés à la baisse en valeur de marché de ses actifs non obligataires, le Groupe a constitué en diminution du PNB en 2002 une provision pour risque d'exigibilité de 44 M EUR.

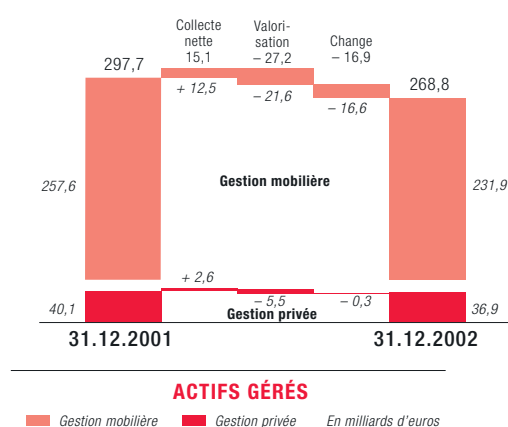
Au global, le résultat net des Services financiers spécialisés augmente de 1 % et le ROE après impôt s'établit à 13,5 % sur l'année. Il aurait été de 15 % hors effet de la provision en assurance vie.

## La Gestion d'actifs : résistance de l'activité dans un environnement actions dégradé

en M EUR	2002	2001	Variation %
<b>Produit net bancaire</b>	<b>1 296</b>	<b>1 097</b>	<b>18</b>
Frais de gestion	(900)	(687)	31
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>396</b>	<b>410</b>	<b>- 3</b>
Dotation nette aux provisions	(14)	(1)	NS
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>382</b>	<b>409</b>	<b>- 7</b>
Résultat sur actifs immobilisés	(10)	(5)	NS
Charge fiscale	(120)	(137)	- 12
Résultat net	252	267	- 6
Intérêts minoritaires	(15)	(12)	25
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>237</b>	<b>255</b>	<b>- 7</b>
dont :			
Gestion mobilière	201	200	1
Gestion privée	36	55	- 35

Dans un contexte boursier extrêmement difficile (chute des indices en 2002 : CAC 40 - 34 %, EURO STOXX BANK - 27 %), la Gestion d'actifs affiche une bonne résistance. Le PNB s'établit à 1 296 M EUR, en hausse de 1 % à périmètre et change constants.

Les actifs gérés du Groupe s'élèvent à 268,8 Md EUR à fin décembre 2002, contre 231,9 Md EUR à fin décembre 2001, la collecte nette de 15,1 Md EUR ne compensant pas les effets valorisation et change très négatifs sur l'année.



### Gestion mobilière

La gestion mobilière a réalisé 12,5 Md EUR de collecte nette en 2002, soit 5 % des actifs gérés à fin décembre 2001. La collecte en gestion alternative a représenté plus de 40 % de la collecte nette totale en 2002. Après effets valorisation et

change (- 38,2 Md EUR), les actifs gérés s'établissent ainsi à fin décembre 2002 à 231,9 Md EUR.

La stratégie de ventes croisées entre les quatre plates-formes du Groupe (Europe continentale, États-Unis, Asie, Royaume-Uni) a permis la collecte sur un an de 5,1 Md EUR, à un rythme supérieur à l'objectif de 4 Md EUR fixé pour l'exercice 2002. Elle porte en particulier sur la vente en Europe continentale et en Asie de fonds de *Mortgage Backed Securities* (MBS) gérés par TCW pour un montant de près de 2 Md EUR.

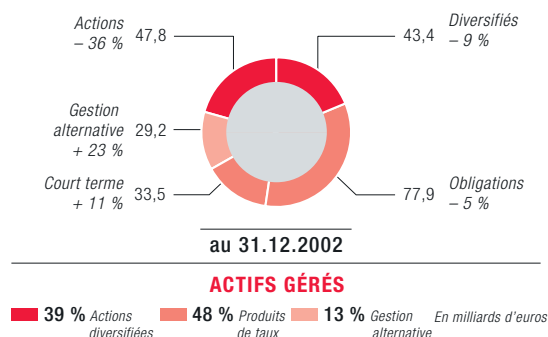
SG Asset Management a reçu en 2002 des distinctions portant tant sur l'innovation de ses produits que sur leurs performances : trois produits ont été classés cinq étoiles par Standards & Poor's et six produits ont été classés cinq étoiles par *Morningstar* à fin décembre 2002. Les Victoires de la Tribune ont également classé le fonds *Asia Fund* meilleure gestion actions japonaises sur 10 ans et le fonds *Déclic Actions Françaises* meilleure performance sur un an.

L'innovation commerciale de SG Asset Management s'est traduite par la diversification de l'offre produits en produits de taux, gestion alternative, produits garantis et épargne salariale : plus de 80 nouveaux produits ont été lancés en 2002.

Par ailleurs, SG Asset Management a continué à étendre son réseau de distribution par la création en Chine d'une joint-venture avec Baosteel, une des premières sociétés industrielles chinoises, et la signature de nouveaux mandats, notamment au Japon et en Europe. 152 nouveaux accords de distribution externe ont été signés sur l'année.

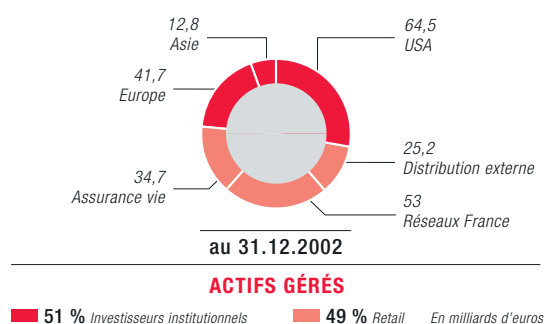
# Comptes consolidés

La décomposition des actifs gérés par produits au 31 décembre 2002 et son évolution par rapport à 2001 est la suivante :



La part actions est en diminution à 39 % alors que la part des produits de gestion alternative a crû de 9 % à 13 %. Les encours gérés en gestion alternative représentent plus de 29 Md EUR à fin 2002.

Les actifs gérés par type de clientèle et par zone géographique sont les suivants :



La répartition des actifs entre investisseurs institutionnels et clientèle privée reste équilibrée. Les actifs gérés pour le compte des investisseurs institutionnels s'élèvent à 119 Md EUR, soit 51 % des encours. Par ailleurs, la diversification géographique des encours gérés (USA 33 %, Europe 61 %, Asie 6 %) permet une bonne résistance aux crises des marchés locaux.

En 2002, le PNB de la gestion mobilière a progressé de 23 % en données courantes et de 2 % à périmètre et change constants. La marge brute (PNB/Actifs gérés moyens) est stable sur l'année à 40 points de base.

La rationalisation du dispositif opérationnel s'est poursuivie en

2002 : la plate-forme de gestion et de distribution de TCW Londres a été intégrée à SG Asset Management UK, et SG Cowen Asset Management a été intégrée à TCW. Le plan de réduction des coûts fixes de TCW, entamé en 2001, a permis une réduction de coûts de plus de 13 M EUR à fin décembre 2002 et sera poursuivi en 2003.

Dans ce contexte, Fitch-AMR a confirmé le *rating* aa + de SG Asset Management, y compris TCW, ce qui traduit le succès et la rapidité du processus d'intégration mis en œuvre dès 2001.

Parallèlement, la progression des frais généraux de 4,5 % à périmètre et change constants résulte notamment des investissements réalisés pour le développement de la gestion alternative et le renforcement des fonctions support. SG Asset Management procède par ailleurs à la mise en place d'une nouvelle plate-forme technique commune aux différents centres de gestion afin de disposer d'un processus de gestion opérationnel intégré et sécurisé et de faciliter les ventes croisées.

Au total, le résultat net de la gestion mobilière a progressé de 1 % par rapport à 2001.

## Gestion privée

L'année 2002 a été marquée par le renforcement du dispositif géographique et de l'offre commerciale. La gestion privée a poursuivi le développement de son réseau on-shore avec, d'une part, le rachat des activités et des licences de la Chase Trust Bank au Japon et, d'autre part, le développement du dispositif commercial en Belgique (Banque de Maertelaere). Par ailleurs, le développement des produits structurés et de la gestion alternative s'est accentué au cours de l'année.

Grâce à une collecte soutenue de 2,6 Md EUR, la baisse des actifs sous gestion de la gestion privée est limitée à 8 % entre 2001 et 2002, en raison d'effets marché et change fortement négatifs (- 5,8 Md EUR, soit - 14,5 % par rapport aux actifs gérés au 31 décembre 2001). Les apports sont particulièrement importants sur l'Asie (+ 1,4 Md EUR) et la Belgique (+ 0,7 Md EUR).

À périmètre et change constants, le PNB affiche un recul limité à 1 % du fait de la baisse des commissions de courtage (baisse des volumes et glissement vers des produits de taux) et de la baisse des taux d'intérêt. Les frais de gestion sont en hausse de 10 % à périmètre et change constants en raison du développement des investissements au Japon et en Belgique. Au total, le résultat net s'élève à 36 M EUR, en retrait de 35 % par rapport à 2001.

## La Banque de financement et d'investissement

De bonnes performances opérationnelles dans un environnement difficile

en M EUR	2002	2001	Variation %
<b>Produit net bancaire</b>	<b>4 650</b>	<b>5 037</b>	<b>- 8</b>
Frais de gestion	(3 368)	(3 721)	- 9
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>1 282</b>	<b>1 316</b>	<b>- 3</b>
Dotations nettes aux provisions	(717)	(543)	32
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>565</b>	<b>773</b>	<b>- 27</b>
Résultat sur actifs immobilisés	24	11	NS
Résultat des sociétés mises en équivalence	18	12	50
Charge fiscale	(78)	(131)	- 40
Résultat net	529	665	- 20
Intérêts minoritaires	(20)	(11)	82
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>509</b>	<b>654</b>	<b>- 22</b>
<b>Fonds propres moyens part du Groupe</b>	<b>3 593</b>	<b>3 733</b>	<b>- 4</b>
<b>ROE après impôt (%)</b>	<b>14,2</b>	<b>17,5</b>	

En 2002, les revenus de la Banque de financement et d'investissement ont été affectés par l'environnement économique et financier difficile qui a prévalu tant sur les marchés actions que sur les marchés de crédit. La Banque de financement et Taux a bien résisté tandis que les activités Actions et Conseil enregistrent une faible activité compte tenu des volumes et des niveaux des marchés actions. Il en résulte une baisse du PNB de 8 %.

Dans ce contexte, le Groupe a toutefois enregistré une forte progression de ses positions concurrentielles sur les marchés de capitaux en euro et produits dérivés, et a atteint ainsi ses objectifs visant à figurer parmi les dix premières institutions financières sur ces marchés.

Grâce à un effort vigoureux de maîtrise des frais généraux et en dépit de coûts de restructuration élevés (119 M EUR sur l'année 2002), les frais de gestion diminuent de 9 %. Le coefficient d'exploitation baisse à 72,4 % en 2002 (69,9 % hors coûts de restructuration) contre 73,9 % en 2001. Le ratio "rémunérations totales/PNB net des provisions" s'élève à

49,3 % en 2002 contre 48,7 % en 2001 (hors coûts de licenciements).

La charge du risque a progressé de 32 % en valeur absolue par rapport à 2001. Cette évolution s'explique par les provisions constatées sur quelques dossiers télécoms et énergie, par une légère augmentation de la charge du risque sur le portefeuille américain et par les coûts de la crise argentine, qui avaient déjà été provisionnés en Gestion propre au quatrième trimestre 2001. De ce fait, exprimé en proportion des encours, le coût du risque est en augmentation à 135 points de base en 2002 contre 98 points de base en 2001. Les encours pondérés progressent légèrement : + 2 % entre le 31 janvier 2001 et le 31 janvier 2002, reflétant l'augmentation des encours de crédits, qui a été partiellement compensée par la baisse du dollar.

Dans cet environnement difficile, les activités de Banque de financement et d'investissement affichent un résultat net de 509 M EUR et un ROE après impôt de 14,2 % (contre 17,5 % en 2001).

## La Banque de financement et Taux

en M EUR	2002	2001	Variation %
<b>Produit net bancaire</b>	<b>3 068</b>	<b>3 083</b>	<b>NS</b>
Frais de gestion	(1 850)	(1 884)	- 2
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>1 218</b>	<b>1 199</b>	<b>2</b>
Dotation nette aux provisions	(699)	(538)	30
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>519</b>	<b>661</b>	<b>- 21</b>
Résultat sur actifs immobilisés	40	13	NS
Résultat des sociétés mises en équivalence	18	12	50
Charge fiscale	(111)	(116)	- 4
Résultat net	466	570	- 18
Intérêts minoritaires	(20)	(11)	82
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>446</b>	<b>559</b>	<b>- 20</b>
<b>Fonds propres moyens part du Groupe</b>	<b>3 150</b>	<b>3 204</b>	<b>- 2</b>
<b>ROE après impôt (%)</b>	<b>14,2</b>	<b>17,4</b>	

L'année 2002 s'est caractérisée par des taux d'intérêt long terme historiquement bas en Europe et aux États-Unis, par des marchés du crédit marqués par une volatilité importante et par le ralentissement des investissements des entreprises.

Dans ce contexte, les revenus de la Banque de financement et Taux sont restés stables par rapport à l'année 2001. Dans cet ensemble, les activités de trésorerie et de taux du pôle *Debt Finance* affichent une très bonne résistance tandis que les activités de financement accusent l'effet du ralentissement économique global, qui a essentiellement affecté les activités de financement de projets et d'actifs.

### Taux

Le Groupe se situe à la 7<sup>e</sup> place fin 2002 pour toutes les émissions obligataires en euros (source Thomson Financial, janvier 2003) contre la 13<sup>e</sup> place fin 2001. Sur l'année, le Groupe a obtenu plusieurs mandats d'émetteurs français comme France Télécom, Renault, Sodexo et Vinci mais aussi d'un nombre croissant d'émetteurs européens, tels que Volkswagen, BBVA et Deutsche Telekom.

Le Groupe a par ailleurs confirmé ses positions de premier plan sur les produits dérivés de taux. Il a été classé 5<sup>e</sup> opérateur mondial sur les *swaps* de taux court terme en euro et a été reconnu pour son leadership technologique sur les dérivés exotiques de taux et de crédit (source : *Risk Magazine*, septembre 2002). Sur l'activité change et trésorerie, le Groupe s'est positionné à la 9<sup>e</sup> place pour les entreprises au plan mondial et à la 8<sup>e</sup> pour les investisseurs (source : *FX Week*, novembre 2002).

### Financements

Le Groupe fait partie des trois premiers intervenants mondiaux pour les financements export et les financements sur matières premières. Au 1<sup>er</sup> rang mondial en 2002 (source : *Trade Finance*, juin 2002), la ligne-métier financement export réalise à nouveau une très bonne performance. La Société Générale s'est par ailleurs classée 2<sup>e</sup> banque mondiale pour les financements structurés sur matières premières (source : *Trade Finance*, juin 2002) pour la seconde année consécutive. En financements de projets, dans un marché difficile, le Groupe a consolidé sa position parmi les leaders mondiaux en se plaçant au 2<sup>e</sup> rang sur l'année 2002 (source : *Project Finance Magazine League Tables 2002*). Dans ce cadre, le Groupe a été co-chef de file du financement du consortium international candidat à la privatisation de l'aéroport de Sydney en Australie pour 2,4 Md EUR. En financement d'acquisition, plusieurs opérations d'envergure ont été réalisées comme, en Italie, le rachat d'Eurogen par Edipower.

### Fimat (courtage en instruments financiers et matières premières)

La filiale Fimat a connu une année 2002 exceptionnelle, notamment grâce à son activité de courtage obligataire aux USA. Fimat a tiré parti de la forte volatilité des marchés et a de nouveau amélioré son positionnement en s'affirmant comme l'un des premiers compensateurs mondiaux avec des volumes en forte croissance : 1<sup>er</sup> sur le Chicago Board Of Trade (CBOT) en exécution, 3<sup>e</sup> sur l'EUREX en compensation.

Les frais de gestion du pôle Banque de financement et Taux sont en baisse de 2 % grâce, notamment, au strict contrôle des recrutements du *front office* et à la diminution des frais de *back office* et de *coverage*.

La charge du risque du pôle Banque de financement et Taux augmente de 30 % en 2002. Cette évolution résulte des provisions constatées sur quelques dossiers des secteurs

télécoms et énergie, d'une légère augmentation de la charge du risque sur le portefeuille américain, et de la réaffectation au niveau de la ligne-métier des coûts de la crise argentine, qui avaient déjà été provisionnés en Gestion propre au quatrième trimestre 2001.

Au total, le résultat net est en baisse de 20 % et le ROE après impôt se situe à 14,2 % contre 17,4 % en 2001.

## Actions et Conseil

en M EUR	2002	2001	Variation %
<b>Produit net bancaire</b>	<b>1 582</b>	<b>1 954</b>	<b>- 19</b>
Frais de gestion	(1 518)	(1 837)	- 17
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>64</b>	<b>117</b>	<b>- 45</b>
Dotations nettes aux provisions	(18)	(5)	NS
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>46</b>	<b>112</b>	<b>- 59</b>
Résultat sur actifs immobilisés	(16)	(2)	NS
Résultat des sociétés mises en équivalence	0	0	NS
Charge fiscale	33	(15)	NS
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>63</b>	<b>95</b>	<b>- 34</b>
<b>Fonds propres moyens part du Groupe</b>	<b>443</b>	<b>529</b>	<b>- 16</b>
<b>ROE après impôt (%)</b>	<b>14,2</b>	<b>18</b>	

Les activités Actions et Conseil affichent un PNB en retrait de 19 % par rapport à 2001. Ces performances reflètent les fortes perturbations qu'ont connues les marchés actions en 2002 : effondrement des volumes, baisse des cours boursiers et atonie du marché des fusions-acquisitions. En conséquence, les activités cash actions (primaire, distribution et trading, recherche) et conseil en fusions-acquisitions, ont été particulièrement affectées et affichent des revenus en baisse de 30 %. Dans ce même contexte, la ligne-métier dérivés sur actions enregistre en revanche de bonnes performances avec un PNB qui ne baisse que de 5 %.

La marge commerciale représente 48 % des revenus du pôle en 2002 contre 41 % en 2001 alors que les revenus de trading et d'arbitrage sont stables à 23 %. Enfin, la part du PNB issue des commissions, courtage et du *private equity* a baissé de 36 % en 2001 à 29 % en 2002 en raison, notamment, de la dépréciation des fonds américains de *private equity*.

### Primaire actions

Dans un marché primaire en retrait de 34 % en Europe, le Groupe a conservé un bon positionnement grâce à son expertise sur le marché des obligations convertibles en Europe. Classé 2<sup>e</sup> pour les émissions convertibles en Europe

(EMEA) (source Thomson Financial) contre 9<sup>e</sup> en 2001, le Groupe a dirigé 11 émissions convertibles en Europe (EMEA) pour un volume total de 2,9 Md USD, représentant une part de marché de 13,5 %, par rapport à 5,7 % en 2001. Parmi les principales opérations dirigées par le Groupe cette année se trouvent : Holcim (Suisse), Arcelor (Luxembourg), Aegis (Royaume-Uni), Financière Agache/LVMH, Thomson (anciennement Thomson Multimedia) et Accor (France). Aux États-Unis, le Groupe a maintenu sa position sur un marché en baisse.

### Secondaire actions

Sur un an, l'index européen MSCI et le CAC 40 ont baissé respectivement de 31 % et 34 %. Dans ce contexte, SG a maintenu sa position de 1<sup>er</sup> courtier sur le marché français (Euronext Paris) avec une part de marché de 10,7 %.

### Dérivés sur actions

La large gamme de produits structurés (Mountain range, Emerald, Saphir...) ont permis au Groupe de maintenir un niveau d'activité commerciale comparable à 2001, tant en termes d'encours collectés qu'en termes de résultats, malgré le contexte de marché difficile en 2002.

Par ailleurs, dans un environnement de marché dégradé, le Groupe a repris sa position de leader mondial sur les *warrants* (15,1 % de part de marché mondiale – sources : Reuters, Bloomberg et Bourses) et a confirmé sa position de leader européen sur le marché des *Exchange Traded Funds* (ETF) : n° 1 européen sur les volumes de transactions, n° 2 sur les encours (sources : Reuters, Bloomberg et Bourses).

Malgré des conditions de marché difficile, les résultats sur les activités d'arbitrage et de trading de volatilité ont été satisfaisants grâce à la maîtrise des risques.

## Private equity

L'activité de *private equity* a enregistré dans ses revenus, à hauteur de 135 M EUR, l'effet de la dépréciation importante et de moins-values de cession sur des fonds américains et, à un degré moindre, anglais. Au 31 décembre 2002, la valeur nette

comptable du portefeuille de *private equity* du Groupe a été ramenée à environ 500 M EUR.

Dans cet environnement dégradé et en l'absence de perspective d'amélioration à court terme, le Groupe a procédé à une restructuration importante de son dispositif cash actions et fusions-acquisitions en Europe et en Asie : les activités européennes de vente et de distribution des activités cash actions ont été concentrées à Paris et à Londres, et les activités de vente et de recherche en Asie ont été fermées. À ce titre, les coûts de restructuration enregistrés en 2002 s'élèvent à 97 M EUR, représentant 6 % de la base de frais généraux du pôle Actions et Conseil en 2002. Les effectifs du pôle (hors fonctions de support et de Direction) ont ainsi baissé de 24 % entre fin décembre 2001 et fin décembre 2002.

Au total, le résultat net de la ligne-métier Actions et Conseil s'élève à 63 M EUR en 2002 et le ROE après impôt est de 14,2 %.

## La Gestion propre

en M EUR	2002	2001
<b>Produit net bancaire</b>	<b>(184)</b>	<b>(70)</b>
Frais de gestion	(261)	(374)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>(445)</b>	<b>(444)</b>
Dotation nette aux provisions	83	(12)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(362)</b>	<b>(456)</b>
Résultat sur actifs immobilisés	(334)	455
Résultat des sociétés mises en équivalence	16	(14)
Éléments exceptionnels	(11)	(17)
Amortissement des survaleurs	(184)	(76)
Charge fiscale	290	233
Résultat net	(585)	125
Intérêts minoritaires	(44)	(19)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>(629)</b>	<b>106</b>

Le pôle Gestion propre affiche une perte de 629 M EUR sur l'exercice contre un profit de 106 M EUR en 2001.

Cette perte résulte principalement des éléments suivants :

- une perte d'exploitation stable à – 445 M EUR. Ce résultat recouvre les activités en développement (courtage en ligne et Groupama Banque), le coût de portage des participations industrielles et bancaires net des dividendes reçus, le coût des projets transversaux non liés à l'activité opérationnelle des métiers et la gestion du bilan.

Le Groupe avait réalisé en 2001 une plus-value non récurrente sur la cession d'un actif immobilier patrimonial. Parallèlement, les activités de *e-brokerage*, restructurées fin

2001, ne pèsent presque plus sur le résultat d'exploitation (– 19 M EUR en 2002 versus – 187 M EUR en 2001) ;

- une baisse très significative de la contribution du portefeuille de participations industrielles : – 350 M EUR contre un profit de 483 M EUR en 2001. D'une part, les plus-values dégagées ont diminué de 677 M EUR en 2001 à 422 M EUR en 2002. D'autre part, compte tenu des principes de provisionnement prudents du Groupe (sur la base du cours boursier moyen trimestriel pour les deux tiers du portefeuille et d'une valeur de rentabilité pour le solde), des provisions pour dépréciation de 772 M EUR ont été comptabilisées sur l'année contre 194 M EUR en 2001.

Au 31 décembre 2002, la valeur de marché de ce portefeuille est de 3 Md EUR et la plus-value latente après provisions s'élève à 0,1 Md EUR ;

- une reprise nette de provisions de 83 M EUR liée principalement à la reprise de la provision générale destinée à couvrir le risque argentin constituée en 2001 et affectée aux lignes-métiers concernées en 2002 ;
- un accroissement de l'amortissement des écarts d'acquisition de 108 M EUR correspondant à l'impact des opérations de croissance externe réalisées en 2001 et 2002 et à un amortissement exceptionnel de 23 M EUR.

## Évolutions récentes et perspectives

Dans le contexte d'incertitudes qu'a connu l'environnement bancaire en 2002, les axes principaux du plan stratégique Société Générale 2004 – poursuite du développement commercial, abaissement du point mort et amélioration du profil de risque –, tels que communiqués au marché le 19 avril 2002, s'avèrent être particulièrement pertinents, même si des ajustements liés aux hypothèses de moyenne de cycle économique seront nécessaires.

Le Groupe continuera à développer ses fonds de commerce, quantitativement et qualitativement, que ce soit par croissance organique ou croissance externe. Pour cela, le Groupe dispose de moteurs de croissance forts, notamment ses positions de leader en France dans les segments porteurs comme les jeunes diplômés ou la clientèle dite *mass affluent*, sa présence dans des régions à fort potentiel de développement bancaire telles que l'Europe de l'Est et la place de choix qu'il a acquise dans les métiers de la gestion alternative. Par ailleurs, le Groupe continuera d'investir de façon à compléter son dispositif en suivant toujours des critères de sélectivité et de rentabilité pour l'actionnaire, et à mettre en œuvre des solutions plus originales de croissance telles que les partenariats : la création d'une banque multicanal en partenariat avec Groupama en constitue une bonne illustration.

L'objectif d'abaissement du point mort reste prioritaire pour le Groupe. Pour y parvenir, il dispose de leviers importants et notamment : la poursuite des grands chantiers de productivité (au sein des métiers, comme l'optimisation du réseau de distribution de la Banque de détail – le projet "4D" – et en

transversal, comme en matière d'achats) et la mobilisation des synergies liées à l'intégration des acquisitions récentes. Cette mobilisation portera pleinement ses fruits en 2004. Le redimensionnement commencé en 2001 et poursuivi en 2002 de la Banque d'investissement du Groupe contribuera significativement à l'atteinte de cet objectif.

Enfin, le Groupe poursuivra l'amélioration du profil de risque en se conformant aux grands principes appliqués en la matière : équilibre du portefeuille de métiers, durcissement des critères de sélection des opérations et de division des risques, sophistication des outils de gestion et de suivi à tous les niveaux de l'entreprise, et maintien d'une politique prudente de provisionnement.

Ces quelques principes sont déclinés au niveau des trois métiers du Groupe qui constituent le socle de la stratégie poursuivie par la Société Générale.

La Banque de détail poursuivra sa stratégie de croissance sur ses trois composantes : France, Services financiers spécialisés et Banque de détail à l'international. Les acquisitions réalisées en 2002 par ces activités s'inscrivent dans la droite ligne de cette stratégie.

La Gestion mobilière et la Gestion privée consolideront et développeront, notamment par acquisitions et partenariats, leurs positions acquises dans les principaux bassins : en Europe, aux États-Unis, au Japon.

La Banque de financement et d'investissement vise un développement ciblé et rentable, d'une part, en ayant des positions de leader là où elle a choisi de se développer, notamment le marché obligataire euro qui a connu une forte progression en 2002, les métiers de financement à haute valeur ajoutée, les dérivés et les métiers de taux ; d'autre part, en veillant à adapter continuellement son dispositif à l'environnement.

En termes d'allocation des fonds propres, l'objectif est de maintenir les fonds propres alloués à la Banque d'investissement à un tiers de l'ensemble.

Cette stratégie sera mise en œuvre en maintenant le ratio Tier one supérieur à la cible de 7,5 %.

L'activité des premières semaines d'exploitation en 2003 est en ligne avec celle observée fin 2002.

# Comptes consolidés

## Analyse du bilan consolidé

en Md EUR au 31 décembre	2002	2001	Variation %
<b>Actif</b>			
Emplois de trésorerie et interbancaires	28,4	29,7	- 4,4
Crédits à la clientèle	174,1	166,3 <sup>(4)</sup>	4,7
Opérations sur titres <sup>(1)</sup>	193,6	209,0	- 7,4
<i>dont titres reçus en pension livrée</i>	<i>59,0</i>	<i>73,9</i>	<i>- 20,2</i>
Placements nets des compagnies d'assurance	37,3	35,4	5,4
Autres comptes financiers	59,5	63,2	- 6,0
<i>dont primes sur instruments conditionnels</i>	<i>21,5</i>	<i>25,8</i>	<i>- 16,7</i>
Valeurs immobilisées	8,5	8,9 <sup>(4)</sup>	- 4,5
<b>Total actif</b>	<b>501,3</b>	<b>512,5</b>	<b>- 2,2</b>
<b>Passif</b>			
Ressources de trésorerie et interbancaires <sup>(2)</sup>	125,0	122,3	2,2
Dépôts de la clientèle	152,8	150,6	1,5
Dettes obligataires et subordonnées <sup>(3)</sup>	18,2	19,5	- 6,7
Opérations sur titres	90,8	103,6	- 12,4
<i>dont titres donnés en pension livrée</i>	<i>59,8</i>	<i>68,4</i>	<i>- 12,6</i>
Autres comptes financiers	59,2	62,5	- 5,3
<i>dont primes sur instruments conditionnels</i>	<i>21,7</i>	<i>24,9</i>	<i>- 12,9</i>
Provisions techniques des compagnies d'assurance	35,8	34,1	5,0
Fonds propres et FRBG	19,5	19,9	- 2,0
<i>Fonds pour risques bancaires généraux</i>	<i>0,2</i>	<i>0,4</i>	<i>- 50,0</i>
<i>Intérêts minoritaires</i>	<i>1,9</i>	<i>1,9</i>	<i>NS</i>
<i>Actions de préférence</i>	<i>1,7</i>	<i>1,9</i>	<i>- 10,5</i>
<i>Capitaux propres part du Groupe</i>	<i>15,7</i>	<i>15,8</i>	<i>- 0,6</i>
<b>Total passif</b>	<b>501,3</b>	<b>512,5</b>	<b>- 2,2</b>

(1) Y compris les titres reçus en pension livrée antérieurement classés en emplois interbancaires.

(2) Y compris les TCN émis antérieurement classés en dettes représentées par un titre.

(3) Y compris les TSDI.

(4) Montants retraités par rapport à la présentation adoptée dans le rapport de gestion en 2001.

Les principales évolutions du bilan consolidé sont les suivantes :

- Les crédits à la clientèle s'élevaient au 31 décembre 2002 à 174,1 Md EUR, en progression de 4,7 % par rapport au 31 décembre 2001 (dont 1 % lié aux entrées de périmètre). Cette évolution reflète :
  - la croissance des encours de crédits aux particuliers de 10 % tirée essentiellement par les crédits à l'habitat ;
  - la stabilité des encours de crédits aux entreprises.
- L'encours des dépôts de la clientèle s'élevait à 152,8 Md EUR au 31 décembre 2002. Il progresse de 1,5 %, + 3,9 % à périmètre et change constants. Cette évolution est essentiellement liée à celle des dépôts et comptes d'épargne à régime spécial à vue de la clientèle de particuliers en France qui a par ailleurs réduit ses comptes à terme, du fait de la baisse des taux.
- Le portefeuille titres s'élevait à 193,6 Md EUR en baisse de 7,4 %. Cette évolution est liée à la baisse du portefeuille de titres reçus en pension livrée (- 20,2 %) légèrement compensée par une augmentation du portefeuille obligataire et d'effets publics de + 2,5 %.

Les capitaux propres part du Groupe s'élevaient à 15,7 Md EUR au 31 décembre 2002, stables par rapport à fin décembre 2001. Cette stabilité recouvre essentiellement :

- le bénéfice de la période : 1,4 Md EUR ;
- le dividende distribué au cours de l'exercice 2002 : - 0,9 Md EUR ;
- l'effet de la baisse du dollar américain en écart de conversion : - 0,5 Md EUR.

Le fonds pour risques bancaires généraux a été utilisé à hauteur de 159 M EUR pour couvrir les conséquences d'une fraude subie par SG Cowen entre 1987 et 2000.

Après la prise en compte des fonds pour risques bancaires généraux (0,2 Md EUR), des intérêts minoritaires (1,9 Md EUR) et des actions de préférence (1,7 Md EUR), les fonds propres globaux s'élevaient à 19,5 Md EUR.

Ils contribuent à un ratio international de solvabilité de 11,1 % au 31 décembre 2002. La part des fonds propres durs (Tier one) représente 8,1 % des engagements pondérés (187,4 Md EUR) contre 8,4 % au 31 décembre 2001.

## Gestion des risques

Les principaux risques engendrés par les activités bancaires sont les suivants :

- **le risque de crédit** (incluant le risque-pays) : risque de perte dû à l'incapacité des clients, souverains et autres contreparties de la banque de faire face à leurs obligations financières ;
- **le risque de marché** : risque de perte dû aux changements dans les prix et taux de marché, les corrélations entre eux et leurs niveaux de volatilité ;
- **le risque structurel** : risque de perte lié à l'impossibilité de refinancer le bilan de la banque à des taux raisonnables pour les échéances appropriées ;
- **le risque opérationnel** (incluant, entre autres, les risques juridiques et environnementaux) : risque de perte résultant de l'inadaptation ou de la défaillance de procédures, personnes, systèmes internes ou d'événements extérieurs.

La Société Générale cherche en permanence avec des moyens importants, à adapter son dispositif de maîtrise des risques à la diversification de ses activités. Ces aménagements ont été opérés dans le respect de deux principes fondamentaux de la gestion des risques bancaires, formalisés par les règlements 97-02 et 2001-01 du Comité de la réglementation bancaire et financière :

- une stricte indépendance des filières risques par rapport aux hiérarchies opérationnelles,
- une approche homogène et un suivi consolidé des risques à l'échelle du Groupe.

La Direction des risques, qui dépend directement de la Direction générale, a pour mission de contribuer au développement et à la rentabilité du Groupe en garantissant que le dispositif de maîtrise des risques en place est solide et efficace. Regroupant et intégrant des équipes de modélisation des risques, de maîtrise d'ouvrage informatique, d'ingénieurs conseils et d'économistes, cette Direction :

- définit ou valide les méthodes et procédures d'analyse, de mesure, d'approbation et de suivi des risques de crédit, risques-pays, risques de marché et risques opérationnels ;
- participe à la définition des stratégies commerciales dont la dimension risques est significative, et s'attache à améliorer constamment la capacité d'anticipation et de pilotage des risques transversaux ;

- contribue à l'appréciation indépendante des risques de crédit en prenant position sur les opérations proposées par les responsables commerciaux ;
- assure le recensement de l'ensemble des risques du Groupe ainsi que l'adéquation et la cohérence des systèmes d'information "risques".

Une revue systématique des principaux enjeux de gestion des risques de la banque est organisée à l'occasion d'un Comité des risques mensuel (Corisq) réunissant les membres du Comité exécutif et les responsables de la Direction des risques.

Ce Comité se prononce en tant que de besoin sur les principaux enjeux stratégiques : politiques de prise de risque, méthodologies de mesure, moyens matériels et humains, analyses de portefeuille et du coût du risque, limites de marché et limites de concentration crédit (par produit, pays, secteur, région, etc.), gestion de crise.

Il est de la responsabilité de chaque Direction (Client ou Métier) de soumettre toute activité nouvelle, tout produit inédit ou en cours de développement, au Comité Nouveau Produit de la branche concernée. Ce Comité Nouveau Produit a pour mission de s'assurer qu'avant tout lancement l'ensemble des risques attachés à cette activité ou à ce produit sont dûment compris, mesurés, approuvés et soumis à des procédures et des contrôles adéquats, reposant sur des systèmes d'information et de chaînes de traitement appropriés.

### Les risques de crédit

#### L'approbation des risques

L'approbation d'une exposition de crédit se fonde sur une bonne connaissance du client concerné, de la stratégie risques du Groupe, de l'objet, la nature et la structure de l'opération et de ses sources de remboursement. Elle suppose de recevoir une rémunération qui couvre correctement le risque de perte en cas de défaut.

La prise d'engagements est organisée sur la base de quatre grands principes :

- la nécessité d'une autorisation préalable pour toute opération générant un risque de contrepartie, qu'il s'agisse de risque débiteur, de risque de règlement-livraison ou de risque émetteur ;

- la centralisation sur une direction commerciale unique des demandes d'autorisations relatives à un client ou groupe-client déterminé ; la désignation au cas par cas de cette direction pilote est destinée à garantir la cohérence de l'approche du risque et la maîtrise permanente du niveau d'exposition susceptible d'être atteint à l'échelle du Groupe sur les clients les plus importants ;
- la délégation de l'analyse et de l'approbation des dossiers au niveau de compétence le plus adapté en fonction du risque, au sein des lignes commerciales d'une part, et de la filière risques de crédit d'autre part ;
- l'indépendance des services d'analyse de risques à tous les échelons de la filière.

À l'égard des institutions financières, la Direction des risques dispose d'un département spécialisé, dont l'objectif est de renforcer l'expertise du Groupe sur ce segment de clientèle en concentrant sur deux pôles, Paris et New York, les fonctions d'analyse de la qualité des contreparties et de validation des limites d'exposition allouées à l'ensemble des implantations et lignes-métiers.

Le Comité des risques procède régulièrement à une évaluation transversale des concentrations existantes ou potentielles dans le portefeuille du groupe Société Générale et des facteurs clés qui les caractérisent. La gestion des risques de concentration du Groupe s'appuie sur un ensemble de procédures incluant un système d'encadrement des grandes expositions par grande catégorie de risque, des modèles de *stress test* et des études de corrélation.

La Direction des risques propose au Comité des risques les limites de concentration par pays, zone géographique, secteur, produit, type de client, etc. qu'elle juge nécessaires, à un moment donné, pour réduire les risques transversaux présentant de fortes corrélations.

La fixation des limites pays vise à allouer une capacité d'engagements sur chaque pays émergent compatible avec le risque qu'il recèle et la rentabilité attendue des opérations. Soumise *in fine* à la décision de la Direction générale, elle repose sur un processus qui fait intervenir les lignes-métiers utilisatrices des lignes et la Direction des risques.

Le Groupe dispose, par ailleurs, de procédures spécifiques pour piloter les situations de crise de crédit qui pourraient intervenir sur une contrepartie, une industrie, un pays ou une région.

## Le suivi et l'audit des risques

Chaque entité commerciale du Groupe (incluant les salles de marché) dispose des outils d'information lui permettant de vérifier au quotidien le respect des limites allouées à chacune de ses contreparties.

À ce suivi permanent s'ajoute un contrôle de second niveau exercé à l'échelon des directions commerciales du siège, qui s'appuie à cet effet sur le système d'information communautaire "risques" développé dans la banque au cours des dernières années. Ce système permet aujourd'hui la centralisation en une base de données unique de la quasi-totalité des engagements portés par l'ensemble des entités opérationnelles du Groupe, la consolidation des expositions par contrepartie ainsi que leur rapprochement avec les autorisations ; il constitue par ailleurs le socle des analyses de portefeuille (par pays, secteur d'activité, type de contreparties...) indispensables à un pilotage actif des risques.

L'évolution de la qualité des encours d'engagements donne lieu à un examen régulier, au moins trimestriel, dans le cadre des procédures d'inscription en "noms sous surveillance" et d'arrêtés des provisions, fondées sur un échange contradictoire entre les directions commerciales et la filière risques. La Direction des risques procède également à des audits d'engagements sur la base de contrôles sur pièces ou dans les différentes entités opérationnelles du Groupe. Ces contrôles sont eux-mêmes régulièrement complétés par les missions de vérification de l'Inspection générale pour le compte de la Direction générale.

Le Comité des comptes du Conseil d'administration de la banque est tenu périodiquement informé des principales évolutions relatives aux méthodes et procédures de gestion des risques ainsi qu'aux besoins de provisionnement. Il examine le rapport relatif aux risques établi au titre de l'article 43 des règlements 97-02 et 2001-01 du Comité de la réglementation bancaire et financière avant sa communication au Conseil d'administration.

## La mesure des risques

Compte tenu du rythme de développement de ses activités de transaction dès la fin des années 1980, la Société Générale a consacré des moyens importants à l'élaboration et à la mise en œuvre d'outils performants de mesure et de suivi du risque de contrepartie propres aux opérations de marché. Elle a développé à ce titre un indicateur spécifique de risque sur

produits dérivés, le “risque courant moyen”, qui permet une comparaison des expositions homogènes avec les engagements de crédits et fournit un bon support pour une facturation du risque de contrepartie. Cet indicateur est lui-même complété d’une mesure en *stress test* dans le cas de marchés insuffisamment liquides ou d’opérations présentant un lien entre le sous-jacent et la contrepartie.

Plus récemment, la banque a engagé un important chantier de quantification de l’ensemble de ses risques dans le cadre d’une approche de la rentabilité de type RAROC (Risk Adjusted Return On Capital – Rentabilité du capital ajustée du risque).

L’un des buts majeurs recherchés est l’estimation des pertes attendues au cours du cycle d’activité sur les opérations de crédit, au moyen de méthodes tant qualitatives que quantitatives. Une échelle de notation interne intègre les notions de probabilité de défaut, valeur du collatéral, taux de recouvrement attendu, niveau des garanties et risque-pays, pour fournir une estimation de la perte moyenne par client et par opération.

## Notation interne

Le dispositif de notation du Groupe est constitué d’un ensemble de méthodes et d’outils, chacun étant adapté aux spécificités des clients et aux caractéristiques des transactions (échéance, garanties, type d’opération). Les notations risques sont déterminées à l’origine d’une relation ou d’une opération, puis régulièrement revues et/ou modifiées dès qu’un événement le justifie.

En ce qui concerne les personnes morales, le Groupe a fait le choix de développer un outil de notation qui exprime l’opinion interne sur la perte moyenne attendue sur une contrepartie ou une transaction donnée et la traduit sur une échelle de classification homogène de risques croissants.

L’échelle de notation Société Générale est comparable à celles des agences externes, et comprend 22 niveaux dont trois concernant les contreparties défaillantes.

La notation permet de comparer les degrés de risque de différentes opérations de crédit, de déterminer le niveau de délégation applicable et d’analyser les caractéristiques globales du portefeuille. Elle constitue le fondement de l’analyse RAROC (tarification des crédits, rentabilité de la transaction et de la relation, allocation de capital économique).

Une méthodologie d’allocation du capital fondée sur la mesure du risque, intégrant des corrélations entre zones géogra-

phiques, industries et notation des contreparties, a été développée en vue d’estimer les pertes potentielles sur la base d’un intervalle de confiance prédéterminé. Ces techniques permettent d’évaluer les pertes exceptionnelles en cas de dégradation importante des conditions économiques.

Ce modèle est aujourd’hui utilisé par les chargés de clientèle et les responsables de risques afin de cerner l’ensemble des déterminants du risque, fixer des limites d’exposition et calculer une rentabilité ajustée du risque.

À l’échelle du Groupe, les outils contribuent à l’analyse de rentabilité du client et à la gestion active du portefeuille d’engagements. Ils constituent un support pour les projections de besoin de provisionnement et l’allocation de capital mises en œuvre par la Direction financière.

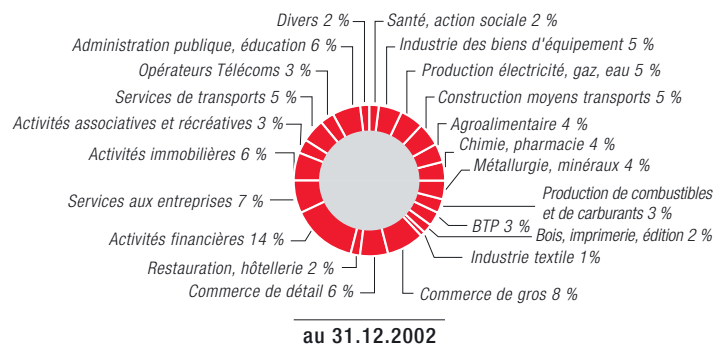
En ce qui concerne les crédits à la consommation (particuliers ou professionnels indépendants), la banque s’appuie sur les méthodes expert ou de *scoring* utilisées pour la commercialisation.

Les contreparties de la Banque de financement et d’investissement ainsi que la clientèle de PME domestiques font désormais l’objet d’une notation interne.

## Analyse du portefeuille de crédit

### Encours sur la clientèle de particuliers et d’entreprises

Au 31 décembre 2002, les crédits (bilan + hors bilan, bruts des provisions affectées) accordés par le groupe Société Générale à sa clientèle non bancaire représentent 258 Md EUR (dont 181 Md EUR d’encours au bilan). Les engagements du Groupe sur ses dix premières contreparties industrielles représentent 5 % de ce portefeuille.



### VENTILATION SECTORIELLE DES ENCOURS COMMERCIAUX DU GROUPE (hors particuliers)

Total engagements bilan + hors bilan : 210 Md EUR

# Comptes consolidés

Le portefeuille présente une bonne diversification sectorielle, globalement en ligne avec la structure du PIB mondial. Un seul secteur représente plus de 10 % du total des encours du Groupe (entités financières hors banques : 14 %, dont environ 1 % sur les contreparties assurances) ; il se caractérise par un coût du risque modéré.

## Opérateurs télécoms

L'exposition du Groupe, nette des protections de crédits achetées, s'élève à 6,1 Md EUR (dont 3,2 Md EUR au bilan). Les engagements portent sur des contreparties européennes (76 %, centrés sur des opérateurs nationaux historiques) et américaines (7 %). L'exposition se compose de 60 % de contreparties *Investment Grade*. La part des engagements classés en douteux est de 18 %.

De part les restructurations mises en place et les mesures de provisionnement prises, ce portefeuille a connu une notable amélioration au cours du second semestre 2002.

## Équipementiers télécoms

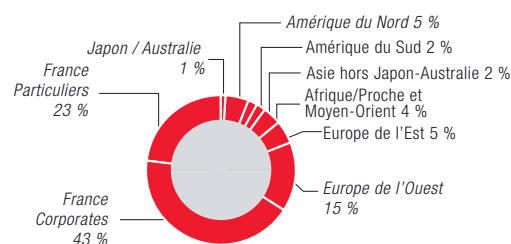
L'exposition sur le secteur, nette des protections de crédits achetées, en diminution, est de 1,2 Md EUR (dont 0,2 Md EUR au bilan). Les engagements sont concentrés sur l'Europe (79 %) et sur l'Amérique du Nord (15 %).

La plupart des acteurs de ce secteur mettent en œuvre des mesures d'ajustement de leurs dispositifs industriels et financiers pour faire face à la contraction de la demande d'équipement et des chiffres d'affaires.

## Compagnies aériennes

L'exposition globale, nette de garanties, s'élève à 1,4 Md EUR au 31 décembre 2002 dont 1,0 Md EUR pour financement d'aéronefs, très sécurisé et 0,4 Md EUR des lignes de financement à caractère corporate centrées sur les meilleures contreparties européennes et asiatiques.

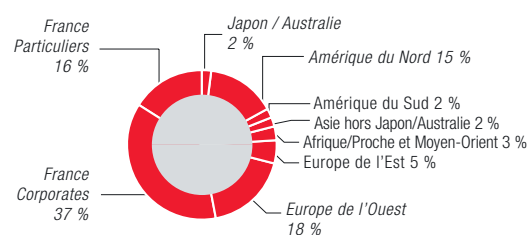
Les engagements du Groupe résistent bien à la crise qui a touché ce secteur depuis 2001.



au 31.12.2002

### VENTILATION GÉOGRAPHIQUE DES ENCOURS SUR LA CLIENTÈLE NON BANCAIRE DU GROUPE (y compris particuliers)

Engagements bilan : 181 Md EUR



au 31.12.2002

### VENTILATION GÉOGRAPHIQUE DES ENCOURS SUR LA CLIENTÈLE NON BANCAIRE DU GROUPE (y compris particuliers)

Engagements bilan + hors bilan : 258 Md EUR

Au 31 décembre 2002, 88 % de nos encours (bilan + hors bilan) sont concentrés sur les grands pays industrialisés. Plus de la moitié de nos concours sont portés par une clientèle française (37 % sur les corporates et 16 % sur les particuliers).

#### 1. Encours commerciaux américains

À périmètre constant, l'exposition du Groupe sur ses contreparties américaines (50,2 Md USD) est en baisse de 15 % en EUR et est stable en USD par rapport à fin 2001.

Les engagements (bilan et hors bilan) se décomposent comme suit :

- 8,3 Md USD d'engagements inscrits au bilan,
- 19,8 Md USD d'engagements hors bilan correspondant à l'activité commerciale proprement dite,
- 11,7 Md USD de lignes de refinancement sur des programmes de titrisation clientèle avec des actifs sous-jacents notés AA.

auxquels s'ajoutent les montants reclassés en portefeuille titre (cf. notes 1, 2 et 6 des états financiers) :

- 5,1 Md USD de *municipal bonds* auparavant en lignes de refinancement,
- 5,3 Md de titres auparavant en lignes de refinancement sur des programmes de titrisation avec des actifs sous-jacents notés AA.

## 2. Encours sur pays émergents

Les encours du Groupe sur pays émergents sur sa clientèle de particuliers et d'entreprises sont encadrés par des limites validées une fois par an par la présidence de la banque et représentent 12 % du portefeuille de crédits.

Au 31 décembre 2002, près des trois quarts (14 Md EUR) des encours non couverts concernent la Banque de détail, le reste correspond aux activités de la Banque de financement et d'investissement.

Compte tenu des mesures prises en 2001, la poursuite de la **crise argentine** n'a pas nécessité de compléments de provisions significatifs. La provision prudentielle constituée en gestion propre sur 2001 a donné lieu à des transferts vers la Banque de détail et la Banque de financement permettant de couvrir les risques désormais avérés des différentes branches d'activités concernées du Groupe. À fin 2002, ce stock s'élève à 305 M EUR et assure un niveau de couverture des encours argentins de 55 % (hors réserves obligatoires).

### • Banque de détail

Au titre de la Banque de détail, nos encours sur pays émergents s'élèvent à 14 Md EUR au 31 décembre 2002, contre 11,7 Md EUR en 2001. Ce montant inclut les engagements par signature et tient compte de l'intégration en 2002 de Union Internationale de Banques (UIB) (impact : 0,8 Md EUR) et de Eqdom (impact : 0,3 Md EUR). Par ailleurs, un encours de 1,8 Md EUR est couvert par des provisions spécifiques. Le portefeuille se répartit entre 14 pays, situés dans 4 zones géographiques (Europe de l'Est, Bassin méditerranéen, Afrique francophone, Amérique latine). Les engagements correspondants sont en majorité exprimés en monnaie locale et refinancés localement.

### Évolution des encours non bancaires sur pays émergents\* (y compris nouvelles acquisitions)

en Md EUR	31.12.2001	31.12.2002
Particuliers	2,0	2,0
Entreprises	9,7	12,0
<b>Total</b>	<b>11,7</b>	<b>14,0</b>

\* Bilan + hors bilan, net des provisions spécifiques.

### • Banque de financement et d'investissement

Au titre de la Banque de financement et d'investissement, la part résiduelle des encours du Groupe, non couverte par des provisions spécifiques ou par des couvertures (OPACE, gage espèces) représente 5,1 Md EUR au 31 décembre 2002 (dont la moitié sur des pays classés *Investment Grade*), en légère baisse par rapport au 31 décembre 2001 (5,7 Md EUR).

### Évolution des encours non bancaires sur pays émergents\*

en Md EUR	31.12.2001	31.12.2002
Risque pays atténué **	1,8	2,0
Risque pays standard	3,9	3,1
<b>Total</b>	<b>5,7</b>	<b>5,1</b>

\* Bilan + hors bilan, net des provisions spécifiques et des couvertures (OPACE, gage espèces).  
 \*\* Opérations pour lesquelles la structure de la transaction atténue le risque-pays sans le supprimer (préfinancement export avec paiement *off shore*, assurance du risque politique, participation à des financements par des institutions financières internationales).

Par ailleurs, les encours couverts par des provisions spécifiques s'élèvent à 0,5 Md EUR.

### Engagements sur les contreparties bancaires

Les autorisations sur les contreparties bancaires et assimilées sont définies à partir d'une cotation interne des établissements et à l'intérieur d'une grille de limites maximales (déclinées par *ratings* et par classe de durée) approuvée par la Direction générale.

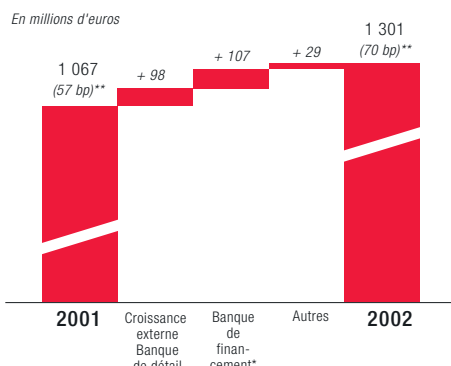
Au 31 décembre 2002, les engagements bancaires bilan (hors titres reçus en pension) + hors bilan s'élèvent à 28 Md EUR (hors risque de livraison et de remplacement). Ils se concentrent très largement (plus de 90 %) sur des établissements classés par les agences de *rating* en catégorie *Investment Grade*, avec une exposition très divisée et à court terme exclusivement dans le cas des *ratings* inférieurs. De fait, le coût du risque de la Société Générale sur ses contreparties bancaires demeure structurellement très faible.

### Provisions, politique de provisionnement et couverture des risques de crédit

#### Provisions pour risques de crédit au 31 décembre 2002

La charge nette du risque commercial du groupe Société Générale au titre de l'exercice 2002 s'élève à 1 268 M EUR, contre 991 M EUR au 31 décembre 2001.

Le coût du risque du Groupe en 2002 s'inscrit par conséquent en hausse, à 70 points de base, contre 57 points de base en 2001.



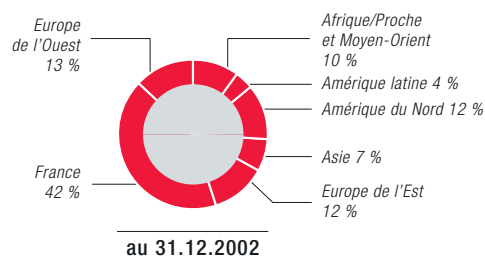
## ÉVOLUTION DU PROVISIONNEMENT DU GROUPE EN 2002

\* Hors reclassement des provisions sur risque argentin  
 \*\* Coût du risque commercial

Sur l'année, la charge du risque du Groupe (y compris litiges) est en augmentation de 22 %. Cette évolution s'explique, d'une part, par l'intégration du besoin de provisionnement de filiales récemment consolidées en Banque de détail (Fiditalia, KB, GEFA, ALD, Eqdom et SKB), d'autre part, par la charge élevée de la Banque de financement intégrant l'impact défavorable du portefeuille télécoms.

### Provisions sur risques de crédit

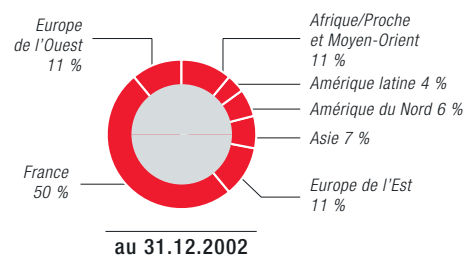
Le provisionnement de nos risques de crédit s'applique principalement à des créances douteuses et litigieuses. Le montant de ces créances se chiffre à 10,1 Md EUR au 31 décembre 2002.



## VENTILATION GÉOGRAPHIQUE DES CRÉANCES DOUTEUSES ET LITIGIEUSES

Total créances douteuses et litigieuses : 10,1 Md EUR

Ces créances sont couvertes par un stock de provisions spécifiques qui s'élève à 8,1 Md EUR au 31 décembre 2002.



## VENTILATION GÉOGRAPHIQUE DU STOCK DE PROVISIONS

Total stock de provisions : 8,1 Md EUR

En tenant compte du stock de provisions spécifiques et du stock de provisions Risques-pays (8,5 Md EUR au total), les créances douteuses et litigieuses du Groupe sont très largement couvertes (84 %).

### Provisionnement Risques-pays

Au-delà du provisionnement habituel des risques de crédit, la banque dispose d'une provision générale Risques-pays destinée à couvrir son exposition sur pays émergents. Cette provision, libre de toute affectation, est calculée sur la base d'une méthodologie qui intègre à la fois une cotation de chaque pays à partir d'une analyse de sa situation économique et financière et une estimation de taux de pertes moyens en cas de crise majeure.

Au 31 décembre 2002, cette provision s'établit globalement à 465 M EUR.

## Les risques de marché

### Organisation

L'organisation du contrôle des risques de marché fait l'objet d'aménagements continus visant à harmoniser les dispositifs de suivi au sein du Groupe et à garantir l'indépendance du contrôle par rapport aux hiérarchies opérationnelles.

Si la responsabilité première de la maîtrise des risques incombe naturellement aux responsables des activités de *front office*, le dispositif de supervision repose sur une structure indépendante : le Département risques de marché de la Direction des risques, en charge notamment :

- du suivi quotidien, indépendamment du *front office*, des positions et des risques issus de toutes les activités de marché du Groupe, et de la comparaison de ces positions et risques avec les limites établies ;
- de la définition des méthodes de mesure du risque et des procédures de contrôle, de la validation des modèles de valorisation utilisés pour le calcul des risques et des résultats, de la validation des réserves ;
- du développement des bases de données et des systèmes utilisés pour mesurer les risques de marché ;
- de l'instruction de l'ensemble des demandes de limites formulées par les centres opératoires, dans le cadre des autorisations globales accordées par la Direction générale et du suivi de leurs utilisations ;
- de la centralisation, la consolidation et du *reporting* des risques de marché du Groupe.

Sur proposition de ce Département, le Comité des risques du Groupe fixe les limites d'intervention par nature d'activité et arrête les principaux choix en matière de maîtrise des risques. Le contrôle de premier niveau est attribué, dans chaque entité supportant des risques de marché, à des agents nommément désignés et indépendants des *front offices*, dont l'activité couvre notamment :

- le suivi permanent des positions et des résultats, en dialogue avec les *front offices* ;
- la vérification quotidienne des paramètres de marché utilisés pour le calcul des risques et des résultats ;
- le calcul quotidien des risques de marché selon une procédure formalisée et sécurisée ;

- le suivi quotidien du respect des limites notifiées à chaque activité et la vérification permanente de l'existence d'un dispositif d'encadrement de l'activité par des limites adaptées.

S'agissant des principales salles de marché en France ou à l'étranger, ces agents, contrôleurs des risques de marché spécialisés, sont placés sous l'autorité hiérarchique directe de la Direction des risques.

### Les méthodes d'évaluation et d'encadrement des risques de marché

L'évaluation des risques de marché à la Société Générale repose sur la combinaison de trois principaux indicateurs de mesure, donnant lieu à encadrement par des limites :

- la Valeur en Risque (VaR) à 99 % conforme au modèle interne réglementaire, indicateur synthétique permettant le suivi au jour le jour des risques de marché pris par la banque, en particulier dans ses activités de *trading* ;
- des mesures en *stress test*, fondées sur un indicateur de type risque décennal. Les mesures de *stress test* permettent de limiter l'exposition du Groupe aux risques systémiques et aux cas de chocs de marché exceptionnels ;
- les limites complémentaires (en sensibilité, en nominal, d'emprise ou de durée de détention...) qui permettent d'assurer une cohérence entre les limites globales en risque et les limites opérationnelles utilisées au *front office*. Ces limites permettent aussi d'encadrer des risques qui ne seraient qu'imparfaitement capturés par les mesures en VaR et en *stress test*.

### La Valeur en Risque à 99 % (VaR)

Cette mesure a été développée à compter de fin 1996. Elle fait l'objet d'amélioration continue, tant par l'ajout de nouveaux facteurs de risque que par l'extension du périmètre suivi en VaR. En 2002, suite à la validation par le régulateur de la dernière extension demandée par la Société Générale, la quasi-totalité des risques de marché pris par le Groupe sont suivis en VaR, et en particulier ceux afférent aux activités et aux produits les plus complexes. Seules quelques entités n'ont pas été intégrées dans le processus VaR, et les risques de marché qui s'y trouvent sont des risques résiduels.

Les risques de taux ou de change résultant des activités de Banque de détail ou de Banque commerciale sont inclus dans

ce périmètre de suivi en VaR dans les cas où ces risques sont transférés aux départements en charge des activités de marché.

La méthode retenue est celle de la "simulation historique", qui présente notamment la caractéristique de prendre implicitement en compte les corrélations entre les différents marchés et les phénomènes de distributions non normales des variations des paramètres de marché. Elle repose en effet sur les principes suivants :

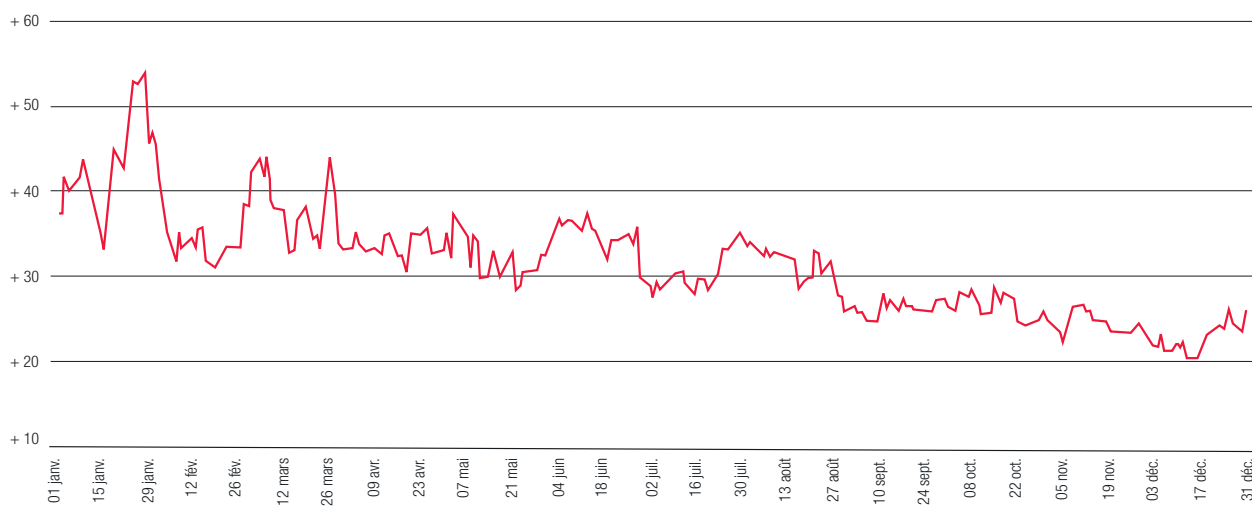
- constitution d'un historique de facteurs de risques représentatifs du risque des positions de la Société Générale (taux d'intérêts, cours des actions, de change et de matières premières, volatilités, *spread* de crédits, etc.). Au total, la VaR est calculée à partir d'une base de près de 10 000 facteurs de risques ;

- détermination de 250 scénarios correspondant aux variations sur un jour observées sur un historique d'un an glissant de ces paramètres ;
- déformation des paramètres du jour selon ces 250 scénarios ;
- revalorisation des positions du jour sur la base de ces 250 déformations des conditions de marché du jour, sur la base d'une réévaluation prenant en compte la non-linéarité des positions.

La Valeur en Risque à 99 % est le plus grand risque obtenu après élimination de 1 % des occurrences les plus défavorables : sur un an d'historique, soit 250 scénarios, elle correspond à la moyenne entre les deuxième et troisième plus grands risques constatés.

La VaR est en premier lieu destinée à suivre les activités de marché logées dans les portefeuilles de *trading* de la Banque. En 2002, la limite en VaR pour l'ensemble des activités de *trading* était fixée à 60 M EUR.

L'évolution de la Valeur en Risque des activités de *trading* de la banque, sur l'ensemble du périmètre de suivi, se présente de la manière suivante au cours de l'exercice 2002 :



**ÉVOLUTION DE LA VaR DE TRADING (PORTEFEUILLES DE TRADING DES ACTIVITÉS DE MARCHÉ) AU COURS DE L'ANNÉE 2002 (1 JOUR, 99 %)**

En millions d'euros

Par facteur de risque, l'évolution de la valeur en risque a été la suivante :

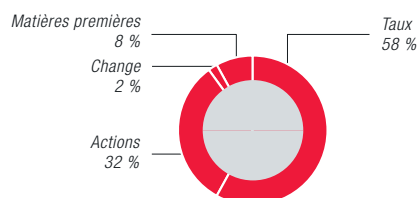
## Ventilation par facteur de risque de la Valeur en Risque trading – Évolution 2001-2002

en M EUR

1 jour, 99 %	Fin d'année		Moyenne		Minimum		Maximum	
	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2002	2001
Risque de taux	(27)	(26)	(30)	(30)	(23)	(13)	(43)	(50)
Risque actions	(12)	(21)	(17)	(24)	(8)	(16)	(30)	(39)
Risque de change	(1)	(1)	(1)	(2)	(1)	(1)	(3)	(3)
Risque matières premières	(2)	(4)	(4)	(2)	(1)	(1)	(6)	(5)
Effet de compensation	16	13	20	20	NS*	NS*	NS*	NS*
<b>Total</b>	<b>(26)</b>	<b>(39)</b>	<b>(32)</b>	<b>(38)</b>	<b>(20)</b>	<b>(22)</b>	<b>(56)</b>	<b>(56)</b>

\* Compensation non significative, les pertes potentielles minimales/maximales par type de risque n'intervenant pas aux mêmes dates.

Dans le tableau ci-dessus, la VaR moyenne baisse de 38 à 32 M EUR entre 2001 et 2002, la raison principale en est la réduction de l'exposition aux actions. Il convient également de noter le maintien de la compensation à un niveau élevé traduisant une bonne diversification des risques de la banque.



### VENTILATION de VaR DE TRADING PAR TYPE DE RISQUE

#### Limites méthodologiques de la mesure en VaR

La VaR repose sur un modèle et des hypothèses qui, naturellement, ont des limites. Les principales "lacunes" du modèle sont :

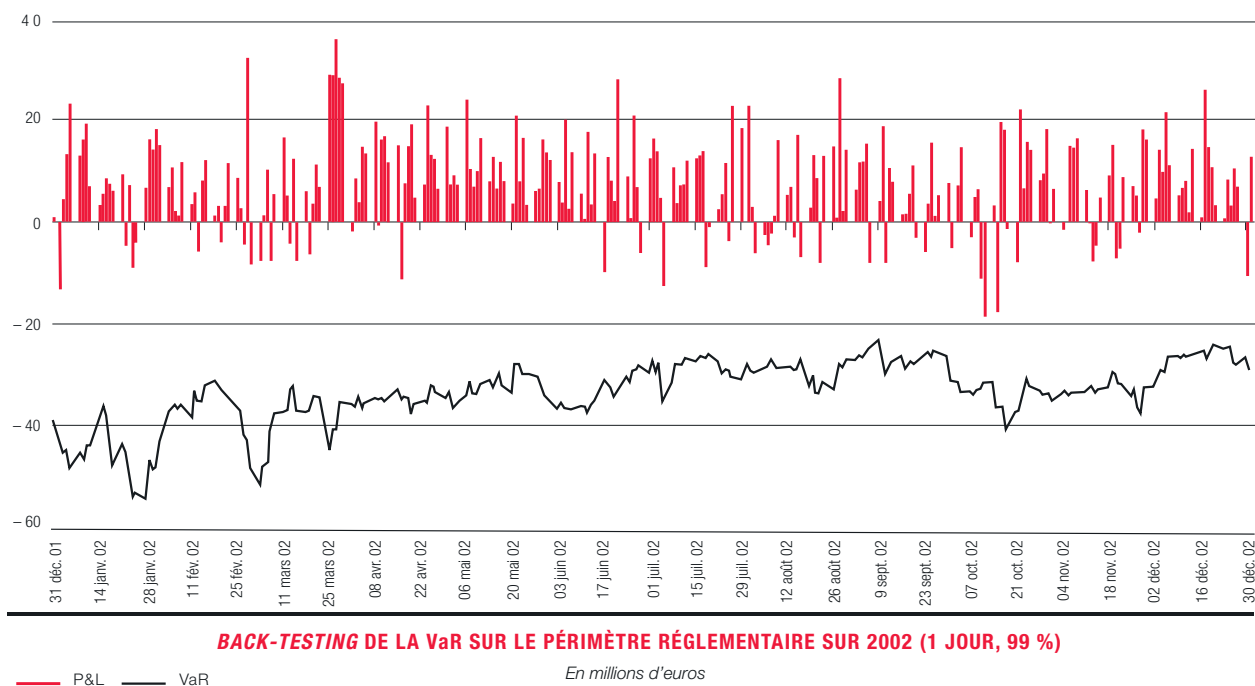
- l'utilisation de chocs "1-jour" suppose que toutes les positions peuvent être liquidées ou couvertes en un jour, ce qui n'est pas toujours le cas pour certains produits et dans certaines situations de crise ;

- l'utilisation d'un intervalle de confiance de 99 % ne tient pas compte des pertes pouvant survenir au-delà de cet intervalle de confiance ; la VaR est donc un indicateur de perte sous des conditions normales de marché, et ne prend pas en compte les mouvements exceptionnels ;

- la VaR est calculée à la clôture du marché, les mouvements de marché *intra-day* ne sont pas pris en compte.

Le Groupe encadre ce risque méthodologique en :

- évaluant systématiquement la pertinence du modèle à travers un *back-testing* qui vérifie que le nombre de jours pour lesquels le résultat négatif dépasse la VaR est conforme à l'intervalle de confiance de 99 %, ce qui est le cas depuis que le système de VaR est en place. Ce *back-testing* est conduit sur chacun des périmètres pour lesquels une VaR est calculée, ce qui permet de valider le processus aussi bien au niveau global qu'à celui de chacune des sous-activités. Le graphique sur la page suivante représente le *back-testing* de la VaR sur le périmètre réglementaire. En 2002, le résultat quotidien n'a jamais excédé le montant de la VaR. Statistiquement, 2 à 3 dépassements par an resteraient compatibles avec l'intervalle de confiance de 99 % retenu ;
- complétant le système de VaR par des mesures de *stress test*.



## La mesure en *stress test*

Parallèlement au modèle interne de VaR, la Société Générale suit ses expositions en *stress test* pour prendre en compte des perturbations de marché exceptionnelles.

La mesure du risque en *stress test* suit les principes suivants :

- les risques sont calculés séparément et quotidiennement pour chaque activité et pour chaque marché, tous produits confondus, sans tenir compte des corrélations entre marchés ;
- le risque est l'impact le plus défavorable sur le résultat de variations exceptionnelles et brutales des conditions de marché ou de variations moins extrêmes permettant de tenir compte du caractère non linéaire de certaines positions ;
- les hypothèses de variations extrêmes retenues sont adaptées à chaque sous-jacent et déterminées à partir d'une analyse de séries historiques longues et actualisées en permanence en fonction de l'évolution des marchés (intégration, notamment, des scénarios d'août et septembre 1998, crise asiatique de 1997, krach de 1987) ;

- des limites en *stress test* sont établies pour certaines activités et pour l'activité globale Société Générale.

Les pages suivantes reprennent un tableau des scénarios retenus pour les *stress test* de chacun des principaux facteurs de risque et leur montant au 31 décembre 2002 (rappelons que ces divers risques ne sont pas additifs dans une mesure de choc décennal car ils ont une probabilité très faible de se produire tous simultanément).

Pour chaque activité, le risque est la somme des cas les plus défavorables possibles, sans tenir compte des corrélations entre marchés ou entre devises. Par exemple, dans le cas des activités sur actions et indices, le risque global est la somme des risques de perte les plus importants pour chacune des places boursières, certains risques correspondant à une hausse du marché, d'autres à une baisse. Naturellement, cette hypothèse de non-corrélation est fort peu probable et reflète une approche prudente du risque global de chaque activité.

Les différents scénarios des *stress test* font l'objet de révisions régulières et de compléments en liaison avec les équipes d'économistes du Groupe et les différents spécialistes, sous l'égide de la Direction des risques.

## Risque stress test décennal : mesure au 31.12.02 et hypothèses retenues

Scénarios stress test	Valeurs au 31.12.02 et hypothèses
<b>Risque de change :</b>	<b>Valeur au 31.12.02 : – 9 M EUR</b>
Risque sur position de change	Risque mesuré par devise, sur la base d'un choc de +/- 6 % pour les devises non émergentes, + 10/- 15 % pour les devises flottantes émergentes et + 10/- 20 % pour les devises émergentes faisant l'objet d'un flottement géré.
Risque sur options de change	Risque mesuré par couple de devises, sur la base d'une variation simultanée du spot (cf. ci-dessus) et des volatilités (variation relative comprise dans la fourchette – 30/+ 60 % pour la maturité "1 semaine", jusqu'à – 7/+ 10 % pour la maturité "10 ans").
<b>Risque de taux :</b>	<b>Valeur au 31.12.02 : – 203 M EUR</b>
Risque directionnel de taux	Scénarios définis par catégorie de devises. Sur les devises de catégorie A (EUR et USD), variation relative des taux évoluant de – 30/+ 60 % pour le taux à 1 semaine, jusqu'à +/- 8 % pour les maturités à 10 ans ou plus).
Risque de pivot	Scénarios définis par catégorie de devises. Déformation de la courbe des taux "autour" de pivots à 2 ans, 5 ans et 10 ans.
Risque de <i>swap spread</i>	Scénarios définis par catégorie de devises. Élargissement du <i>swap spread</i> de 10 à 100 points de base selon la devise.
Risque spécifique / titres IG de taux	Doublement des <i>spreads</i> de signature.
Risque optionnel de taux	Risque mesuré sur la base des scénarios croisés de variations simultanées des taux (voir ci-dessus) et des volatilités : hausse directionnelle, baisse directionnelle, deux scénarios de pivot selon la maturité de l'option, deux scénarios de pivot selon la maturité du sous-jacent.
<b>Risque actions/indices :</b>	<b>Valeur au 31.12.02 : – 298 M EUR</b>
Risque sur les positions cash actions	Baisse des cours de bourse de – 15 % pour les bourses de pays non émergents et de – 30 % pour les bourses de pays émergents. Ces chocs étant augmentés dans le cas de titres illiquides.
Risque sur les dérivés sur actions et indices	Variation simultanée des cours de bourse (variation de + 10/- 15 % pour les bourses de pays non émergents et de + 15/- 30 % pour les bourses de pays émergents) avec hausse des volatilités (+ 40 % sur la maturité "3 mois" jusqu'à + 9 % sur la maturité "5 ans"), et un scénario de baisse des volatilités (– 20 % sur la maturité "3 mois" jusqu'à – 5 % sur la maturité "5 ans") avec "spot" inchangé.
<b>Risque sur matières premières :</b>	<b>Valeur au 31.12.02 : – 26 M EUR</b>
Énergie – Matières premières	Variation simultanée des cours des matières premières (+20/- 30 % pour les produits pétroliers, +/- 15 % pour l'or, + 30/- 20 % pour l'argent...) et des volatilités (variation relative en fonction du produit et de la maturité).
<b>Risques marchés émergents :</b>	<b>Valeur au 31.12.02 : – 27 M EUR</b>
	Le pire de deux scénarios (choc de <i>spread-pays</i> de + 100/- 50 % et choc de prix de + 20/- 45 %) est retenu par pays.

## Les risques structurels

La mise en œuvre des règlements 97-02 et 2001-01 du CRBF sur le contrôle interne a constitué pour la Société Générale l'occasion de formaliser les principes de suivi des risques pris par la banque en matière de taux, de change et de liquidité en vigueur depuis plusieurs années.

Le principe général est de concentrer ces risques au sein des activités de marché, où ils sont suivis et contrôlés suivant les modalités exposées au chapitre ci-dessus, en couvrant de la manière la plus fine possible, au cas par cas ou de manière globale (centrale financière), les risques attachés aux opérations commerciales et aux opérations de gestion propre (opérations touchant les capitaux propres, les investissements, les émissions obligataires).

Les risques dits "structurels" ne résultent donc que des positions résiduelles – après couverture – attachées à ces opérations.

## Organisation

La maîtrise des risques structurels incombe au premier chef aux Directeurs des différentes entités opérationnelles du Groupe, chacun d'entre eux bénéficiant à travers sa direction financière de l'assistance d'un "responsable des risques structurels" chargé de l'analyse et de l'établissement des *reportings* (contrôle de premier niveau). Les entités utilisent un système communautaire pour effectuer leur *reporting* en terme de risques structurels.

Le Département de la gestion du bilan au sein de la Direction financière et du développement est en charge du suivi direct de l'activité domestique ainsi que de la consolidation des positions des entités du Groupe. Il a également un rôle d'assistance et de validation des modèles utilisés par les entités (contrôle de second niveau).

Il s'appuie sur les directions financières de branches qui sont garantes de la qualité des informations remontées trimestriellement par l'ensemble des entités du Groupe. Ces remontées trimestrielles en terme de risques structurels sont de qualité comptable.

Enfin, le Comité financier, organe de Direction générale, valide les méthodes d'analyse et de mesure des risques, fixe les limites d'exposition relatives à chaque entité du Groupe. Le Comité financier examine périodiquement les analyses en terme de risques de taux, de risques de change et de risques de liquidité établies par le Département de la gestion du bilan.

Enfin le Comité financier examine les principaux sujets relatifs à la maîtrise des risques structurels.

## Risques structurels de taux

Les risques structurels de taux proviennent des excédents ou déficits résiduels – après couvertures – d'encours à taux fixe sur les échéances à venir.

L'analyse des risques structurels de taux repose sur l'évaluation, à partir du stock des opérations, de l'évolution des encours et du mode de rémunération/facturation, soit à taux fixe, soit à taux variable.

Les actifs et les passifs sont analysés indépendamment sans affectation a priori des ressources aux emplois. Les échéancements des encours intègrent le résultat de la modélisation des comportements historiques de la clientèle (épargne à régime spécial, remboursements anticipés...), complétés d'hypothèses à caractère partiellement conventionnel sur certains agrégats (fonds propres et dépôts à vue principalement). Les positions optionnelles sont traduites en équivalent delta afin d'être homogènes et agrégeables aux positions sous-jacentes. La détermination des impasses permet de calculer la sensibilité de la position à la variation des taux.

Le *stress test* utilisé est, à ce jour, une variation instantanée parallèle de la courbe des taux de 1 %. L'impact de ce scénario sur la valeur actuelle nette du portefeuille constitué de l'ensemble des actifs et des passifs représente l'indicateur à comparer aux limites.

Les dépôts générés par l'activité de détail en France, considérés comme étant largement à taux fixe, excèdent les emplois de même nature. Grâce à des opérations de macrocouverture réalisées principalement sous la forme de *swaps* receveurs de taux fixe, la sensibilité des réseaux a été, dans le cadre des hypothèses retenues, maintenue à un niveau faible. Globalement, la sensibilité de la Banque de détail en France ressort à moins de 100 M EUR.

Les opérations avec les grandes entreprises sont adossées et ne génèrent donc pas de risque de taux.

De ce fait, l'essentiel de la position résiduelle est lié, d'une part, à la part des fonds propres replacée sur des instruments de taux et, d'autre part, aux dépôts en devises dans des filiales ou succursales dans des pays à devises faibles qui ne sont pas replacés sur des durées aussi longues que souhaitées, souvent pour des raisons d'absence de emplois longs à taux fixe ou de produits de couverture tels que des *swaps*.

La sensibilité globale de la Société Générale est demeurée à un niveau faible par rapport au niveau global de fonds propres de la banque, inférieure à la limite globale fixée par la Direction générale de 2,5 % des fonds propres.

### Risques structurels de change

Les risques structurels de change sont dus pour l'essentiel :

- aux dotations et titres de participations en monnaie étrangère financés par achat des devises,
- aux réserves dans les implantations étrangères,
- au réemploi pour des raisons réglementaires locales, par certaines implantations étrangères, de leurs fonds propres dans une devise différente de celle des apports.

Ces positions sont volontairement prises par la Société Générale dont la politique est, dans le cadre de ses investissements à très long terme, d'acheter pour partie les dotations lorsqu'elles sont faites en devises réputées fortes (USD, CZK, GBP, JPY).

Le résultat de ces positions est comptabilisé au travers des écarts de conversion qui figurent dans la situation nette et contribue donc à la couverture des ratios de solvabilité contre les fluctuations de change, le Groupe ayant pour objectif d'insensibiliser son ratio de solvabilité aux variations de change.

### Risque de liquidité

Dans le cadre de son activité de détail, la Société Générale dispose d'une importante base de dépôts largement diversifiée et constituant une ressource à caractère permanent, disponible pour financer l'activité domestique et générant même un excédent de liquidité. Le financement des opérations de crédit à la clientèle internationale repose sur le marché extrêmement liquide et important des certificats de dépôts aux États-Unis et sur le marché interbancaire. Les activités titres portent en majorité sur des titres liquides, financés par le biais de mises en pension.

La stabilité de ses ressources permet à la Société Générale de ne plus recourir depuis plusieurs années aux émissions obligataires autres que les emprunts subordonnés ou des émissions structurées répondant à des besoins commerciaux spécifiques. Symétriquement, le recours à l'endettement au jour le jour est contenu à l'intérieur de limites volontairement réduites afin de prémunir la banque contre tout risque à très court terme.

## Les risques opérationnels

### Description générale

Les risques opérationnels se définissent comme les risques de pertes résultant de l'inadaptation ou de la défaillance de procédures, de personnes ou de systèmes internes ou encore d'événements extérieurs (catastrophe, incendie, agressions, etc.). Ils incluent les risques liés à la sécurité des systèmes d'information, les risques juridiques et réglementaires et les risques environnementaux. On leur associe les risques liés aux activités de la banque, les risques liés à la stratégie et les risques d'image.

Traditionnellement, le risque opérationnel est considéré comme faisant naturellement partie des activités de la banque. Sa gestion repose sur l'existence de procédures détaillées et sur la surveillance permanente exercée par les Directions commerciales et fonctionnelles, auxquelles s'ajoutent les missions d'audit et de l'Inspection générale.

La Direction générale a décidé d'adopter une approche rigoureuse et cohérente ayant pour but de renforcer la maîtrise des risques opérationnels du Groupe.

Cette nouvelle démarche correspond aux recommandations du Comité de Bâle de la supervision bancaire et s'inscrit dans les nouvelles exigences réglementaires concernant le ratio de solvabilité à mettre en place en 2006.

Tout en s'appuyant sur les expertises existantes, le nouveau dispositif implique que le risque opérationnel fait l'objet d'une identification et d'une évaluation spécifique, d'un suivi et d'un contrôle normalisé, se traduisant par des mesures de réduction de risque appropriées.

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre d'un ensemble unifié de procédures, d'outils et de méthodologies dont la définition et le développement sont sous la responsabilité de la Direction des risques, mais dont la mise en œuvre pratique est à la charge des Directions commerciales et fonctionnelles.

Les Directions commerciales et fonctionnelles restent intégralement responsables du suivi, du contrôle et des conséquences financières des risques opérationnels qu'elles engendrent.

### Gestion des risques opérationnels

Afin de permettre une gestion unifiée et efficace des risques opérationnels, le Groupe a élaboré une classification précise et exhaustive de l'ensemble des risques opérationnels bancaires,

en les déclinant selon les 8 grandes catégories d'événements ci-dessous :

- litiges commerciaux,
- litiges avec les autorités,
- erreurs de tarification ou d'évaluation du risque,
- erreurs d'exécution,
- fraude et autres activités criminelles,
- opérations de marché frauduleuses (*rogue trading*),
- pertes de moyens d'exploitation,
- défaillance des systèmes.

De plus, le Groupe a fait le choix de mettre en place des outils d'évaluation quantitative et qualitative des risques opérationnels, qui incluent les éléments suivants :

- une base de données des pertes opérationnelles internes, alimentée par l'ensemble du Groupe et permettant à chaque direction d'analyser les erreurs ou les pertes (profils et tendances) majeures de son activité et prendre les mesures correctives nécessaires ;
- une base de données des pertes opérationnelles externes (pertes extrêmes subies par d'autres banques internationales engagées dans les mêmes métiers que les nôtres) afin de compléter les données historiques internes ;
- une méthode d'évaluation qualitative de notre degré de vulnérabilité aux risques opérationnels résiduels actuels et potentiels, en partant d'une analyse des risques intrinsèques caractéristiques d'une activité, complétée d'une auto-notation de l'efficacité du dispositif de contrôle affecté à ces risques ;
- des indicateurs clés de pertes opérationnelles, permettant d'identifier les sources potentielles de pertes de chaque activité.

## Mesure des risques opérationnels

Le Groupe développe des méthodes de mesure des risques opérationnels le mettant en position d'appliquer les systèmes les plus avancés lorsque les normes réglementaires en cours d'élaboration auront été finalisées.

Parmi les risques opérationnels, les risques de litiges commerciaux ou de litiges avec les autorités ainsi que les risques industriels liés à l'environnement font l'objet d'une analyse particulière présentée ci-dessous.

## Les risques juridiques

### Situation de dépendance

La Société Générale n'est dépendante à l'égard d'aucun brevet ou licence et d'aucun contrat d'approvisionnement industriel, commercial et financier.

### Risques et litiges

Il n'existe pas de fait exceptionnel ni de litige susceptible d'affecter de façon significative les résultats et la situation financière du Groupe dont les conséquences telles qu'estimées au 31 décembre 2002 n'aient été intégrées dans les comptes du Groupe.

Les conséquences de toutes les notifications de redressements fiscaux ayant affecté les résultats de la Société Générale et de ses filiales intégrées jusqu'au 31 décembre 2002 sont raisonnablement provisionnées à la clôture de l'exercice 2002. Il en est de même des redressements notifiés en décembre 2002 au regard de la TVA.

Le 19 janvier 2000, *the High Risk Opportunities Hub Fund Ltd.*, un fonds à risque (hedge fund) actuellement en liquidation et représenté par ses liquidateurs, a intenté une action en justice contre la Société Générale (ainsi que contre une autre banque) devant la *Supreme Court* de l'État de New York. Le demandeur réclamait des dommages et intérêts d'un montant pouvant atteindre 1 Md USD pour préjudice direct et indirect, résultant de sa mise en liquidation, en alléguant que celle-ci serait imputable à une non-exécution de contrats relatifs à des opérations de change à terme USD/RUB sans livraison. La Société Générale considérait que cette allégation n'était pas fondée. Un accord de principe sur une transaction a été conclu, qui reste à homologuer par le tribunal, et dont le montant a été couvert par la provision pour risque déjà constituée à titre prudentiel dans les états financiers du Groupe.

Le 27 novembre 2000, une action en responsabilité a été engagée devant la *United States Court for the district of Massachusetts* par le Fonds de pension des camionneurs de la région New England (*New England Teamsters and Trucking Industry Pension Fund*) contre SG Cowen. Cette action qui tend à obtenir réparation, à hauteur de 232 M EUR, de la baisse des valeurs confiées en gestion par le Fonds à SG Cowen est en cours d'instruction. SG Cowen dispose d'arguments solides pour contester cette demande, notamment parce qu'elle repose sur des griefs étrangers à ses obligations contractuelles. Une police d'assurances couvre le risque éventuel de condamnation.

Fin 2001 et début 2002, plusieurs cadres ou dirigeants de la Société Générale, ainsi que la personne morale, ont été entendus et mis en examen dans le cadre d'une instruction judiciaire pour blanchiment ouverte à Paris.

Comme d'autres banques travaillant en France, la Société Générale est impliquée, soit parce que certains chèques tirés sur la Société Générale, considérés par les enquêteurs comme correspondant à des opérations de blanchiment, ont été payés par la banque, soit parce qu'ils ont été présentés par elle à l'encaissement auprès d'autres banques françaises, en sa qualité de banque correspondante de certaines banques étrangères.

Dans ces opérations, les enquêteurs contestent – comme ils l'ont déjà fait à l'égard des banques précédemment mises en cause – l'absence de vérification systématique des chèques traités.

Aucun élément du dossier ne laisse cependant supposer qu'un collaborateur ou un service de la banque ait commis un délit de blanchiment.

Aucune constitution de partie civile, tendant à obtenir la réparation d'un préjudice quelconque, n'a, non plus, été déposée contre la Société Générale ou ses collaborateurs.

La question des obligations des banques en matière de contrôle des chèques concerne l'ensemble des établissements bancaires implantés en France ainsi que les autorités de tutelle. À la suite d'une demande de la Fédération bancaire française, un nouveau règlement du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière a été homologué le 26 avril 2002. Il impose désormais aux banques des obligations de vigilance en matière de chèques aux fins de lutte contre le blanchiment des capitaux.

En janvier 2002, la Société Générale a appris qu'une fraude aurait été commise par un ancien employé de l'activité de *retail brokerage* de SG Cowen Securities, qui a été vendue en octobre 2000. Cet agent a été ultérieurement condamné pour avoir, pendant plusieurs années, détourné des avoirs des clients dont il s'occupait chez ses employeurs successifs. Dans ce cadre, plusieurs anciens clients de SG Cowen ont intenté une action en justice contre les différentes parties concernées, y compris SG Cowen.

La Société Générale coopère pleinement avec les différentes autorités judiciaires et réglementaires en charge de ce dossier. Les dispositions nécessaires vis-à-vis des assureurs ont également été prises et, à titre de précaution, une provision de 159 M EUR a été constituée pour couvrir les différentes conséquences de cette affaire.

## Risques environnementaux

Voir page 79 de la brochure "Activité 2002."

## Assurances des risques opérationnels

### I – Description des assurances souscrites : Politique générale

La Société Générale déploie une politique d'assurance mondiale consistant à rechercher sur le marché les garanties les plus larges et les plus élevées au regard des risques auxquels est exposé le Groupe. En complément des assurances peuvent être souscrites localement soit pour des garanties de premier niveau inférieures aux seuils de garanties mondiales, soit pour des garanties particulières bénéficiant à des activités spécifiques.

Comme pour toutes les grandes entreprises, la contraction du marché de l'assurance constatée depuis 2001 a rendu plus difficile en 2002 la mise en place de programmes d'assurance adaptés à nos besoins.

Si pour les garanties de type classique il a été possible de reconduire la majorité des protections achetées sur le marché, les difficultés rencontrées par les assureurs n'ont pas permis de conserver, en particulier pour les garanties des risques liés aux activités financières, les niveaux de garanties existant précédemment.

Cependant, malgré le tarissement de l'implication des assureurs sur ces risques, il a été possible de mettre en place des programmes d'assurance substantiellement supérieurs aux niveaux de pertes constatés.

### II – Description des niveaux de couverture

#### a) Risques généraux :

1. Les immeubles et leur contenu, y compris le matériel informatique, sont assurés pour des montants correspondant à leur valeur de remplacement. En France, le budget correspondant est de 2,9 M EUR.
2. Les responsabilités civiles autres que professionnelles (exploitation, mandataires sociaux, automobile...) sont couvertes partout dans le monde par des assurances. Les montants assurés sont variables selon les pays, mais correspondent aux besoins de l'exploitation. Le budget en France est de 1,6 M EUR.

#### b) Risques propres à l'activité :

L'assurance ne constitue qu'un des moyens de prévenir les conséquences des risques propres de l'activité. Elle vient en complément de la politique de maîtrise des risques menée par le Groupe.

## 1. Prêts Immobiliers

90 % des prêts immobiliers accordés par la banque sont assurés contre les risques de décès, invalidité ou incapacité de l'emprunteur.

## 2. Vol/Fraude

Ces risques sont inclus dans une police "globale de banque" assurant l'ensemble des activités banque dans le monde entier.

## 3. Responsabilité civile professionnelle

Les conséquences d'éventuelles mises en cause sont assurées dans le cadre d'un plan mondial. Le niveau de couverture correspond aux meilleures offres du marché.

## 4. Pertes d'exploitation

Les conséquences d'un arrêt accidentel de l'exploitation sont assurées dans le cadre d'un plan mondial. Cette garantie intervient en complément de plans de continuité de l'exploitation. Les montants assurés sont de nature à permettre de couvrir les pertes encourues entre la survenance de l'événement et la mise en place des mécanismes de secours.

## Autres risques

Aucun risque, à la connaissance du Groupe, n'est à mentionner à ce titre.

## Ratios réglementaires

### Ratio international de solvabilité (anciennement dénommé ratio Cooke)

Le ratio international de solvabilité requiert, pour les établissements exerçant un volume notable d'activités de caractère international, le maintien permanent d'un niveau de fonds propres permettant de faire face tant aux risques de crédit qu'aux risques de marché.

Jusqu'au 31 décembre 1997, il couvrait essentiellement les risques de contrepartie, il a été étendu aux risques de marché (risque de taux, risque de change, risque sur actions, risque sur matières premières) dès le début de 1998.

Le dispositif de suivi des risques de marché autorise les établissements bancaires à calculer leurs exigences réglementaires de fonds propres à partir de leurs modèles internes, sous réserve qu'ils remplissent un ensemble de conditions,

qu'ils s'inscrivent dans le cadre d'une gestion des risques adaptée et que le modèle ait été validé par les autorités de tutelle. La Société Générale a reçu l'accord de la Commission bancaire pour utiliser son modèle interne de mesure de la VaR (cf. "Les méthodes d'évaluation des risques de marché", page 23).

Depuis le 31 décembre 1998, le calcul des risques de marché est effectué pour l'essentiel des opérations en utilisant ce modèle interne, la méthode standard étant utilisée pour le reliquat.

Le ratio de solvabilité international s'établit à 11,13 % au 31 décembre 2002, sans recours à des fonds propres "surcomplémentaires" (Tier 3), à comparer aux ratios de 11,49 % en décembre 2001 et 12,51 % en décembre 2000.

### Fonds propres prudentiels, encours pondérés et ratios de solvabilité

en M EUR au 31 décembre	2002	2001
<b>Fonds propres prudentiels</b>		
Capitaux propres part du Groupe	15 734	15 750
Dividendes	(853)	(850)
Fonds pour risques bancaires généraux	207	366
Intérêts minoritaires après distribution	1 768	1 704
Actions de préférence	1 668	1 890
Déductions prudentielles <sup>(1)</sup>	(3 265)	(3 524)
<b>Total fonds propres durs</b>	<b>15 259</b>	<b>15 337</b>
<b>Total fonds propres complémentaires</b>	<b>9 219</b>	<b>9 178</b>
<b>Autres déductions <sup>(2)</sup></b>	<b>(3 621)</b>	<b>(3 446)</b>
<b>Total de fonds propres prudentiels</b>	<b>20 857</b>	<b>21 069</b>
<b>Risques pondérés</b>	<b>187 384</b>	<b>183 431</b>
<b>Ratio international de solvabilité (ratio Cooke)</b>	<b>11,13 %</b>	<b>11,49 %</b>
<b>Tier one ratio</b>	<b>8,14 %</b>	<b>8,36 %</b>

(1) Principalement formées par les survaleurs et les immobilisations incorporelles.

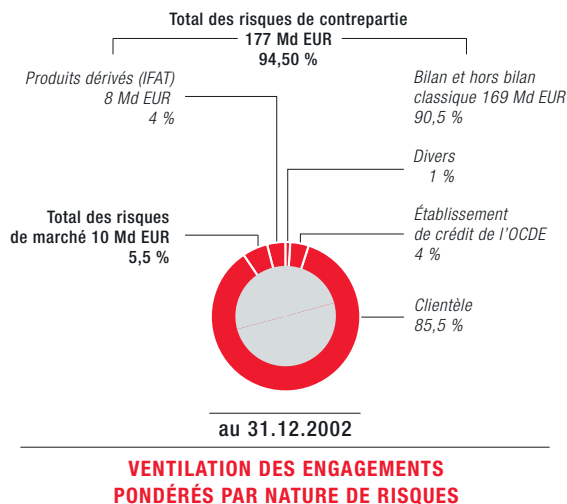
(2) Participations dans des sociétés financières non consolidées ou mises en équivalence.

Les capitaux propres part du Groupe s'élevèrent à fin décembre 2002 à 15,7 Md EUR (à comparer à 15,8 Md EUR en 2001). Après prise en compte des intérêts minoritaires, des actions de préférence, du FRBG et des déductions prudentielles, les fonds propres pruden­tiels de base s'élevèrent à 15,3 Md EUR, soit un Tier one ratio de 8,14 % au 31 décembre 2002 (8,36 % au 31 décembre 2001).

Par type d'activité, les risques pondérés s'analysent comme suit :

- l'augmentation des risques pondérés sur l'exercice 2002 (+ 4 Md EUR) résulte de la hausse des risques de contrepartie. Ces derniers représentent 94,5 % des encours pondérés au 31 décembre 2002, soit 177 Md EUR (contre 94 % au 31 décembre 2001) ;
- la part des encours relatifs aux risques de marché s'élève à 5,5 %, relativement stable par rapport à l'exercice précédent (6 %).

L'essentiel du risque de crédit sur produits dérivés porte sur des instruments de maturité inférieure à 5 ans (une analyse détaillée est fournie dans l'annexe aux comptes consolidés, note 21, page 61).



## Le ratio d'adéquation des fonds propres (dit ratio AFP)

Entré en vigueur en 1996, ce ratio s'est substitué au ratio européen de solvabilité. Il définit le besoin en fonds propres nécessaire pour couvrir les risques de contrepartie et de marché.

Au 31 décembre 2002, ces exigences étaient couvertes à hauteur de 154,3 % (à comparer à 156,8 %, au 31 décembre 2001) par les fonds propres du Groupe sans recours à des fonds propres "surcomplémentaires" (Tier 3).

Comme pour le ratio international, l'exigence de fonds propres du Groupe provient principalement de l'activité bancaire classique.

## Le ratio de contrôle de grands risques

Il est calculé chaque trimestre.

Le groupe Société Générale le respecte en permanence :

- le montant total des risques encourus sur un même bénéficiaire n'excède pas 25 % des fonds propres nets du Groupe,
- le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques dépassent, pour chacun d'entre eux, 10 % des fonds propres nets consolidés, n'excède pas l'octuple de ces fonds propres consolidés.

## Le ratio de liquidité

Pour la surveillance de la liquidité à court terme, le coefficient réglementaire de liquidité à un mois s'établissait pour la Société Générale à 120 % en moyenne sur l'exercice 2002. À chaque fin de mois de l'année 2002, il s'est situé au-dessus du minimum réglementaire de 100 %.

## Le coefficient de fonds propres et de ressources permanentes (dit ratio prudentiel)

Pour le long terme, le ratio prudentiel mesure la couverture des emplois à plus de 5 ans par des ressources de durée résiduelle supérieure à 5 ans. Au 31 décembre 2002, ce coefficient s'établissait pour la Société Générale à 99,3 %, toujours au-dessus de la norme réglementaire de 60 %.

## ÉTATS FINANCIERS DU GROUPE

### Bilan consolidé au 31 décembre 2002

#### Actif

<i>en M EUR au 31 décembre</i>	<b>2002</b>	<b>2001</b>	<b>2000</b>
Caisse, banques centrales, comptes courants postaux	5 090	6 979	3 276
Créances sur les établissements de crédit (Note 3)	54 354	63 548	54 174
Opérations avec la clientèle (Note 4) *	184 642	182 738*	163 464*
Opérations de crédit-bail et de location assimilées (Note 5) *	17 351	16 634*	11 369*
Effets publics et valeurs assimilées (Note 6)	28 010	38 648	27 657
Obligations et autres titres à revenu fixe (Note 6)	65 295	52 361	51 568
Actions et autres titres à revenu variable (Note 6)	35 019	37 588	41 994
Placements nets des entreprises d'assurance (Note 7)	37 257	35 361	32 618
Participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme (Note 8)	6 267	6 479	6 291
Participations dans les entreprises mises en équivalence	591	701	837
Immobilisations corporelles et incorporelles (Note 9) *	5 740	5 781*	4 208*
Écarts d'acquisition actif (Note 10)	2 154	2 462	400
Autres actifs et comptes de régularisation (Note 11)	59 495	63 219	58 025
<b>Total</b>	<b>501 265</b>	<b>512 499</b>	<b>455 881</b>

#### Hors bilan

Engagements de financement donnés (Note 19)	82 154	99 603	98 519
Engagements de garantie donnés (Note 19)	48 046	35 439	38 282
Engagements donnés sur titres	7 206	6 359	11 649
Opérations en devises (Note 20)	349 409	342 685	289 063
Engagements sur instruments financiers à terme (Note 21)	5 187 753	5 290 456	4 999 529
Engagements donnés de l'activité d'assurance	342	348	356

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des comptes consolidés.)

\* Montants retraités par rapport à la présentation adoptée dans les rapports annuels 2001 et 2000.

M EUR = millions d'euros  
Md EUR = milliards d'euros

## Passif

<i>en M EUR au 31 décembre</i>	<b>2002</b>	<b>2001</b>	<b>2000</b>
Banques centrales, comptes courants postaux	1 478	1 847	2 890
Dettes envers les établissements de crédit (Note 12)	69 239	85 124	83 369
Opérations avec la clientèle (Note 13)	196 085	200 316	164 717
Dettes représentées par un titre (Note 14)	77 877	62 974	50 479
Provisions techniques des entreprises d'assurance (Note 15)	35 760	34 134	32 022
Autres passifs et comptes de régularisation (Note 16)	87 767	95 280	93 441
Écarts d'acquisition passif (Note 10)	–	7	36
Provisions pour risques et charges (Note 17)	2 347	2 396	2 320
Dettes subordonnées (Note 18)	11 199	10 483	9 671
Fonds pour risques bancaires généraux	207	366	366
Actions de préférence	1 668	1 890	1 360
Intérêts minoritaires	1 904	1 932	1 523
<b>Capitaux propres</b>			
Capital souscrit	538	539	529
Prime d'émission	3 819	3 980	3 526
Actions d'autocontrôle	(924)	(1 162)	(1 064)
Réserves consolidées	10 904	10 239	7 998
Résultat de l'exercice	1 397	2 154	2 698
<b>Sous-total</b>	<b>15 734</b>	<b>15 750</b>	<b>13 687</b>
<b>Total</b>	<b>501 265</b>	<b>512 499</b>	<b>455 881</b>

## Hors bilan

Engagements de financement reçus	3 739	3 765	6 795
Engagements de garantie reçus	33 723	33 029	31 148
Engagements reçus sur titres	7 185	8 279	11 021
Opérations en devises (Note 20)	351 801	344 428	289 499
Engagements reçus de l'activité d'assurance	140	117	98

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des comptes consolidés.)

## Compte de résultat consolidé

en M EUR au 31 décembre	2002	2001	2000
<b>Produits nets d'intérêts relatifs aux :</b>			
Opérations avec les établissements de crédit (Note 24)	(1 224)	(1 318)	(1 934)
Opérations avec la clientèle (Note 25)	4 224	3 073	3 712
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 291	1 545	798
Autres intérêts et produits assimilés	102	552	661
Produits nets des opérations de crédit-bail et de location (Note 26)	1 374	1 234	854
<b>Sous-total</b>	<b>5 767</b>	<b>5 086</b>	<b>4 091</b>
Revenus des titres à revenu variable (Note 27)	291	211	291
Rémunération versée sur actions de préférence (Note 1)	(131)	(109)	(100)
<b>Produits nets d'intérêts et revenus assimilés</b>	<b>5 927</b>	<b>5 188</b>	<b>4 282</b>
<b>Produits nets des commissions</b> (Note 28)	<b>4 874</b>	<b>4 916</b>	<b>4 900</b>
<b>Résultat net des opérations financières</b> (Note 29)	<b>3 263</b>	<b>3 258</b>	<b>4 223</b>
<b>Autres produits nets d'exploitation</b>	<b>390</b>	<b>512</b>	<b>394</b>
dont marge brute des activités d'assurance (Note 30)	51	136	45
dont produits nets des autres activités (Note 31)	99	146	149
<b>Produit net bancaire</b>	<b>14 454</b>	<b>13 874</b>	<b>13 799</b>
Frais de personnel (Note 32)	(6 060)	(5 805)	(5 893)
Autres frais administratifs	(3 669)	(3 698)	(3 273)
Dotations aux amortissements	(678)	(601)	(488)
<b>Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements</b>	<b>(10 407)</b>	<b>(10 104)</b>	<b>(9 654)</b>
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>4 047</b>	<b>3 770</b>	<b>4 145</b>
Coût du risque (Note 33)	(1 301)	(1 067)	(753)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2 746</b>	<b>2 703</b>	<b>3 392</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence (Note 34)	48	(18)	31
Gains et pertes sur actifs immobilisés (Note 35)	(299)	474	941
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>2 495</b>	<b>3 159</b>	<b>4 364</b>
Résultat exceptionnel (Note 36)	(170)	(17)	(70)
Impôts sur les bénéfices (Note 37)	(649)	(739)	(1 357)
Amortissement des écarts d'acquisition	(184)	(76)	(60)
Reprise nette au Fonds pour risques bancaires généraux	159	-	-
<b>Résultat net</b>	<b>1 651</b>	<b>2 327</b>	<b>2 877</b>
Intérêts minoritaires	(254)	(173)	(179)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>1 397</b>	<b>2 154</b>	<b>2 698</b>
<b>Résultat net, part du Groupe, par action en euros</b> <sup>(1)</sup>	<b>3,41</b>	<b>5,35</b>	<b>6,78</b>
<b>Résultat net, part du Groupe, dilué par action en euros</b> <sup>(1)</sup>	<b>3,41</b>	<b>5,35</b>	<b>6,74</b>

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des comptes consolidés.)

(1) Le bénéfice net par action est calculé sur le nombre moyen sur l'exercice d'actions en circulation, après déduction du nombre d'actions propres portées en minoration des capitaux propres.  
Le bénéfice net dilué par action tient compte en outre de l'existence d'options de souscription non encore exercées et exclut les actions Société Générale détenues dans un compte séquestre destiné à l'ajustement du prix d'acquisition de TCV.

## Évolution des capitaux propres et intérêts minoritaires

M EUR	Capital et primes d'émission <sup>(1)</sup>	Autocontrôle et assimilé <sup>(2)</sup>	Réserves	Réserves de réévaluation et réestimation	Capitaux propres
<b>Bilan au 31 décembre 2000</b>	<b>4 055</b>	<b>(1 064)</b>	<b>10 281</b>	<b>415</b>	<b>13 687</b>
Augmentation de capital <sup>(1)</sup>	460				460
Bénéfice de la période			2 154		2 154
Distribution de dividendes			(847)		(847)
Réserves de réévaluation et de réestimation				(18)	(18)
Autocontrôle <sup>(2)</sup>		35	121		156
Compte séquestre acquisition TCW <sup>(2)</sup>		(133)			(133)
Écart de conversion et autres			44		44
Retraitement des réserves de capitalisation sur activités d'assurance <sup>(4)</sup>			243		243
Imputation des écarts d'acquisition	4				4
<b>Bilan au 31 décembre 2001</b>	<b>4 519</b>	<b>(1 162)</b>	<b>11 996</b>	<b>397</b>	<b>15 750</b>
Augmentation de capital <sup>(1)</sup>	(163)				(163)
Bénéfice de la période			1 397		1 397
Distribution de dividendes			(871)		(871)
Réserves de réévaluation et de réestimation				(15)	(15)
Autocontrôle <sup>(2)</sup>		222	17		239
Compte séquestre acquisition TCW <sup>(2)</sup>		16			16
Écart de conversion et autres <sup>(5)</sup>			(558)		(558)
Retraitement des réserves de capitalisation sur activités d'assurance <sup>(4)</sup>			(61)		(61)
Imputation des écarts d'acquisition					-
<b>Bilan au 31 décembre 2002</b>	<b>4 356</b>	<b>(924)</b>	<b>11 920</b>	<b>382</b>	<b>15 734</b>

M EUR	Capitaux propres	Fonds pour risques bancaires généraux <sup>(6)</sup>	Intérêts minoritaires	Actions de préférence <sup>(3)</sup>	Fonds propres
<b>Bilan au 31 décembre 2000</b>	<b>13 687</b>	<b>366</b>	<b>1 523</b>	<b>1 360</b>	<b>16 936</b>
Augmentation de capital	460				460
Bénéfice de la période	2 154		173		2 327
Distribution de dividendes	(847)		(123)		(970)
Réserves de réévaluation et de réestimation	(18)				(18)
Autocontrôle	156				156
Compte séquestre acquisition TCW	(133)				(133)
Écart de conversion et autres	44		359	530	933
Retraitement des réserves de capitalisation sur activités d'assurance	243				243
Imputation des écarts d'acquisition	4				4
<b>Bilan au 31 décembre 2001</b>	<b>15 750</b>	<b>366</b>	<b>1 932</b>	<b>1 890</b>	<b>19 938</b>
Augmentation de capital	(163)				(163)
Bénéfice de la période	1 397		254		1 651
Distribution de dividendes	(871)		(133)		(1 004)
Réserves de réévaluation et de réestimation	(15)				(15)
Autocontrôle	239				239
Compte séquestre acquisition TCW	16				16
Écart de conversion et autres <sup>(5)</sup>	(558)	(159)	(149)	(222)	(1 088)
Retraitement des réserves de capitalisation sur activités d'assurance	(61)				(61)
Imputation des écarts d'acquisition	-				-
<b>Bilan au 31 décembre 2002</b>	<b>15 734</b>	<b>207</b>	<b>1 904</b>	<b>1 668</b>	<b>19 513</b>

(1) Au 31 décembre 2002, le capital de la Société Générale entièrement libéré s'élève à 537 712 831 euros et se compose de 430 170 265 actions d'une valeur nominale de 1,25 euro.

La Société Générale a procédé au cours du premier semestre 2002 à une réduction de capital de 9 millions d'euros par annulation de 7 200 000 actions, assortie d'une prime d'émission de 429,4 millions d'euros.

Par ailleurs, la Société Générale a procédé à des augmentations de capital de 73 millions d'euros, assorties de primes d'émission de 288,2 millions d'euros : - 6,1 millions d'euros souscrits par les salariés adhérents au Plan d'épargne d'entreprise avec une prime d'émission de 252,7 millions d'euros, - 1,2 million d'euros résultant de l'exercice par les salariés d'options attribuées par le Conseil d'administration assorties d'une prime d'émission de 15,5 millions d'euros.

Les survaleurs relatives aux acquisitions financées par conversion en actions des obligations convertibles émises en mai 1993 ont été imputées en 1998 sur la prime d'émission dérogée par cette augmentation de capital, selon un prorata égal au rapport entre le montant de l'augmentation de capital et le prix total d'acquisition.

Si ces survaleurs n'avaient pas été imputées sur les capitaux propres, elles auraient fait l'objet d'une dotation aux amortissements de 35,3 millions d'euros au titre de l'année 2002 et d'un amortissement exceptionnel de 23,1 millions d'euros. Elles figureraient alors à l'actif du bilan consolidé au 31 décembre 2002 pour un montant net de 178 millions d'euros.

(2) Au 31 décembre 2002, les 20 416 951 actions, détenues par les sociétés du Groupe à des fins d'autocontrôle ou de gestion active des fonds propres pour un montant de 8075 millions d'euros, représentent 4,75 % du capital de la Société Générale. L'évolution de l'autocontrôle s'analyse comme suit :

- 7 200 000 actions ont été annulées pour un montant de 438,4 millions d'euros,

- en outre, la Société Générale a procédé à des achats nets de cessions pour un montant de 216,3 millions d'euros.

Les moins-values nettes d'impôts sur les cessions des titres d'autocontrôle ont été imputées sur les fonds propres à hauteur de 2 millions d'euros. Le produit des dividendes attachés à ces titres, d'un montant de 18,9 millions d'euros, a été éliminé des résultats consolidés.

Par ailleurs, les 2 116 427 actions Société Générale déposées en compte séquestre et relatives à l'ajustement de prix sur l'acquisition de TCW ont été déduites des fonds propres pour un montant de 117,4 millions d'euros au 31 décembre 2002. Le calcul du taux d'autocontrôle ne tient pas compte de ces actions.

(3) En 1997, la Société Générale a réalisé aux États-Unis, par l'intermédiaire de sa filiale SocGen Real Estate Company LLC, une émission de 800 millions de dollars d'actions de préférence.

En 2000, la Société Générale a renouvelé l'opération en réalisant, par l'intermédiaire de sa filiale SG Capital Trust, une émission de 500 millions d'euros et, en 2001 avec SG Americas pour un montant de 425 millions de dollars. Ces actions de préférence sont incluses dans le Tier one des fonds propres prudentiels.

(4) En 2001, l'application des nouvelles normes comptables applicables aux compagnies d'assurance a conduit à retraiter une partie significative des réserves de capitalisation et d'égalisation de deux filiales, Sogécap et Générax, pour un montant total de 243 millions d'euros. Le solde des réserves de capitalisation non affecté à la provision pour participation aux bénéfices différée a été ainsi réintégré aux capitaux propres consolidés.

Sur 2002, en s'appuyant sur des modélisations stochastiques disponibles à partir de la fin de l'exercice, le re-calcule des espérances de reprise de la réserve de capitalisation sur 4 ans conduit à corriger de 60,6 millions d'euros le besoin de provisionnement déterminé initialement chez Sogécap au titre de la participation aux bénéfices différée.

Cette correction a été enregistrée en capitaux propres, à l'instar du reclassement opéré au 1<sup>er</sup> janvier 2001.

(5) Au 31 décembre 2002, les écarts de conversion relatifs aux succursales étrangères des banques du Groupe ainsi qu'aux sociétés consolidées incluses dans le zone euro, s'élèvent à - 4 millions d'euros.

(6) Le FRBG a été repris à hauteur de 159 millions d'euros pour couvrir les charges et provisions se rapportant à la fraude subie dans l'ancienne activité de courtage pour particuliers de Cowen (cf. Note 7).

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

### Note 1

#### *Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés*

Les comptes consolidés du groupe Société Générale relatifs à l'exercice 2002 ont été établis conformément aux dispositions du règlement n° 99-07 du Comité de la réglementation comptable relatif aux règles de consolidation des entreprises relevant du Comité de la réglementation bancaire et financière.

La présentation des états financiers est conforme aux dispositions du règlement n° 2000-04 du Comité de la réglementation comptable relatif aux documents de synthèse consolidés des entreprises relevant du CRBF.

Les charges et produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination.

Les comptes consolidés regroupent les comptes de la Société Générale et des principales sociétés françaises et étrangères composant le groupe Société Générale. Les comptes des filiales étrangères ayant été établis d'après les règles comptables des pays d'origine, les retraitements et reclassements nécessaires ont été effectués afin de les rendre conformes aux principes du groupe Société Générale.

#### *Principes et modalités de consolidation*

##### **Méthodes de consolidation**

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels de la Société Générale et de toutes les filiales significatives contrôlées par celle-ci. Les filiales arrêtant leurs comptes en cours d'année avec un décalage de plus de trois mois établissent une situation intermédiaire au 31 décembre, leurs résultats étant déterminés sur une base de douze mois.

Les méthodes de consolidation appliquées sont les suivantes :

##### **Intégration globale**

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive ayant une activité à caractère financier, auxquelles s'ajoutent les entreprises dont l'activité se situe dans le prolongement des activités bancaires ou financières

ou relève d'activités connexes (assurance, promotion immobilière, location-vente de matériel informatique, location de véhicules, négoce de pétrole).

Le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles. Il résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans la filiale ;
- soit de la désignation pendant deux exercices successifs de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance de la filiale ; le Groupe est présumé avoir effectué cette désignation lorsqu'il a disposé au cours de cette période directement ou indirectement d'une fraction supérieure à 40 % des droits de vote et qu'aucun autre associé ou actionnaire ne détenait directement ou indirectement une fraction supérieure à la sienne ;
- soit du pouvoir d'exercer une influence dominante sur une filiale, en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires ; lorsque le droit applicable le permet et que le Groupe est actionnaire ou associé de cette filiale ; l'influence dominante existe dès lors que le Groupe a la possibilité d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs, passifs ou éléments de hors-bilan de la même façon qu'il contrôle ce même type d'éléments dans les filiales sous contrôle exclusif. En l'absence de tels contrats ou clauses statutaires, l'influence dominante sur un établissement de crédit ou une entreprise d'investissement est également présumée dès lors que le Groupe détient au moins 20 % des droits de vote et qu'il n'existe pas d'autres actionnaires ou ensemble d'actionnaires détenant un pourcentage de droits de vote supérieur au sien.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe, et en particulier celles dont le total de bilan est supérieur à 0,02 % de celui du Groupe, ou dont la quote-part Groupe dans les capitaux propres est supérieure à 0,10 % des capitaux propres consolidés du Groupe.

##### **Intégration proportionnelle**

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une filiale exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financière et opérationnelle résultent de leur accord.

Un accord contractuel doit prévoir que le contrôle sur l'activité économique et les décisions relatives à la réalisation des objectifs nécessitent l'accord de tous les associés ou actionnaires.

### **Mise en équivalence**

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une filiale sans en détenir le contrôle. L'influence notable peut notamment résulter d'une représentation dans les organes de direction ou de surveillance, de la participation aux décisions stratégiques, de l'existence d'opérations interentreprises importantes, de l'échange de personnel de direction, de liens de dépendance technique. L'influence notable sur les politiques financière et opérationnelle d'une filiale est présumée lorsque le Groupe dispose directement ou indirectement d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de cette filiale.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les sociétés pour lesquelles la part du Groupe dans la situation nette est supérieure à 0,10 % des capitaux propres consolidés du Groupe.

### **Cas particulier des entités ad hoc**

Les structures juridiques distinctes ("entités *ad hoc*") que le Groupe contrôle en substance, même en l'absence de lien en capital sont consolidées.

Le règlement n° 99-07 du Comité de la réglementation comptable définit trois critères à apprécier pour déterminer l'existence de ce contrôle, étant précisé que la prise en compte d'un seul de ces critères ne suffit pas à caractériser celui-ci. Ces critères sont les suivants :

- pouvoir de décision et de gestion sur les activités courantes de l'entité ;
- capacité à bénéficier de tout ou de la majorité des résultats de l'entité ;
- exposition à la majorité des risques relatifs à l'entité.

L'existence d'un mécanisme d'autopilotage ne préjuge pas du contrôle effectif. En ce qui concerne les entités *ad hoc* issues

d'opérations de cession de créances du Groupe, seul le critère relatif aux pouvoirs de décision et de gestion doit être considéré pour apprécier le contrôle, dès lors que les opérations concernées ont été réalisées sous le régime de la loi n° 88-1201 du 23 décembre 1988 modifiée relative aux OPCVM et portant création des fonds communs de créances, ou sous un régime équivalent à l'étranger.

Suite à la publication à la fin de l'année 2002, par la Commission des opérations de Bourse et par la Commission bancaire, de recommandations relatives à l'interprétation de ces dispositions réglementaires, deux entités *ad hoc* réalisant des opérations d'arbitrage ont été consolidées à compter du quatrième trimestre 2002, bien que ne satisfaisant qu'à un seul des trois critères mentionnés par le règlement n° 99-07.

### **Méthode de conversion des comptes en devises étrangères**

Lorsqu'ils sont exprimés en devises, le bilan et le hors bilan des sociétés consolidées sont convertis sur la base des cours de change officiels à la date de clôture. Les postes du compte de résultat sont convertis sur la base du cours de change moyen de l'exercice. La différence de conversion sur le capital, les réserves, le report à nouveau et le résultat qui résulte de l'évolution des cours de change est portée dans une rubrique des réserves consolidées intitulée *Écart de conversion*. Les pertes ou profits provenant de la conversion des dotations en capital des succursales étrangères des banques du Groupe viennent également en variation des réserves consolidées dans cette même rubrique.

Conformément à l'avis n° 98-01 du Conseil national de la comptabilité, les écarts de conversion relatifs aux filiales et succursales de la zone euro sont maintenus dans les capitaux propres, et ne seront inscrits au compte de résultat que lors de la cession de ces entités.

Pour les sociétés situées dans des pays à forte inflation, les états financiers sont localement l'objet d'une correction monétaire de manière à être exprimés dans l'unité de mesure en vigueur à la date de clôture. Le gain ou la perte sur la situation monétaire nette de ces sociétés participe à la formation du résultat, tandis que l'effet de la correction monétaire sur leurs actifs et passifs non monétaires est porté dans les réserves consolidées. Les postes du bilan, du hors bilan et du compte de résultat de ces sociétés ainsi retraités sont convertis sur la base du cours de change officiel à la date de clôture.

## Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

Les principaux retraitements effectués pour l'élaboration des comptes consolidés concernent les postes suivants :

### Traitement des acquisitions et écarts d'acquisition

La différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de situation nette acquise est affectée en priorité à des éléments identifiés du bilan et du hors bilan. Les analyses et expertises nécessaires à l'évaluation initiale de ces éléments, ainsi que leur correction éventuelle en cas d'informations nouvelles, peuvent intervenir dans un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition. Les modifications ainsi apportées aux valeurs d'entrée des éléments identifiés sont en contrepartie imputées sur la valeur brute de l'écart d'acquisition dont les amortissements cumulés sont alors ajustés.

Le poste *Écarts d'acquisition* figurant soit à l'actif, soit au passif, représente le solde des écarts non affectés. Ces écarts sont enregistrés dans la devise de référence de la filiale acquise et convertis sur la base du cours de change officiel à la date de clôture. Ils font l'objet d'un amortissement selon un plan préalablement défini sur une durée déterminée en fonction des hypothèses retenues et des objectifs fixés lors de l'acquisition et qui ne peut en aucun cas excéder 20 ans. En cas de changements significatifs défavorables intervenus dans les éléments qui ont servi à déterminer le plan d'amortissement, il est procédé à une modification de ce dernier, ou à l'enregistrement d'un amortissement exceptionnel.

Les écarts d'acquisition dégagés sur les opérations de croissance externe réalisées avant le 1<sup>er</sup> janvier 2000 et financées par augmentation de capital sont imputés sur la prime d'émission selon un prorata égal au rapport entre le montant de l'augmentation de capital et le prix total d'acquisition. Le règlement 99-07 ne permet plus d'appliquer ce traitement aux opérations réalisées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000, mais n'impose pas un retraitement rétroactif des opérations antérieures.

En cas de cession totale ou partielle des entreprises ainsi acquises, l'écart d'acquisition correspondant, originellement imputé sur les capitaux propres, vient corriger la plus ou moins-value de cession dans le résultat consolidé, sous déduction des amortissements qui auraient été pratiqués jusqu'à la date de cession si cet écart avait été maintenu à l'actif du bilan consolidé.

### Réserves de réévaluation

Cette rubrique regroupe les écarts dégagés à l'occasion :

- d'une part, des réévaluations réglementaires de 1977 ou 1978,
- d'autre part, des opérations de restructuration et de cession d'éléments d'actifs à l'intérieur du Groupe effectuées jusqu'au 31 décembre 1991.

À cet égard, il convient de rappeler qu'au 1<sup>er</sup> janvier 1987, les principales participations du Groupe ont été rassemblées au sein de quatre sociétés holdings (Généval, Généfitec, Généfimmo, Généfinance), par voie de fusions, d'absorptions et d'apports partiels d'actifs bénéficiant du régime fiscal privilégié prévu à l'article 210 A du *Code général des impôts*.

Les titres apportés à ces holdings sont évalués selon les modalités décrites à la rubrique *Portefeuille titres*. La provision pour dépréciation éventuellement constatée a été prélevée en priorité sur la réserve de réévaluation à hauteur de la plus-value d'apport dégagée, la charge nette de l'exercice étant ainsi calculée par rapport à la valeur d'origine des titres apportés.

Par ailleurs, l'écart de réévaluation constaté à l'occasion de cessions d'immobilisations amortissables entre sociétés du Groupe est repris dans les résultats consolidés au prorata du complément d'amortissements pratiqué dans la nouvelle société détentrice.

De même, en cas de cession hors du Groupe des actifs ayant fait l'objet préalablement d'une cession ou d'un apport interne, l'écart de réévaluation est repris en résultat à due concurrence, la plus ou moins-value étant ainsi déterminée par référence au prix de revient historique de ces actifs (déduction faite des amortissements et des provisions eux-mêmes déterminés par rapport au coût historique).

### Réserves de réestimation

En 1992, l'essentiel des immeubles qui avaient alors le caractère d'exploitation, a fait l'objet d'un reclassement interne ; ces actifs, antérieurement détenus par la Société Générale et certaines filiales immobilières, avaient été apportés à des sociétés du Groupe détenues à 100 % et intégrées fiscalement.

Les plus-values enregistrées dans les comptes individuels des sociétés apporteurs ont été neutralisées pour la détermination du résultat consolidé de la période. Leur montant

figure, sous déduction de la charge fiscale latente, dans la rubrique *Réserves de réestimation* conformément aux dispositions de l'instruction 91-06 de la Commission bancaire.

Le traitement comptable de cette réserve de réestimation est identique à celui de la réserve de réévaluation décrit ci-avant. En particulier, les provisions pour dépréciation constatées par référence aux valeurs de marché du portefeuille immobilier patrimonial ont été prélevées en priorité sur la réserve de réestimation, ce traitement comptable étant symétrique à celui retenu en 1992. En outre, la fiscalité latente attachée à la réserve de réestimation résiduelle a été actualisée.

### **Impôts différés**

Les calculs d'impôts différés résultant des retraitements de consolidation sont effectués au niveau de chaque entité fiscale, en tenant compte de la position fiscale des sociétés concernées.

### **Intégration globale des compagnies d'assurance**

Les règles comptables propres aux activités d'assurance sont maintenues dans les comptes consolidés du Groupe à l'exception du mode d'évaluation de la provision pour risque d'exigibilité détaillé ci-après.

Le règlement n° 2000-05 du Comité de la réglementation comptable relatif aux règles de consolidation des entreprises régies par le Code des assurances est applicable aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2001. La principale incidence sur l'exercice 2001 a été le reclassement en capitaux propres de l'essentiel des réserves de capitalisation et d'égalisation constituées dans les comptes individuels des filiales d'assurance, pour un montant de 243 M EUR ; le solde de la réserve de capitalisation ayant été affecté à la provision pour participation aux bénéfices différée. Sur 2002, en s'appuyant sur des modélisations stochastiques disponibles à partir de la fin de l'exercice, et sur la base des paramètres à fin 2000, le recalcul des espérances d'utilisation sur 4 ans des réserves de capitalisation a conduit à corriger de 60,6 M EUR le besoin de provisionnement déterminé initialement au titre de la participation aux bénéfices différée. Cette correction a été enregistrée en capitaux propres, à l'instar du reclassement opéré au 1<sup>er</sup> janvier 2001.

Les postes constitutifs des compagnies d'assurance consolidées par intégration globale ou proportionnelle sont présentés dans les postes de même nature du bilan, du hors bilan et du compte de résultat, à l'exception des éléments

suivants qui figurent sur des lignes distinctes des états financiers consolidés :

### **Placements nets des entreprises d'assurance**

Les placements des entreprises d'assurance regroupent les placements représentatifs des contrats en unité de comptes, des contrats d'assurance dits contrats en "euros" et des autres contrats d'assurance. Les placements réalisés sous forme de titres émis par des sociétés consolidées du Groupe sont éliminés.

Les placements représentatifs des contrats en unité de comptes sont évalués à leur valeur de réalisation ; la valeur globale de ces titres correspond au montant des engagements envers les assurés.

Les placements immobiliers sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition hors frais d'acquisition et impôts et augmentée des travaux de construction et d'amélioration ; les immeubles sont amortis linéairement sur leur durée d'utilisation économique estimée. Une provision pour dépréciation est constituée en cas de dépréciation durable des immeubles.

Les valeurs mobilières et autres titres à revenu fixe sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors intérêts courus et hors frais d'acquisition. Si la valeur de remboursement diffère de la valeur d'achat, l'écart, pour chaque ligne de titres, est rapporté au résultat sur la durée de vie résiduelle des titres selon une méthode actuarielle. Une provision pour dépréciation est constituée dès lors qu'apparaît un risque de non-remboursement du principal ou de non-paiement des intérêts par les débiteurs.

Les actions et autres titres à revenu variable sont comptabilisés à leur prix d'achat hors frais. Une provision pour dépréciation est constituée en cas de dépréciation durable de la valeur des titres déterminée par référence à leur valeur recouvrable estimée.

Les provisions pour risque d'exigibilité des engagements techniques sont des provisions destinées à faire face à une insuffisante liquidité des placements en cas de modification du rythme de règlement des sinistres. Elles permettent de couvrir le risque de réalisation de moins-values sur les titres relevant de l'article R332-20 du Code des assurances (principalement actions, titres d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières, et immeubles). L'évaluation économique de ce risque s'appuie sur des simulations prospectives des ventes de titres devant être réalisées par les filiales d'assurance dans

un scénario extrême d'arrêt de la production nouvelle et en retenant des taux de rachat prudemment estimés. Les provisions sont dotées à hauteur de la somme actualisée des plus ou moins-values projetées majorée d'une marge de sécurité complémentaire.

## Provisions techniques des entreprises d'assurance

Les provisions techniques correspondent aux engagements des entreprises d'assurance vis-à-vis des assurés et des bénéficiaires des contrats.

Les provisions techniques des contrats en unité de comptes sont évaluées en fin d'exercice en fonction de la valeur de réalisation des actifs servant de support à ces contrats.

Les provisions techniques vie sont principalement constituées de provisions mathématiques, qui correspondent à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et par les assurés, et des provisions pour sinistres à payer.

Les provisions techniques non-vie regroupent des provisions pour primes non acquises (quote-part de primes émises se rapportant aux exercices suivants) et pour sinistres à payer.

## Marge brute des activités d'assurance

Le classement bancaire par nature des charges et produits se substitue au classement par destination des entreprises d'assurance. La rubrique *Marge brute des activités d'assurance* est composée des produits et charges techniques suivantes, après reclassement par nature des autres produits et charges techniques et élimination des éléments intra-groupe : les primes ou cotisations acquises, payées ou provisionnées, les charges de prestations, nettes de cessions et de rétrocessions, y compris les variations des provisions, et les produits nets des placements alloués.

## Principes comptables et méthodes d'évaluation

Conformément aux principes comptables applicables aux établissements de crédit français, les méthodes d'évaluation prennent en compte pour la majorité des opérations l'intention dans laquelle celles-ci ont été conclues.

Les opérations réalisées dans le cadre de la banque d'intermédiation sont maintenues à leur coût historique et dépréciées en cas de risque de contrepartie. Les résultats attachés à ces opérations sont enregistrés *prorata temporis* en respectant le principe de séparation des exercices. Les opéra-

tions sur instruments financiers à terme réalisées afin de couvrir et de gérer le risque global de taux d'intérêt de la banque d'intermédiation entrent dans ce cadre.

Les opérations réalisées dans le cadre des activités de marché sont généralement évaluées à leur valeur de marché à l'exception des prêts, emprunts et titres de placement qui suivent la règle du nominalisme (cf. *infra*). Lorsque les marchés sur lesquels sont conclus ces instruments ne présentent pas une liquidité suffisante, l'évaluation à la valeur de marché est corrigée pour intégrer une décote prudentielle. De plus, les évaluations déterminées à partir de modèles internes font l'objet d'une décote (*Reserve policy*) déterminée en fonction de la complexité du modèle utilisé et de la durée de vie de l'instrument financier.

## Créances sur les établissements de crédit et la clientèle – Engagements par signature

Les créances sur les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours : créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour) et créances à terme pour les établissements de crédit ; créances commerciales, comptes ordinaires et autres concours à la clientèle. Ces créances intègrent les crédits consentis ainsi que les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Seules les dettes et créances répondant aux conditions suivantes ont fait l'objet d'une compensation comptable au bilan : même contrepartie, exigibilité et devise identiques, même entité de comptabilisation, et existence d'une lettre de fusion de comptes.

Les intérêts courus sur les créances sont portés en comptes de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les engagements par signature comptabilisés au hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de concours en trésorerie et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds.

Lorsqu'il existe un risque de voir les débiteurs dans l'impossibilité d'honorer une part ou la totalité de leurs dettes ou de leurs engagements, des provisions pour créances douteuses ou pour risques sont dotées dans le compte de résultat. Conformément aux recommandations de la Commission bancaire, les engagements présentant des échéances impayées depuis plus de trois mois (plus de six mois en matière immobilière) sont reclassés en créances douteuses

ou litigieuses et font l'objet de provisions pour dépréciation. Par ailleurs, les intérêts sur créances douteuses sont intégralement provisionnés. Les dotations et reprises de provisions, les pertes sur créances irrécupérables et les récupérations sur créances amorties sont présentées dans la rubrique *Coût du risque*, à l'exception des dotations nettes aux provisions relatives aux intérêts sur créances douteuses présentées, comme ces derniers, dans le *Produit net bancaire*.

Les provisions constituées sur les crédits aux professionnels de l'immobilier (ainsi qu'à l'ensemble des actifs immobiliers) sont évaluées en tenant compte de la nature des programmes sous-jacents selon les modalités suivantes :

#### **Opérations de promotion et de rénovation lourde**

Les provisions constituées résultent de la réestimation des pertes à terminaison qui sont déterminées en fonction des prix de sortie et des délais de construction et/ou de commercialisation observés sur le marché.

#### **Immeubles achevés**

Les actifs sont évalués sur la base des rendements locatifs, ou de leur valeur de marché déterminée le cas échéant à partir d'expertises.

#### **Opérations de crédit-bail et de location**

Cette rubrique regroupe les opérations de crédit-bail, et de location avec option d'achat ou assimilée. Les opérations de location assimilée au crédit-bail sont les opérations ayant pour finalité le financement d'un bien dont le bailleur n'a pas vocation à conserver la propriété à l'issue du bail.

Les immobilisations de location simple sont présentées avec les immobilisations hors exploitation dans la rubrique *Immobilisations corporelles et incorporelles*.

Les opérations de crédit-bail, de location avec option d'achat ou assimilées sont portées au bilan consolidé pour leurs encours déterminés d'après la comptabilité financière, c'est-à-dire pour le montant total des loyers à recevoir, déduction faite des intérêts compris dans ces loyers. Ces encours sont substitués à ceux qui sont déterminés d'après les règles fiscales et la réserve latente est inscrite dans les réserves consolidées pour un montant net d'imposition différée.

Les intérêts courus compris dans les loyers à échoir sont portés dans un compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat. Le mode de provisionnement des

opérations de crédit-bail et assimilées est identique à celui des créances sur les établissements de crédit et la clientèle.

Afin d'harmoniser les principes comptables appliqués aux opérations de location longue durée, suite aux récentes opérations de croissance externe, les changements suivants ont été appliqués à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002 : le coût d'acquisition des véhicules loués est désormais amorti linéairement sur la durée des contrats et non plus sur la durée de vie estimée des véhicules ; de même, l'ensemble des remises accordées par les constructeurs sur le prix d'achat des véhicules loués (primes de volume) est étalé sur la durée des contrats alors qu'elles pouvaient être auparavant enregistrées immédiatement en produits. L'incidence de ces changements de méthodes sur la situation nette consolidée au 1<sup>er</sup> janvier 2002 a été enregistrée en capitaux propres pour un montant de 16,2 M EUR, net des effets fiscaux.

#### **Portefeuille titres**

Les titres sont classifiés en fonction de :

- leur nature : effets publics (bons du Trésor et titres assimilés), obligations et autres titres à revenu fixe (titres de créances négociables et titres du marché interbancaire), actions et autres titres à revenu variable ;
- leur portefeuille de destination : transaction, placement, investissement, correspondant à l'objet économique de leur détention. Pour chaque catégorie de portefeuille, ils sont soumis à des règles d'évaluation similaires qui sont les suivantes :

#### **Titres de transaction**

Ce sont les titres négociables sur un marché liquide qui sont acquis dans une intention de revente à brève échéance et dans un délai maximal de six mois. Sont également concernés les titres détenus durant une période supérieure à six mois dans le cadre d'activités de mainteneurs de marché ou lorsque leur détention est liée à une opération de couverture ou d'arbitrage. Ils font l'objet d'une évaluation sur la base de leur valeur de marché à la date de clôture de l'exercice. Le solde des gains et pertes latents ainsi constaté, de même que le solde des gains et pertes réalisés sur cession des titres est porté au compte de résultat, dans la rubrique *Résultat net des opérations financières*. Les coupons encaissés sur les titres à revenu fixe du portefeuille de transaction sont classés dans le compte de résultat au sein de la rubrique *Résultats nets d'intérêts relatifs aux obligations et autres titres à revenu fixe*.

## **Titres de placement**

Ce sont les titres qui sont acquis avec l'intention de les détenir durant une période supérieure à six mois, à l'exception de ceux qui entrent dans la catégorie des titres d'investissement.

## **Actions et autres titres à revenu variable**

Les actions sont inscrites au bilan à leur coût d'achat hors frais d'acquisition ou à leur valeur d'apport. À la clôture de l'exercice, elles sont évaluées par rapport à leur valeur probable de négociation. Dans le cas des titres cotés, celle-ci est déterminée en fonction du cours de bourse le plus récent. Aucune compensation n'est opérée entre les plus et moins-values latentes ainsi constatées, et seules les moins-values latentes sont comptabilisées par l'inscription d'une provision pour dépréciation du portefeuille titres. Les revenus de dividendes attachés aux actions de placement sont portés au compte de résultat dans la rubrique *Revenus des titres à revenu variable*.

## **Obligations et autres titres à revenu fixe**

Ces titres sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, et concernant les obligations, hors intérêts courus non échus à la date d'acquisition. Les différences entre les prix d'acquisition et les valeurs de remboursement (primes si elles sont positives, décotes si elles sont négatives) sont enregistrées au compte de résultat sur la durée de vie des titres concernés. Les intérêts courus à percevoir attachés aux obligations et autres titres à revenu fixe de placement sont portés dans un compte de créances rattachées en contrepartie de la rubrique *Produits nets d'intérêts relatifs aux obligations et autres titres à revenu fixe* du compte de résultat.

À la clôture de l'exercice, les titres sont estimés sur la base de leur valeur probable de négociation et, dans le cas des titres cotés, des cours de bourse les plus récents. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation du portefeuille titres, dont le calcul tient compte des gains provenant des éventuelles opérations de couverture effectuées.

Les dotations et reprises de provisions pour dépréciation ainsi que les plus ou moins-values de cession des titres de placement sont enregistrées dans la rubrique *Résultat net des opérations financières* du compte de résultat.

## **Titres d'investissement**

Il s'agit de titres à revenu fixe que le Groupe a l'intention de détenir de façon durable et pour lesquels il dispose de moyens lui permettant :

- soit de se protéger de façon permanente contre une dépréciation des titres due aux variations de taux d'intérêt au moyen d'une couverture par des instruments financiers à terme de taux d'intérêt,
- soit de conserver effectivement les titres durablement par l'obtention de ressources, incluant les fonds propres disponibles, globalement adossées et affectées au financement de ces titres.

Lorsque l'adossement en taux ou en liquidité ne répond plus aux règles fixées par la Commission bancaire les titres sont reclassés parmi les titres de placement.

Les titres d'investissement sont comptabilisés de manière identique aux titres de placement. Toutefois, à la clôture de l'exercice, les moins-values latentes ne donnent pas lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation du portefeuille titres, sauf s'il existe une forte probabilité de cession des titres à court terme, ou s'il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Les dotations et reprises de provisions pour dépréciation ainsi que les plus ou moins-values de cession de titres d'investissement sont enregistrées dans la rubrique *Gains nets sur actifs immobilisés* du compte de résultat.

## **Titres de l'activité de portefeuille**

Il s'agit d'investissements réalisés de façon régulière avec pour seul objectif d'en retirer un gain en capital à moyen terme sans intention d'investir durablement dans le développement du fonds de commerce de l'entreprise émettrice, ni de participer activement à sa gestion opérationnelle. La rentabilité de ces investissements provient principalement des plus-values de cession réalisées. Cette activité est exercée de manière significative et permanente dans le cadre de filiales ou structures dédiées. Entrent notamment dans cette catégorie les titres détenus dans le cadre d'une activité de capital-risque.

Ces titres sont inscrits au bilan à leur coût d'achat hors frais d'acquisition. À la clôture de l'exercice, ces titres sont évalués à leur valeur d'utilité déterminée en tenant compte des perspectives générales d'évolution de l'émetteur et de la durée résiduelle de détention (pour les sociétés cotées, la

moyenne des cours de bourse des trois derniers mois est considérée comme représentative de la valeur d'utilité). Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation du portefeuille titres sans compensation avec les plus values latentes constatées. Les dotations et reprises de provisions pour dépréciation ainsi que les plus ou moins-values de cession de ces titres, incluant les résultats dégagés lors de l'apport de ces titres à des offres publiques d'échange, sont comptabilisées dans la rubrique *Résultat net sur opérations financières*.

#### **Titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme**

Il s'agit d'une part des Titres de participation et parts dans les entreprises liées dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'entreprise, et notamment ceux répondant aux critères suivants :

- titres de sociétés ayant des administrateurs ou des dirigeants communs avec la société détentrice, dans des conditions qui permettent l'exercice d'une influence sur l'entreprise dont les titres sont détenus ;
- titres de sociétés appartenant à un même groupe contrôlé par des personnes physiques ou morales exerçant un contrôle sur l'ensemble et faisant prévaloir une unité de décision ;
- titres représentant plus de 10 % des droits dans le capital émis par un établissement de crédit ou par une société dont l'activité se situe dans le prolongement de celle du Groupe.

Il s'agit d'autre part des Autres titres détenus à long terme, constitués par les investissements réalisés sous forme de titres par le Groupe dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice, sans toutefois exercer une influence dans sa gestion en raison du faible pourcentage des droits de vote qu'ils représentent.

Les titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme sont comptabilisés à leur coût d'achat hors frais d'acquisition ou dans le cas de titres ayant fait l'objet d'une réévaluation décrite ci-dessus à la rubrique *Réserves de réévaluation*, à leur valeur réévaluée. Les revenus de dividendes attachés à ces titres sont portés au compte de résultat dans la rubrique *Revenus des titres à revenu variable*.

À la clôture de l'exercice, les titres de participation et parts dans les entreprises liées sont évalués à leur valeur d'utilité représentative du prix que la société accepterait de décaisser pour obtenir ces titres si elle avait à les acquérir compte tenu de son objectif de détention. Cette valeur est estimée par référence à différents critères tel que les capitaux propres, la rentabilité, les cours moyens de bourse des trois derniers mois ; concernant les participations industrielles, le critère prépondérant est le cours de bourse moyen des trois derniers mois. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation du portefeuille titres. Les dotations et reprises de provisions pour dépréciation ainsi que les plus ou moins-values de cession de ces titres, incluant les résultats dégagés lors de l'apport de ces titres à des offres publiques d'échange, sont comptabilisées dans la rubrique *Gains nets sur actifs immobilisés*.

#### **Immobilisations**

Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition ou, dans le cas où elles ont fait l'objet d'une réévaluation décrite ci-dessus à la rubrique *Réserves de réévaluation*, à leur valeur réévaluée.

D'une manière générale, les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations selon la méthode linéaire ou dégressive :

Immeubles	20 à 35 ans
Agencements	10 ans
Mobiliers et matériel de bureau	10 ans
Matériel, outillage, véhicules	4 ou 5 ans
Logiciels acquis	3 à 5 ans

Cette rubrique inclut les immobilisations données en location simple.

#### **Dettes envers les établissements de crédit et comptes créditeurs de la clientèle**

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements de crédit ; comptes d'épargne à régime spécial et autres dépôts pour la clientèle. Ces dettes intègrent les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en comptes de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

## Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre sont ventilées par supports : bons de caisse, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables, titres obligataires et assimilés, à l'exclusion des titres subordonnés classés parmi les dettes subordonnées.

Les intérêts courus à verser attachés à ces titres sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat. Les primes d'émission ou de remboursement des emprunts obligataires sont amorties de manière linéaire ou financière sur la durée de vie des emprunts concernés. La charge correspondante est inscrite en charges d'intérêts dans la rubrique *Produits nets d'intérêts relatifs aux obligations et autres titres à revenu fixe* du compte de résultat.

Les frais d'émission d'emprunts obligataires encourus dans l'exercice sont amortis de manière linéaire sur la durée de vie des emprunts correspondants. La charge correspondante est inscrite en charges d'intérêts dans la rubrique *Produits nets d'intérêts relatifs aux autres intérêts et produits assimilés* du compte de résultat.

## Dettes subordonnées

Cette rubrique regroupe les dettes matérialisées ou non par des titres, à terme ou à durée indéterminée, dont le remboursement en cas de liquidation du débiteur n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers.

Le cas échéant, les intérêts courus à verser attachés aux dettes subordonnées sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

## Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges comprennent :

– les provisions pour risques-pays dont le caractère est forfaitaire, et qui sont déterminées en date d'arrêt sur la base de l'appréciation par la Société Générale des risques portés par le Groupe sur les pays concernés ou les débiteurs situés dans ces pays en fonction de différents critères, tels que l'évaluation de la situation économique, financière et socio-politique du pays, ou encore les taux de décote appliqués sur le marché secondaire ;

– les provisions concernant des engagements par signature ;  
– les provisions pour risques divers et litiges.

Un descriptif des risques et litiges en cours est fourni dans le rapport sur la gestion des risques.

Le règlement 2000-06 du Comité de la réglementation comptable relatif aux passifs est applicable aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002. En application de ce règlement, les provisions pour risques et charges sont désormais définies comme des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise ; un passif représentant une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette nouvelle définition n'a eu aucune incidence sur le montant des provisions pour risques et charges figurant au passif du bilan consolidé à l'ouverture de l'exercice 2002.

Une provision pour coûts relatifs à l'introduction de la monnaie fiduciaire euro début 2002 avait été constituée au 31 décembre 1999 puis réajustée au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001. Elle correspondait, conformément à l'avis du Conseil national de la comptabilité, aux surcoûts qui avaient une nature de charge et ont été engagés, au titre de ce projet, sur la période 2001 à 2002. Au 31 décembre 2002, cette provision a été intégralement reprise.

Le règlement 99-06 du Comité de la réglementation bancaire a défini les ressources du fonds de garantie des dépôts. Elles sont constituées de certificats d'association souscrits par chaque établissement, et de cotisations annuelles. Le règlement 99-08 du Comité de la réglementation bancaire a fixé le montant global des cotisations dont le versement a été appelé auprès de la place au cours de la période 1999 à 2002 afin de constituer le fonds de garantie. La moitié de ces cotisations a été versée sous la forme d'un dépôt de garantie. Les certificats d'association et les dépôts de garantie sont classés au bilan parmi les débiteurs divers. Les cotisations annuelles sont enregistrées en charges exceptionnelles, et l'ensemble des cotisations dont le versement par les sociétés du Groupe est intervenu au cours des exercices 2000 à 2002 avait fait l'objet d'une provision pour risques et charges à fin 1999.

Une provision relative à l'accord CATS ("Cessation anticipée d'activité des travailleurs salariés") signé par la Société Générale et entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2002, a été constituée en 2002. Le coût des départs anticipés, établi selon

un calcul actuariel, est étalé sur la durée de vie active restante de la population concernée jusqu'au 31 mars 2006, date de fin de l'accord.

### Fonds pour risques bancaires généraux

Conformément aux règlements 90-02 et 92-05 du Comité de la réglementation bancaire, afin de couvrir des risques non spécifiques, il a été constitué en 1993 un Fonds pour risques bancaires généraux, par reclassement, après déduction de la fiscalité latente, des provisions pour risques-pays ayant un caractère général. Ce fonds a fait l'objet d'une dotation complémentaire en 1996.

Au cours de l'exercice 2002, SG Cowen a enregistré une charge avérée ainsi qu'une provision exceptionnelle se rapportant aux incidences de toutes natures consécutives à une fraude commise pendant environ dix ans, dont a été victime l'ancienne activité de courtage pour particuliers de la Société. Cette activité acquise avec Cowen & Company en 1998 a été cédée en 2000. Dans la mesure où cette fraude ne se rapporte pas à la gestion courante d'une activité exercée par le Groupe, mais à une activité cédée et, pour une large part, à une période antérieure à l'acquisition de celle-ci, ces charges ont été enregistrées en résultat exceptionnel. En contrepartie et compte tenu de la nature de ces charges, le FRBG a été repris à due concurrence.

### Actions de préférence

Au cours du deuxième semestre 1997, 800 M USD d'actions de préférence ont été émises via une filiale américaine contrôlée à 100 % par la Société Générale. Ces actions dénuées de droit de vote sont assorties d'une rémunération non cumulative de 7,64 % de leur nominal, payable semestriellement sur décision du Conseil d'administration de la filiale.

Au cours du premier semestre 2000, 500 M EUR d'actions de préférence ont été émises via une filiale américaine contrôlée à 100 % par la Société Générale (rémunération non cumulative de 7,875 % payable annuellement) avec clause de *step-up* au bout de dix ans.

Au cours du quatrième trimestre 2001, 425 M USD d'actions de préférence ont été émises via une filiale américaine contrôlée à 100 % par la Société Générale, avec clause de "step up" au bout de dix ans. Ces actions sont assorties d'une rémunération non cumulative payable trimestriellement

(335 M USD rémunérés au taux fixe de 6,302 % et 90 M USD rémunérés au taux variable de Libor + 0,92).

Les rémunérations des actions de préférence sont enregistrées en charges d'intérêts sous la rubrique *Rémunérations versées sur actions de préférence*. Les actions de préférence sont classées dans les fonds propres de première catégorie pour la détermination des ratios prudentiels du Groupe.

### Actions Société Générale détenues par le Groupe

Conformément aux dispositions de l'avis n° 00-05 du Conseil national de la comptabilité relatif à la comptabilisation des actions propres détenues par une entreprise relevant du CRBF, les actions Société Générale acquises en vue de leur attribution aux salariés dans le cadre des dispositions législatives en vigueur sont inscrites en titres de placement (actions propres) à l'actif du bilan.

Les actions Société Générale détenues dans le cadre d'un soutien de cours ou d'opérations d'arbitrage sur indice CAC 40 sont présentées parmi les titres de transaction.

Les autres actions Société Générale, et en particulier celles qui sont détenues par certaines sociétés du Groupe à des fins d'autocontrôle ou à des fins d'annulation, sont portées en minoration du capital et des réserves pour la détermination des capitaux propres.

### Opérations en devises

Les profits et pertes de change résultant des opérations courantes conclues en devises étrangères sont comptabilisés dans le compte de résultat. Conformément au règlement 89-01 du Comité de la réglementation bancaire, les opérations de change à terme dites "sèches" ou effectuées en couverture d'autres opérations de change à terme sont évaluées selon le cours de change à terme restant à courir de la devise concernée. Les positions de change au comptant et les autres opérations à terme sont évaluées mensuellement selon les cours de change officiels au comptant de fin de période. Les différences de réévaluation ainsi dégagées sont enregistrées régulièrement dans le compte de résultat. Par ailleurs, les reports et déports, liés aux opérations de change à terme couvertes au sens de l'article 9 du présent règlement, sont parallèlement rapportés au compte de résultat de manière linéaire sur la période restant à courir jusqu'à l'échéance de ces opérations.

## Opérations sur les instruments financiers à terme

Les opérations de couverture et de marché portant sur des instruments financiers à terme de taux, de change ou d'actions sont enregistrées conformément aux dispositions des règlements 88-02 et 92-04 du Comité de la réglementation bancaire et de l'instruction 88-01 de la Commission bancaire. Les engagements nominaux sur les instruments financiers à terme sont présentés sous une ligne unique au hors bilan ; ce montant représente le volume des opérations en cours ; il ne reflète ni le risque de marché, ni le risque de contrepartie qui leur sont associés.

Plusieurs cas sont à distinguer en ce qui concerne la comptabilisation des résultats afférents à ces instruments :

### Opérations de couverture

Les charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme utilisés à titre de couverture, affectés dès l'origine à un élément ou à un ensemble homogène d'éléments identifiés, sont constatés dans les résultats de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts. S'ils concernent des instruments de taux d'intérêt, ils sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits et charges sur les éléments couverts, en produits nets d'intérêts. S'ils concernent des instruments autres que de taux (instruments sur actions, indices boursiers, de change, etc.), ils sont comptabilisés en *Résultat net des opérations financières*, dans la rubrique *Résultat sur instruments financiers à terme*.

Les charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme ayant pour objet de couvrir et de gérer un risque global de taux sont inscrits *pro rata temporis* en compte de résultat. Ils sont inscrits en *Résultat net des opérations financières* dans la rubrique *Résultat sur instruments financiers à terme*.

### Opérations de marché

Les opérations de marché incluent d'une part des instruments négociés sur un marché organisé ou assimilé, ainsi que des instruments (tels que les dérivés de crédit, options complexes...) qui, bien que négociés de gré à gré sur des marchés moins liquides, sont inclus dans des portefeuilles de transaction, et d'autre part certains instruments de dettes intégrant une composante d'instrument financier à terme dès lors que ce classement reflète de manière plus appropriée les résultats et risques associés. Ces opérations sont évaluées par référence à leur valeur de marché à la date de clôture ; en l'absence de marché liquide, cette valeur est généralement

déterminée à partir de modèles internes. Ces valorisations sont corrigées le cas échéant d'une décote (*Reserve policy*) déterminée en fonction des instruments concernés et des risques associés et intégrant :

- une valorisation prudente de l'ensemble des instruments, quelle que soit la liquidité du marché,
- une réserve estimée en fonction de la taille de la position et destinée à couvrir le risque d'emprise,
- une correction au titre de la moindre liquidité des instruments et des risques de modèles dans le cas des produits complexes ainsi que des opérations traitées sur des marchés moins liquides (car récents ou plus spécialisés).

Par ailleurs, pour les opérations sur instruments financiers à terme de taux d'intérêts négociées de gré à gré, la valeur de marché tient compte des risques de contrepartie et de la valeur actualisée des frais de gestion futurs.

Les gains ou pertes correspondants sont directement portés dans les résultats de l'exercice, qu'ils soient latents ou réalisés. Ils sont inscrits au compte de résultat en *Résultat net des opérations financières*.

Les pertes ou profits relatifs à certains contrats conclus dans le cadre notamment des activités de trésorerie gérées par la salle des marchés afin, le cas échéant, de bénéficier de l'évolution des taux d'intérêt, sont enregistrés dans les résultats au dénouement des contrats ou *pro rata temporis*, selon la nature de l'instrument. En fin d'exercice, les pertes latentes éventuelles font l'objet d'une provision pour risques dont la contrepartie est enregistrée en *Résultat net des opérations financières*.

## Frais de personnel

La rubrique *Frais de personnel* comprend l'ensemble des dépenses liées au personnel ; elle intègre notamment le montant de la participation et de l'intéressement des salariés se rattachant à l'exercice, ainsi que les charges liées aux opérations de restructuration.

Les options de souscription ou d'attribution d'actions consenties aux salariés font l'objet d'une provision pour risques et charges en date d'arrêt déterminée en fonction de la valorisation des titres sous-jacents.

## Coût du risque

Le contenu de la rubrique *Coût net du risque* se limite aux dotations nettes aux provisions pour risques de contrepartie,

risques-pays, et litiges. Les dotations nettes aux provisions pour risques et charges sont classées par nature dans les rubriques du compte de résultat correspondantes.

### Gains et pertes sur actifs immobilisés

La rubrique *Gains et pertes sur actifs immobilisés* regroupe les plus ou moins-values de cession ainsi que les dotations nettes aux provisions sur titres de participation et parts dans les entreprises liées, autres titres détenus à long terme, titres d'investissement, et immobilisations d'exploitation. Les résultats sur immobilisations hors exploitation sont classés au sein du *Produit net bancaire*.

### Charge fiscale

#### Impôts courants

En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 33,3 % ; toutefois, les plus-values à long terme sur titres de participation sont imposées à 19 %. Par ailleurs, les sociétés françaises sont soumises sur la base de l'impôt dû avant imputation des crédits d'impôt, à une contribution égale à 3 % instaurée en 1995 à laquelle s'ajoute une Contribution Sociale de Solidarité de 3,3 % (après application d'un abattement de 0,76 M EUR) instaurée en 2000. En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation est au moins égale à 5 % sont exonérés.

Les crédits d'impôt sur revenus de créances et de portefeuille titres, lorsqu'ils sont effectivement utilisés en règlement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice, sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits auxquels ils se rattachent. La charge d'impôt correspondante est maintenue dans la rubrique *Charge fiscale* du compte de résultat.

#### Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'une différence temporaire est identifiée entre les valeurs comptables retraitées et les valeurs fiscales des éléments de bilan. La méthode appliquée est celle du report variable selon laquelle les impôts différés constatés au cours des exercices antérieurs sont modifiés lors d'un changement de taux d'imposition. L'effet correspondant est enregistré en augmentation ou en diminution de la charge d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé nets ne sont pris en compte que s'il est probable que la société consolidée a une perspective de récupération sur un horizon déterminé.

Pour l'exercice 2002 et au-delà, les taux d'imposition retenus pour calculer les stocks d'impôts différés des sociétés françaises s'élèvent à 35,43 % pour le taux normal, et à 20,20 % pour le taux réduit.

Les impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale et ne font pas l'objet d'une actualisation dès lors que son effet n'est pas significatif ou qu'un échéancier précis de reversement n'a pu être établi.

### Résultat exceptionnel

La rubrique *Résultat exceptionnel* comprend les produits et charges encourus par le Groupe dont la survenance revêt un caractère exceptionnel, soit par leur nature, soit par leur montant. Ils sont le plus souvent générés par des événements exogènes à l'activité du Groupe.

### Engagements pour retraites, indemnités de départ en retraite et primes pour l'attribution des médailles du travail

- En 1993, les établissements de crédit du Groupe ont adhéré avec l'ensemble de la profession bancaire aux organismes de retraites nationaux Agirc et Arrco, dont les régimes fonctionnent par répartition. Dorénavant seul reste assuré par les Caisses de retraites des salariés de ces établissements un régime de retraite désormais fermé et ne comportant que des droits acquis au titre du passé. Les engagements des Caisses de retraites des salariés de ces établissements au titre de ces droits ont fait l'objet d'estimations actuarielles, en fonction des conditions connues à ce jour. Les simulations effectuées montrent que les réserves financières des Caisses de retraites des salariés ou les provisions constituées sont généralement suffisantes pour faire face aux engagements de retraites. Dans le cas où une insuffisance est constatée, celle-ci est provisionnée sur la durée moyenne d'activité restant à courir des salariés concernés.
- Par ailleurs, un certain nombre de sociétés versent des indemnités de départ en retraite en fonction de l'ancienneté des salariés, des primes pour l'attribution des médailles du travail ainsi que certaines pensions surcomplémentaires. Les engagements correspondant aux services rendus au titre de ces différents régimes qui s'élèvent au 31 décembre 2002 à 970 M EUR sont intégralement couverts.

## Note 2

### Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend 655 sociétés au 31 décembre 2002 :

- 564 sociétés intégrées globalement,
- 42 sociétés intégrées proportionnellement,
- 49 sociétés mises en équivalence.

Au regard des règles de consolidation fixées par le règlement n° 99-07 du Comité de la réglementation comptable, aucune des entités *ad hoc* constituées dans le cadre des activités de titrisation de la Société Générale n'est contrôlée par le Groupe.

Les éventuels engagements conclus avec ces entités, notamment sous la forme de lignes de liquidité ou de lettres de garantie, sont enregistrés et évalués conformément aux principes comptables généraux applicables à ces instruments.

Les principales modifications apportées au périmètre de consolidation retenu au 31 décembre 2002, par rapport au périmètre en vigueur pour l'arrêté du 31 décembre 2001, sont les suivantes :

- Au cours du premier semestre 2002 :
  - le Groupe a acquis les activités et licences de la Chase Trust Bank Japan. Cette opération a donné lieu à la création de la société SG Private Banking (Japan) Limited, consolidée par intégration globale ;
  - le Groupe a pris le contrôle de 53,43 % du capital d'Eqdom, société de crédit à la consommation au Maroc ;
  - Fimatex a acquis 100 % de Finance Net, holding de

Boursorama : cette acquisition est payée en actions Fimatex et en numéraire. À l'issue de cette opération, le taux de contrôle du Groupe sur Fimatex passe de 77,50 % à 66,69 % ;

– les fonds communs de placement Lyxor Master Funds, détenus à 100 % par le Groupe, sont consolidés par intégration globale.

• Au cours du second semestre 2002 :

– le Groupe a pris une participation de 52 % dans le capital de l'Union Internationale de Banques, en Tunisie ;

– le Groupe a procédé à l'échange de l'intégralité de sa participation dans le capital de la société SIFA contre 100 % du capital de la société FONVALOR 2, société consolidée par intégration globale ;

– le fonds dédié AMBER, détenu par le Groupe, est consolidé par intégration globale ;

– la Société Générale a porté sa participation dans TCW à 59,75 %, soit une augmentation de 7,42 % par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Pour mémoire, des accords prévoient des options d'achat et de vente décalées portant sur 14,25 % du capital de TCW, par tranches de 4,75 % sur 3 ans, à des prix d'exercice dépendant, des performances ultérieures.

Enfin, le solde des actions détenues par les salariés fait l'objet d'options d'achats et de ventes décalées à partir de 2008, à des prix d'exercice dépendant des performances ultérieures.

– Deux véhicules d'arbitrage, TRIDENT et TOBP aux États-Unis, sont consolidés par intégration globale.

**Note 3****Créances sur les établissements de crédit**

en M EUR au 31 décembre	2002	2001	2000
<b>Comptes et prêts</b>			
<b>à vue</b>			
Comptes ordinaires	8 583	8 579	10 877
Prêts et comptes au jour le jour	267	301	367
Valeurs reçues en pension au jour le jour	385	–	–
<b>à terme</b>			
Prêts et comptes à terme <sup>(1)</sup>	12 928	12 881	12 232
Prêts subordonnés et participatifs	539	418	374
Valeurs reçues en pension à terme	187	227	131
Créances rattachées	270	250	419
<b>Total brut</b>	<b>23 159</b>	<b>22 656</b>	<b>24 400</b>
Provisions pour dépréciation	(114)	(118)	(114)
<b>Total net</b>	<b>23 045</b>	<b>22 538</b>	<b>24 286</b>
Titres reçus en pension	31 309	41 010	29 888
<b>Total</b>	<b>54 354</b>	<b>63 548</b>	<b>54 174</b>

(1) dont créances douteuses : 117 M EUR au 31.12.2002 contre 149 M EUR au 31.12.2001 et 143 M EUR au 31.12.2000.

**Note 4****Opérations avec la clientèle (Actif)**

en M EUR au 31 décembre	2002	2001	2000
Créances commerciales	7 903	6 771	3 878
Autres concours à la clientèle <sup>(1) (2)</sup> :			
Crédits de trésorerie	43 610	42 763	48 380
Crédits à l'exportation	4 649	4 948	5 235
Crédits d'équipement	27 506	25 502	19 161
Crédits à l'habitat	35 233	32 182	29 732
Autres crédits à la clientèle	31 105	31 521	22 347
<b>Sous-total</b>	<b>142 103</b>	<b>136 916</b>	<b>124 855</b>
Comptes ordinaires débiteurs	12 361	11 358	12 399
Créances rattachées	1 386	1 356 *	1 333 *
<b>Total brut</b>	<b>163 753</b>	<b>156 401</b>	<b>142 465</b>
Provisions pour dépréciation	(7 021)	(6 706)*	(5 756)*
<b>Total net</b>	<b>156 732</b>	<b>149 695</b>	<b>136 709</b>
Valeurs reçues en pension	227	168	445
Titres reçus en pension	27 683	32 875	26 310
<b>Total</b>	<b>184 642</b>	<b>182 738 *</b>	<b>163 464 *</b>
(1) Autres concours à la clientèle par catégorie de clientèle :			
Clientèle non financière			
– Entreprises	70 724	71 832	63 414
– Particuliers	45 926	41 668	34 933
– Collectivités locales	6 762	5 201	4 528
– Professions libérales	6 455	6 135	4 937
– Gouvernements et administrations centrales	2 116	1 977	7 023
– Autres	1 755	2 715	5 729
Clientèle financière	8 365	7 388	4 291
<b>Total</b>	<b>142 103</b>	<b>136 916</b>	<b>124 855</b>

(2) dont créances douteuses : 10 064 M EUR au 31.12.2002 contre 9 066 M EUR au 31.12.2001 et 7 219 M EUR au 31.12.2000.

\* Montants retraités par rapport à la présentation adoptée dans les rapports annuels 2001 et 2000 : les créances rattachées et créances douteuses sur opérations de location simple ont été reclassées en opérations avec la clientèle.

## Note 5

### Opérations de crédit-bail et de location assimilées

en M EUR au 31 décembre	2002	2001	2000
Crédit-bail immobilier	5 452	5 222	4 532
Crédit-bail mobilier	7 224	6 531	4 231
Location avec option d'achat et assimilée	4 669	4 826 *	2 671 *
Créances rattachées	188	255 *	116 *
<b>Total brut (1)</b>	<b>17 533</b>	<b>16 834</b>	<b>11 550</b>
Provisions pour dépréciation	(182)	(200)*	(181)*
<b>Total net</b>	<b>17 351</b>	<b>16 634</b>	<b>11 369</b>

(1) dont créances douteuses : 284 M EUR au 31.12.2002 contre 256 M EUR au 31.12.2001 et 199 M EUR au 31.12.2000.

Les acquisitions intervenues en 2001 sur le pôle financements spécialisés (Groupe Gefa et ALD) ont eu une incidence de 5 232 M EUR sur les montants bruts de crédit-bail et de locations assimilées de 2001.

\* Montants retraités par rapport à la présentation adoptée dans les rapports annuels 2001 et 2000 : les opérations de location simple ont été reclassées en immobilisations ; les créances rattachées et les créances douteuses ont été reclassées en opérations avec la clientèle.

## Note 6

### Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe, actions et autres titres à revenu variable

en M EUR au 31 décembre	2002				2001				2000
	Effets publics et valeurs assimilées	Actions et autres titres à revenu variable	Obligations et autres titres à revenu fixe	Total	Effets publics et valeurs assimilées	Actions et autres titres à revenu variable	Obligations et autres titres à revenu fixe	Total	Total
Portefeuille de transaction	18 562	28 002	30 073	76 637	24 019	33 270	23 364	80 653	78 787
Portefeuille de placement :									
Montant brut	3 363	7 244	13 926 (2)	24 533	3 921	4 539	12 096	20 556	19 385
Provisions	(23)	(316)	(191)	(530)	(27)	(226)	(207)	(460)	(289)
Montant net	3 340	6 928 (1)	13 735	24 003	3 894	4 313 (1)	11 889	20 096	19 096
Portefeuille d'investissement :									
Montant brut	5 945	–	20 961 (2)	26 906	10 477	–	16 594	27 071	22 568
Provisions	–	–	–	–	–	–	(1)	(1)	(6)
Montant net	5 945	–	20 961	26 906	10 477	–	16 593	27 070	22 562
Créances rattachées	163	89	526	778	258	5	515	778	774
<b>Total</b>	<b>28 010</b>	<b>35 019</b>	<b>65 295</b>	<b>128 324</b>	<b>38 648</b>	<b>37 588</b>	<b>52 361</b>	<b>128 597</b>	<b>121 219</b>

(1) dont actions propres détenues dans le but d'une attribution aux salariés : 167,3 M EUR (contre 167,9 M EUR au 31.12.2001 et 168,4 M EUR au 31.12.2000).

	2002	2001
Nombre d'actions	3 469 650	3 482 800
Valeur nominale par action en euros	1,25	1,25
Valeur de marché par action en euros	55,5	62,85
Prix de revient par action en euros	48,22	48,21

(2) dont titres portés par les véhicules ad hoc nouvellement consolidés :  
 – 4,8 Md EUR de municipal bonds destinés à être portés jusqu'à échéance,  
 – 5,0 Md EUR de parts émises par des fonds de titrisation de créances.

Voir suite page 53

**Note 6** (suite)**Informations complémentaires sur les titres**

en M EUR au 31 décembre	2002	2001	2000
Valeur estimée des titres de placement :			
Plus-values latentes*	178	92	215
Résultat latent du portefeuille d'investissement <sup>(1)</sup>	(64)	137	28
Montants des primes et décotes afférentes aux titres de placement et d'investissement	(15)	70	(58)
Titres ayant fait l'objet d'un changement de catégorie au cours de l'exercice :			
Titres de transaction reclassés en titres de placement	525	6	109
Titres reclassés en titres d'investissement	195	266	–
Titres d'investissement reclassés en portefeuille de placement	778	46	2 656 <sup>(2)</sup>
Titres d'investissement cédés avant l'échéance	542	31	3 862 <sup>(2)</sup>
Part d'OPCVM détenus :			
OPCVM français	8 747	5 844 <sup>(3)</sup>	2 993
OPCVM étrangers	2 751	1 736 <sup>(3)</sup>	1 348
dont OPCVM de capitalisation	675	80	118
Montants des titres cotés	112 641	109 590	97 573
Montants des titres subordonnés	357	263	275
Montants des titres prêtés	4 027	3 848	6 156

\* Ces montants ne tiennent pas compte des résultats latents afférents aux instruments financiers affectés, le cas échéant, en couverture des titres de placement.

(1) Y compris le résultat latent affecté en couverture des portefeuilles d'investissement.

(2) Dans le cadre de la gestion de ses investissements à long terme, le Groupe a décidé de reclasser en titres de placement la partie long terme de son portefeuille d'investissement. Ce reclassement avait conduit le Groupe au 30 juin 2000 à enregistrer une provision de 79 M EUR sur le portefeuille américain de Mortgage Backed Securities (MBS) en minoration du PNB et de 45 M EUR sur le portefeuille d'obligations Brady mexicains inscrites dans la rubrique "Gains et pertes sur actifs immobilisés". Par ailleurs, en 2000, avaient été dégagés 42 M EUR de moins-values sur les obligations Brady et 45 M EUR de plus-values sur le portefeuille de GIC's (Guaranteed Investment Contracts), cédés avant leur échéance.

(3) Montants corrigés par rapport aux chiffres publiés dans le rapport annuel 2001.

**Note 7****Placements nets des entreprises d'assurance**

en M EUR au 31 décembre	2002	2001	2000
Placements immobiliers	223	170	125
Obligations et autres titres à revenu fixe	21 222	17 887	15 956
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	13 384	15 294	15 168
Autres placements	867	1 002	414
Actions et autres titres à revenu variable	1 561	1 008	955
<b>Total</b>	<b>37 257</b>	<b>35 361</b>	<b>32 618</b>

## Note 8

### Participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

en M EUR au 31 décembre	2002	2001
<b>Principales entreprises <sup>(1)</sup></b>		
<b>0 à 5 %</b>	<b>5 213</b>	<b>4 597</b>
Accor, Adecco Nom, Alcatel, Alstom, Altadis, Arcelor, Aviva, Business Objects, Cap Gemini Ernst & Young, Carrefour, Crédit Lyonnais, Danone, Dexia, Havas Advertising, Michelin, ONA, Orange, Pernod Ricard, Peugeot SA, Renault, Sanofi, SCH, Schneider Electric, Sodexho, Suez, TF1, Total Fina Elf, Vinci, Vivendi Environnement, Vivendi Universal, Zodiac		
<b>5 à 10 %</b>	<b>605</b>	<b>478</b>
SFL, Cologne Re Managers, Hornby Lane		
<b>10 à 20 %</b>	<b>367</b>	<b>301</b>
Crédit Logement, Sopra, SCI Secovalde, Sommer SA		
<b>Sous-total</b>	<b>6 185</b>	<b>5 376</b>
<b>Autres</b>	<b>1 400</b>	<b>1 664</b>
<b>Montant brut <sup>(2)</sup></b>	<b>7 585</b>	<b>7 040</b>
Provisions pour dépréciation	(1 332)	(572)
Créances rattachées aux participations	14	11
<b>Montant net <sup>(3)</sup></b>	<b>6 267</b>	<b>6 479</b>

(1) Seules sont mentionnées, parmi les participations détenues au 31.12.2002, celles dont le montant est supérieur à 30 M EUR.

(2) Mouvements sur titres de participations et filiales non consolidées sur l'année 2002 = 545,4 M EUR, dont acquisitions = 1 558,7 M EUR, cessions = 926,1 M EUR, périmètre et autres mouvements = (87,2) M EUR.

(3) dont pour les sociétés cotées : valeur nette comptable = 4 669 M EUR ; valeur boursière = 4 356 M EUR.

## Note 9

### Immobilisations corporelles et incorporelles

en M EUR au 31 décembre	Valeur brute 2001	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre et reclassements	Valeur brute 2002	Amortissements et provisions 2002	Valeur nette 2002
<b>Immobilisations d'exploitation</b>							
<i>Immobilisations incorporelles</i>							
Frais d'établissement	42	5	-	(20)	27	(20)	7
Logiciels, frais d'études informatiques	1 019	119	(23)	172	1 287	(832)	455
Autres	443	174	(3)	(173)	441	(58)	383
<b>Sous-total</b>	<b>1 504</b>	<b>298</b>	<b>(26)</b>	<b>(21)</b>	<b>1 755</b>	<b>(910)</b>	<b>845</b>
<i>Immobilisations corporelles</i>							
Terrains et constructions	2 803	34	(60)	23	2 800	(745)	2 055
Autres	3 476	427	(141)	(234)	3 528	(2 297)	1 231
<b>Sous-total</b>	<b>6 279</b>	<b>461</b>	<b>(201)</b>	<b>(211)</b>	<b>6 328</b>	<b>(3 042)</b>	<b>3 286</b>
<b>Immobilisations hors exploitation <sup>(1)</sup></b>							
<i>Immobilisations corporelles</i>							
Terrains et constructions	516	3	(121)	(9)	389	(113)	276
Locations simples et autres	2 072*	156	(117)	89	2 200	(867)	1 333
<b>Sous-total</b>	<b>2 588</b>	<b>159</b>	<b>(238)</b>	<b>80</b>	<b>2 589</b>	<b>(980)</b>	<b>1 609</b>
<b>Total immobilisations</b>	<b>10 371</b>	<b>918</b>	<b>(465)</b>	<b>(152)</b>	<b>10 672</b>	<b>(4 932)</b>	<b>5 740</b>

\* Montants retraités par rapport à la présentation adoptée dans les rapports annuels 2001 et 2000 : les opérations de location simple ont été reclassées en immobilisations.

(1) N'incluent pas le portefeuille immobilier patrimonial détenu par les sociétés de financement spécialisé.

## Note 10

## Écarts d'acquisition\*

en M EUR au 31 décembre	2002			2001			2000
	Montant brut	Amortissements	Montant net	Montant brut	Amortissements	Montant net	Montant net
<b>Écarts d'acquisition actif</b>							
<b>Banque de détail</b>	<b>1 526</b>	<b>(182)</b>	<b>1 344</b>	<b>1 552</b>	<b>(102)</b>	<b>1 450</b>	<b>133</b>
Réseau détail France	113	(57)	56	114	(52)	62	45
Réseau détail Étranger <sup>(1)</sup>	1 064	(86)	978	1 121	(34)	1 087	88
Filiales spécialisées et autres <sup>(2)</sup>	349	(39)	310	317	(16)	301	–
<b>Banque de financement et d'investissement</b>	<b>237</b>	<b>(161)</b>	<b>76</b>	<b>277</b>	<b>(149)</b>	<b>128</b>	<b>149</b>
Banque de financement	54	(31)	23	61	(34)	27	33
Banque d'investissement	183	(130)	53	216	(115)	101	116
<b>Gestion d'actifs</b>	<b>840</b>	<b>(107)</b>	<b>733</b>	<b>940</b>	<b>(57)</b>	<b>883</b>	<b>116</b>
Gestion mobilière	678	(69)	609	768	(27)	741	16
Gestion privée	162	(38)	124	172	(30)	142	100
<b>Gestion propre et autres</b>	<b>2</b>	<b>(1)</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>(4)</b>	<b>1</b>	<b>2</b>
<b>Sous-total</b>	<b>2 605</b>	<b>(451)</b>	<b>2 154</b>	<b>2 774</b>	<b>(312)</b>	<b>2 462</b>	<b>400</b>
<b>Écart d'acquisition passif</b>							
<b>Banque de détail</b>							
Réseau détail Étranger	–	–	–	(15)	15	–	(8)
<b>Banque de financement et d'investissement</b>	<b>(42)</b>	<b>42</b>	<b>–</b>	<b>(63)</b>	<b>56</b>	<b>(7)</b>	<b>(28)</b>
<b>Sous-total</b>	<b>(42)</b>	<b>42</b>	<b>–</b>	<b>(78)</b>	<b>71</b>	<b>(7)</b>	<b>(36)</b>
<b>Total net</b>	<b>2 563</b>	<b>(409)</b>	<b>2 154</b>	<b>2 696</b>	<b>(241)</b>	<b>2 455</b>	<b>364</b>

\* Par convention, les amortissements courants et exceptionnels sont affectés au pôle Gestion propre.

- (1) L'évolution sur l'exercice 2002 du montant brut des écarts d'acquisition s'explique par :  
– la révision à la baisse des survaleurs dégagées sur les sociétés acquises en 2001,  
– l'acquisition au quatrième trimestre 2002 de l'Union Internationale de Banques en Tunisie.

(2) Au premier semestre 2002, le Groupe a acquis la société marocaine EQDOM.

## Note 11

## Autres actifs et comptes de régularisation

en M EUR au 31 décembre	2002	2001	2000
<b>Autres actifs</b>			
Débiteurs divers	12 607	11 285	7 220
Primes sur instruments conditionnels achetés	21 481	25 804	30 349
Comptes de règlement débiteurs sur opérations sur titres	2 192	5 109	2 334
Autres emplois divers	1 148	786	485
Autres actifs d'assurance	212	190	134
<b>Sous-total</b>	<b>37 640</b>	<b>43 174</b>	<b>40 522</b>
<b>Comptes de régularisation</b>			
Charges payées ou comptabilisées d'avance	400	517	379
Produits à recevoir <sup>(1)</sup>	2 724	4 507	3 016
Autres comptes de régularisation	18 952	15 241	14 296
<b>Sous-total</b>	<b>22 076</b>	<b>20 265</b>	<b>17 691</b>
<b>Total brut</b>	<b>59 716</b>	<b>63 439</b>	<b>58 213</b>
Provisions pour dépréciation	(221)	(220)	(188)
<b>Total net</b>	<b>59 495</b>	<b>63 219</b>	<b>58 025</b>

(1) Ce poste comprend la valorisation pour 181 M EUR de la garantie de l'État tchèque accordée en couverture de créances compromises.

## Note 12

### Dettes envers les établissements de crédit

<i>en M EUR au 31 décembre</i>	2002	2001	2000
<b>Dettes à vue</b>			
Dépôts et comptes ordinaires	12 311	22 139	15 700
Valeurs données en pension au jour le jour	43	61	200
<b>Sous-total</b>	<b>12 354</b>	<b>22 200</b>	<b>15 900</b>
<b>Dettes à terme</b>			
Emprunts et comptes à terme	37 508	40 593	40 913
Valeurs données en pension à terme	245	303	1 421
<b>Sous-total</b>	<b>37 753</b>	<b>40 896</b>	<b>42 334</b>
Dettes rattachées	395	481	846
Titres donnés en pension	18 737	21 547	24 289
<b>Total</b>	<b>69 239</b>	<b>85 124</b>	<b>83 369</b>

## Note 13

### Opérations avec la clientèle (Passif)

<i>en M EUR au 31 décembre</i>	2002	2001	2000
<b>Comptes d'épargne à régime spécial</b>			
À vue	18 287	16 250	15 053
À terme	21 775	22 200	21 971
<b>Sous-total</b>	<b>40 062</b>	<b>38 450</b>	<b>37 024</b>
<b>Autres dépôts clientèle à vue</b>			
Sociétés et entrepreneurs individuels	24 866	24 291	20 616
Particuliers	21 594	20 894	17 669
Clientèle financière	5 753	5 908	6 525
Autres	5 303	3 692	2 867
<b>Sous-total</b>	<b>57 516</b>	<b>54 785</b>	<b>47 677</b>
<b>Autres dépôts clientèle à terme</b>			
Sociétés et entrepreneurs individuels	25 051	20 283	16 896
Particuliers	10 988	12 687	9 322
Clientèle financière	12 309	16 977	3 828
Autres	5 902	6 478	8 063
<b>Sous-total</b>	<b>54 250</b>	<b>56 425</b>	<b>38 109</b>
Dettes rattachées	949	875	918
<b>Total dépôts clientèle</b>	<b>152 777</b>	<b>150 535</b>	<b>123 728</b>
Valeurs données en pension à la clientèle	2 210	2 915	2 343
Titres donnés en pension à la clientèle	41 098	46 866	38 646
<b>Total</b>	<b>196 085</b>	<b>200 316</b>	<b>164 717</b>

**Note 14***Dettes représentées par un titre*

<i>en M EUR au 31 décembre</i>	2002	2001	2000
Bons de caisse	881	865	566
Emprunts obligataires	5 253	7 333	6 082
Dettes rattachées	185	215	235
<b>Sous-total</b>	<b>6 319</b>	<b>8 413</b>	<b>6 883</b>
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	71 104	53 706	43 006
Dettes rattachées	454	855	590
<b>Total</b>	<b>77 877</b>	<b>62 974</b>	<b>50 479</b>

**Note 15***Provisions techniques des entreprises d'assurance*

<i>en M EUR au 31 décembre</i>	2002	2001	2000
Provisions techniques des contrats en unités de compte	13 400	15 317	15 206
Provisions techniques vie	22 262	18 726	16 772
Provisions techniques non-vie	98	91	37
Provisions pour égalisation	-	-	7
<b>Total</b>	<b>35 760</b>	<b>34 134</b>	<b>32 022</b>

# Comptes consolidés

## NOTE 16

### Autres passifs et comptes de régularisation

en M EUR au 31 décembre	2002	2001	2000
<b>Opérations sur titres</b>			
Dettes sur titres empruntés	6 640	6 325	8 138
Autres dettes de titres	24 272	28 870	22 540
<b>Sous-total</b>	<b>30 912</b>	<b>35 195</b>	<b>30 678</b>
<b>Autres passifs</b>			
Créditeurs divers	12 627	10 239	11 691
Primes sur instruments conditionnels vendus	21 700	24 916	30 615
Comptes de règlement créditeurs sur opérations sur titres	2 975	7 683	2 787
Autres opérations sur titres	51	60	67
Dettes rattachées	180	227	363
Autres passifs d'assurance	84	58	39
<b>Sous-total</b>	<b>37 617</b>	<b>43 183</b>	<b>45 562</b>
<b>Comptes de régularisation</b>			
Charges à payer	4 148	4 226	5 111
Provision pour impôts différés	89	324	456
Produits constatés d'avance	2 358	1 533	752
Autres comptes de régularisation	12 643	10 819	10 882
<b>Sous-total</b>	<b>19 238</b>	<b>16 902</b>	<b>17 201</b>
<b>Total</b>	<b>87 767</b>	<b>95 280</b>	<b>93 441</b>

### Ventilation des impôts différés par catégorie

en M EUR au 31 décembre 2002	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs
<b>Différences temporaires :</b>		
dont réserve latente sur opérations de crédit-bail	10	557
dont résultats des sociétés transparentes fiscalement	-	228
dont réserve de réévaluation (Note 1)	-	34
Autres (principalement sur déductibilité des provisions)	1 265	545
<b>Total</b>	<b>1 275</b>	<b>1 364</b>

## Note 17

### Analyse par nature du stock de provisions

en M EUR au 31 décembre	2002	2001	2000
<b>Provisions inscrites en déduction des éléments d'actifs suivants :</b>			
Établissements de crédit	114	118	114
Crédits à la clientèle	7 021	6 706*	5 755*
Crédit-bail	182	201*	181*
Autres	263	283*	207*
<b>Sous-total</b>	<b>7 580</b>	<b>7 308</b>	<b>6 257</b>
<b>Provisions inscrites au passif</b>			
Provision générale à caractère prudentiel - risques-pays (Note 1)	465	599	600
Provision prudentielle Asie	–	–	83
Engagements hors bilan avec les établissements de crédit	4	4	4
Engagements hors bilan avec la clientèle	447	308	225
Provisions pour autres risques et charges	1 431	1 485	1 408
<b>Sous-total</b>	<b>2 347</b>	<b>2 396</b>	<b>2 320</b>
<b>Stock de provisions (hors titres) <sup>(1)</sup></b>	<b>9 927</b>	<b>9 704</b>	<b>8 577</b>
Provisions sur titres	1 862	1 032	607
Provisions sur placements des sociétés d'assurance	10	4	1
<b>Stock global de provisions <sup>(2)</sup></b>	<b>11 799</b>	<b>10 740</b>	<b>9 185</b>

\* Montants retraités par rapport à la présentation adoptée dans les rapports annuels 2001 et 2000.

(1) La variation du stock de provisions s'analyse comme suit :

en M EUR au 31 décembre	2001	Dotations nettes	Autres soldes du compte de résultat <sup>(4)</sup>	Provisions utilisées	Change et variations de périmètre	2002
Provision générale à caractère prudentiel - risques-pays	599	(61)	–	–	(73)	465
Provisions pour risques de contrepartie	7 620	1 243	642	(1 369)	(105)	8 031
Provisions pour risques et charges <sup>(3)</sup>	1 485	18	114	(92)	(94)	1 431
<b>Total</b>	<b>9 704</b>	<b>1 200</b>	<b>756</b>	<b>(1 461)</b>	<b>(271)</b>	<b>9 927</b>

Concernant le risque porté pour l'Argentine, le stock de provision au 31 décembre 2002 s'établit à 305 M EUR dont 251 M EUR en provisions pour risques commerciaux et autres actifs, 43 M EUR en risques pays et 11 M EUR en risques et charges.

(2) Une analyse de la couverture des risques est présentée dans le rapport de gestion et les principes de constitution des provisions sont fournis dans la partie "Gestion des risques" du rapport financier annuel.

Le stock de provisions techniques des entreprises d'assurance est présenté en Note 15.

(3) Analyse des provisions pour risques et charges :

en M EUR au 31 décembre	2001	Dotations nettes	Autres soldes du compte de résultat <sup>(4)</sup>	Provisions utilisées	Change et variations de périmètre	2002
Provisions pour engagements de retraites et assimilées	246	–	13	–	2	261
Provisions pour restructurations et litiges frais généraux	222	–	(3)	(11)	(26)	182
Provisions pour impôts	154	–	12	(28)	(7)	131
Provisions sur instruments financiers à terme	103	–	(57)	(4)	(3)	39
Autres provisions pour risques et litiges	760	18	149	(49)	(60)	818
<b>Total</b>	<b>1 485</b>	<b>18</b>	<b>114</b>	<b>(92)</b>	<b>(94)</b>	<b>1 431</b>

(4) Les dotations nettes aux provisions pour intérêts impayés sont enregistrées en diminution du PNB et les provisions pour charges sont incluses par nature dans les soldes du compte de résultat.

## Note 18

### Dettes subordonnées

en M EUR au 31 décembre	En cours	2003	2004	2005	2006	2007	Au-delà de 2007	Indéterminé
<b>Devises d'émission</b>								
<b>Titres subordonnés</b>								
EUR	7 420	334	471	567	274	547	4 909	318
USD	2 819	286	–	339	763	–	518	913
GBP	307	–	–	–	–	–	–	307
Autres devises	338	–	–	–	48	–	54	236
<b>Sous-total</b>	<b>10 884</b>	<b>620</b>	<b>471</b>	<b>906</b>	<b>1 085</b>	<b>547</b>	<b>5 481</b>	<b>1 774</b>
<b>Dettes subordonnées</b>								
EUR	7	–	–	–	–	–	–	7
USD	34	–	–	–	–	–	–	34
Autres devises	26	–	–	24	–	2	–	–
<b>Sous-total</b>	<b>67</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>24</b>	<b>–</b>	<b>2</b>	<b>–</b>	<b>41</b>
Dettes rattachées	248	–	–	–	–	–	–	248
<b>Total</b>	<b>11 199</b>	<b>620</b>	<b>471</b>	<b>930</b>	<b>1 085</b>	<b>549</b>	<b>5 481</b>	<b>2 063</b>

## NOTE 19

### Engagements donnés

en M EUR au 31 décembre	2002	2001	2000
<b>Engagements de financement</b>			
en faveur d'établissements de crédit	5 163	6 401	5 166
en faveur de la clientèle <sup>(1)</sup>	76 991	93 202	93 353
<b>Total</b>	<b>82 154</b>	<b>99 603</b>	<b>98 519</b>
<b>Engagements de garantie</b>			
d'ordre d'établissements de crédit	4 999	3 185	7 169
d'ordre de la clientèle <sup>(1)</sup>	43 047	32 254	31 113
<b>Total</b>	<b>48 046</b>	<b>35 439</b>	<b>38 282</b>

(1) Au 31.12.2002, les montants de lignes de liquidité et engagements de garantie accordés aux véhicules de titrisation et autres sociétés ad hoc s'élèvent respectivement à 16,8 Md EUR et à 0,9 Md EUR.

#### Opérations de titrisation

Le groupe Société Générale procède à des opérations de titrisation pour le compte de sa clientèle ou d'investisseurs, et octroie dans ce cadre des garanties et des lignes de liquidités aux véhicules de titrisation.

Ces véhicules ne sont pas consolidés, conformément à la réglementation comptable en vigueur.

Au 31 décembre 2002, il existe six véhicules non consolidés (Barton, Antalis, Asset One, Pace, Homes, ACE) structurés par le Groupe pour le compte de la clientèle ou des investisseurs. Le montant des actifs détenus par ces véhicules et financés par l'émission de titres négociables s'élève à cette date à 14 996 millions d'euros.

Le risque de défaillance sur ces actifs est supporté en premier lieu par les cédants des créances sous-jacentes ou par des tiers. Le groupe Société Générale apporte une garantie supplémentaire à titre de rehaussement de crédit par l'octroi de lettres de crédit à hauteur de 825 millions d'euros, et détient par ailleurs des titres émis par un véhicule à hauteur de 67 millions d'euros au 31 décembre 2002. Enfin, le Groupe a consenti à ces véhicules des lignes de liquidités à hauteur de 16 610 millions d'euros à cette même date.

**Note 20****Opérations devises**

en M EUR au 31 décembre	2002				2001				2000			
	Actif	Passif	Devises à recevoir	Devises à livrer	Actif	Passif	Devises à recevoir	Devises à livrer	Actif	Passif	Devises à recevoir	Devises à livrer
EUR	302 868	288 076	60 921	86 421	283 285	265 761	66 123	85 287	242 314	231 333	66 904	77 917
USD	124 151	142 916	166 817	143 769	147 794	168 626	163 887	146 032	141 150	147 335	135 741	122 914
GBP	16 147	16 295	28 503	26 865	17 571	16 661	25 394	24 679	15 515	16 368	19 371	17 318
JPY	12 894	8 285	23 719	28 070	21 853	18 323	23 844	26 017	19 446	19 517	16 585	17 338
Autres devises	45 205	45 693	69 449	66 676	41 996	43 128	63 437	62 413	37 456	41 328	50 462	54 012
<b>Total</b>	<b>501 265</b>	<b>501 265</b>	<b>349 409</b>	<b>351 801</b>	<b>512 499</b>	<b>512 499</b>	<b>342 685</b>	<b>344 428</b>	<b>455 881</b>	<b>455 881</b>	<b>289 063</b>	<b>289 499</b>

**Note 21****Engagements sur instruments financiers**

en M EUR au 31 décembre	Opérations de gestion de positions	Opérations de couverture	Total		
			2002	2001	2000
<b>Opérations fermes</b>					
Opérations sur marchés organisés					
– contrats à terme de taux d'intérêt	392 584	23 623	416 207	422 037	328 179
– contrats à terme de change	1 225	1 941	3 166	4 199	2 613
– autres contrats à terme	66 677	4 779	71 456	59 734	81 914
Opérations de gré à gré					
– swaps de taux d'intérêt	2 745 349	86 562	2 831 911	2 696 379	2 611 064
– swaps financiers de devises	98 267	3 515	101 782	87 480	68 750
– FRA	302 167	979	303 146	331 763	262 491
– autres	17 203	24 522	41 725	17 547	18 557
<b>Opérations conditionnelles</b>					
– options de taux d'intérêt	1 016 747	4 326	1 021 073	1 024 197	797 585
– options de change	94 292	132	94 424	130 835	86 057
– options sur actions et indices	244 259	11 127	255 386	451 793	683 466
– autres options	47 477	–	47 477	64 492	58 853
<b>Total</b>	<b>5 026 247</b>	<b>161 506</b>	<b>5 187 753</b>	<b>5 290 456</b>	<b>4 999 529</b>

**Équivalent risque de crédit** (en M EUR au 31 décembre)

L'équivalent risque de crédit de ces opérations, déterminé conformément aux méthodes préconisées par le Comité de Bâle pour le calcul du ratio de solvabilité international, s'élève par contrepartie à :

	2002	2001	2000
– Gouvernements et banques centrales OCDE	369	443	338
– Établissements de crédit et administrations locales OCDE	16 414	15 949	14 991
– Clientèle	8 535	8 816	7 653
– Établissements de crédit et banques centrales hors OCDE	420	305	411
<b>Total (après prise en compte des accords de netting)</b>	<b>25 738</b>	<b>25 513</b>	<b>23 393</b>

Les accords de compensation ont réduit l'équivalent risque de crédit de 66 701 M EUR au 31.12.2002 contre 50 903 M EUR au 31.12.2001 et 46 719 M EUR au 31.12.2000.

# Comptes consolidés

## Durées restant à courir (en M EUR)

	2002		
	0 à 1 an	1 à 5 ans	plus de 5 ans
– swaps de taux d'intérêt	1 385 241	1 275 497	171 173
– swaps financiers de devises	56 246	28 932	16 604
– contrats à terme de taux d'intérêt	670 355	39 793	9 205
– contrats à terme de change	3 122	43	1
– autres instruments fermes	75 465	22 486	15 230
– options de taux d'intérêt	326 019	651 105	43 949
– options de change	82 436	11 892	96
– autres options	270 434	29 717	2 712
<b>Total</b>	<b>2 869 318</b>	<b>2 059 465</b>	<b>258 970</b>

## Note 22

### Échéances des emplois et des ressources par durée restant à courir

<i>en M EUR au 31 décembre 2002</i>	Jusqu'à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Éliminations des comptes réciproques	Total
<b>Emplois</b>						
<b>Opérations bancaires et assimilées</b>						
Créances sur les établissements de crédit	140 692	22 534	36 056	30 702	(175 630)	<b>54 354</b>
<b>Opérations avec la clientèle</b>						
Créances sur la clientèle	80 430	28 782	64 426	35 558	(24 554)	<b>184 642</b>
Opérations de crédit-bail et assimilées	2 315	3 037	7 814	4 225	(40)	<b>17 351</b>
<b>Obligations et autres titres à revenu fixe</b>						
Titres de transaction	9 356	34 424	1 259	320	(15 285)	<b>30 074</b>
Titres de placement	1 097	7 140	10 837	7 942	(12 907)	<b>14 109</b>
Titres d'investissement	771	1 134	5 505	15 863	(2 161)	<b>21 112</b>
<b>Ressources</b>						
<b>Opérations interbancaires et assimilées</b>						
Dettes envers les établissements de crédit	155 736	27 584	41 029	21 687	(176 797)	<b>69 239</b>
<b>Dépôts de la clientèle</b>						
Opérations avec la clientèle	155 321	10 747	23 682	26 893	(20 558)	<b>196 085</b>
<b>Dettes représentées par un titre</b>	<b>48 268</b>	<b>13 248</b>	<b>27 649</b>	<b>18 264</b>	<b>(29 552)</b>	<b>77 877</b>

## Note 23

## Tableau de financement consolidé au 31 décembre 2002

en M EUR	Emplois	Ressources
Capacité d'autofinancement		4 070
Distribution de dividendes	985	
<b>Autofinancement (a)</b>		<b>3 085</b>
Augmentation de capital	438	276
Augmentation/diminution autocontrôle	442	661
Augmentation/diminution des dettes subordonnées	238	954
<b>Opérations en capital (b)</b>		<b>772</b>
<b>(I) - Ressources durables (a) + (b)</b>		<b>3 857</b>
Coût d'investissement dans les entreprises liées	84	133*
Acquisitions/cessions de titres de participation	1 299	1 286
Acquisitions/cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	837	191
<b>(II) - Investissements</b>	<b>610</b>	
<b>(I) + (II) Variation du fonds de roulement</b>		<b>3 247</b>
Opérations interbancaires et de trésorerie		5 029
Crédits à la clientèle	9 340	
Dépôts de la clientèle		2 188
Opérations sur titres		2 442
Emprunts obligataires	2 148	
Opérations sur IFAT		1 569
Opérations de crédit-bail	698	
<b>(III) - Activités bancaires</b>	<b>958</b>	
Emplois d'assurance	1 893	
Dépôts d'assurance		1 557
<b>(IV) - Activités non bancaires</b>	<b>336</b>	
<b>(V) - Autres postes</b>	<b>1 953</b>	
<b>(III) + (IV) + (V) Variation d'exploitation</b>	<b>3 247</b>	

\* Effet de la révision des survaleurs dégagées sur les sociétés acquises en 2001.

Le tableau de financement recense les flux financiers provenant des opérations réalisées par le Groupe et qui ont une incidence sur sa liquidité. Les flux non financiers ne figurent donc pas dans ce tableau, en particulier les abandons de créances d'exploitation.

Les emplois liés aux investissements correspondent aux prix d'acquisition.

Les ressources issues des cessions d'immobilisations figurent pour leur prix de cession (plus ou moins-values incluses).

Les écarts de conversion sur les opérations en capital ont été affectés à la rubrique "Autres postes" ; en revanche, les écarts de conversion sur les activités bancaires et non bancaires ont été maintenus dans les rubriques y afférentes.

## Note 24

### Produits et charges d'intérêts sur opérations avec les établissements de crédit

<i>en M EUR au 31 décembre</i>	2002	2001	2000
Opérations avec les banques centrales, les comptes courants postaux et les établissements de crédit	2 090	2 973	2 852
Reports/déports (montant net)	77	52	(89)
<b>Total produits</b>	<b>2 167</b>	<b>3 025</b>	<b>2 763</b>
Opérations avec les banques centrales, les comptes courants postaux et les établissements de crédit	(3 382)	(4 094)	(4 181)
<b>Total charges</b>	<b>(3 382)</b>	<b>(4 094)</b>	<b>(4 181)</b>
Titres et valeurs reçus en pension	2 112	2 667	3 314
Titres et valeurs donnés en pension	(2 121)	(2 916)	(3 830)
<b>Produits nets d'intérêts sur opérations avec les établissements de crédit</b>	<b>(1 224)</b>	<b>(1 318)</b>	<b>(1 934)</b>

## Note 25

### Produits et charges d'intérêts sur opérations avec la clientèle

<i>en M EUR au 31 décembre</i>	2002	2001	2000
Créances commerciales	693	619	464
Autres concours à la clientèle			
– crédits de trésorerie	2 583	3 150	3 232
– crédits à l'exportation	524	647	607
– crédits d'équipement	1 489	1 278	1 099
– crédits à l'habitat	1 918	1 870	1 798
– autres crédits à la clientèle	1 079	921	1 100
<b>Sous-total</b>	<b>7 593</b>	<b>7 866</b>	<b>7 836</b>
Comptes ordinaires débiteurs	779	866	1 109
Reports/déports (montant net)	(22)	14	46
<b>Total produits</b>	<b>9 043</b>	<b>9 365</b>	<b>9 455</b>
Comptes d'épargne à régime spécial	(1 298)	(1 311)	(1 342)
Autres dettes envers la clientèle	(2 510)	(3 374)	(3 302)
<b>Total charges</b>	<b>(3 808)</b>	<b>(4 685)</b>	<b>(4 644)</b>
Titres et valeurs reçus en pension	1 593	1 561	1 397
Titres et valeurs donnés en pension	(2 604)	(3 168)	(2 496)
<b>Produits nets d'intérêts sur opérations avec la clientèle</b>	<b>4 224</b>	<b>3 073</b>	<b>3 712</b>

**NOTE 26****Produits nets sur opérations de crédit-bail et de location**

en M EUR au 31 décembre	2002	2001	2000
Crédit-bail immobilier	305	336	257
Crédit-bail mobilier	421	329	266
Location avec option d'achat et assimilée	648	569	331
<b>Total net</b>	<b>1 374</b>	<b>1 234</b>	<b>854</b>

**Note 27****Revenus des titres à revenu variable**

en M EUR au 31 décembre	2002	2001	2000
Dividendes sur actions et autres titres à revenu variable	92	29	120
Dividendes sur titres de participation et de filiales non consolidées et autres titres à long terme	199	182	171
<b>Total <sup>(1)</sup></b>	<b>291</b>	<b>211</b>	<b>291</b>

(1) Les dividendes perçus sur le portefeuille de trading sont classés en résultat sur opérations financières.

**Note 28****Produits nets des commissions**

en M EUR au 31 décembre	2002	2001	2000
<b>Produits de commissions sur :</b>			
Opérations avec les établissements de crédit	93	72	51
Opérations avec la clientèle	1 353	1 194	994
Opérations sur titres	2 513	2 370	2 454
Opérations sur marchés primaires	171	270	278
Opérations de change et sur instruments financiers	520	369	331
Engagements de financement et de garantie	454	410	348
Prestations de services et autres	1 374	1 280	1 314
<b>Sous-total</b>	<b>6 478</b>	<b>5 965</b>	<b>5 770</b>
<b>Charges de commissions sur :</b>			
Opérations avec les établissements de crédit	(153)	(132)	(108)
Opérations sur titres	(487)	(216)	(256)
Opérations de change et sur instruments financiers	(411)	(360)	(244)
Engagements de financement et de garantie	(125)	(88)	(63)
Autres.	(428)	(253)	(199)
<b>Sous-total</b>	<b>(1 604)</b>	<b>(1 049)</b>	<b>(870)</b>
<b>Total net <sup>(1)</sup></b>	<b>4 874</b>	<b>4 916</b>	<b>4 900</b>

(1) Par nature, le produit net de commissions se décompose comme suit :

- services bancaires et conseil	2 078	1 964	1 774
- engagements par signature	330	323	284
- émissions	171	270	279
- gestion d'actifs et assurance vie	1 770	1 545	1 283
- courtage et divers	525	814	1 280

## Note 29

### Résultat net sur opérations financières

en M EUR au 31 décembre	2002	2001	2000
<b>Résultat net sur portefeuille de négociation :</b>			
Résultat net des opérations sur titres de transaction	(4 959)	(1 881)	(630)
Résultat sur instruments financiers à terme	7 528	5 114	4 450
Résultat net des opérations de change	769	(28)	321
<b>Sous-total <sup>(1)</sup></b>	<b>3 338</b>	<b>3 205</b>	<b>4 141</b>
<b>Résultat net sur titres de placement :</b>			
Plus-values de cession	145	187	211
Moins-values de cession	(128)	(174)	(185)
Reprise nette de provisions	26	84	(61)
<b>Sous-total</b>	<b>43</b>	<b>97</b>	<b>(35)</b>
<b>Résultat net sur titres d'activité de portefeuille :</b>			
Plus-value de cession sur titres d'activité de portefeuille	(31)	63	131
Dotations nettes de provisions sur titres d'activité de portefeuille	(87)	(107)	(14)
<b>Sous-total</b>	<b>(118)</b>	<b>(44)</b>	<b>117</b>
<b>Total net</b>	<b>3 263</b>	<b>3 258</b>	<b>4 223</b>

(1) Les opérations étant enregistrées par nature et non par destination, leurs résultats doivent être appréhendés globalement. Il convient de noter que ces résultats n'intègrent pas le coût du refinancement des opérations financières, ni les coupons de trading. En revanche, ils incluent la marge commerciale dégagée soit sur les produits structurés intégrant des instruments financiers à terme, soit sur la distribution de produits complexes.

## Note 30

### Marge brute des activités d'assurance

en M EUR au 31 décembre	2002	2001	2000
Primes aux cotisations acquises	5 398	4 804	5 388
Charges de prestations (y compris variation de provision)	(5 150)	(4 474)	(5 252)
Produits nets des placements	172	135	210
Autres produits (charges) nets techniques	(287)	(245)	(230)
Transfert de frais généraux	(82)	(84)	(71)
<b>Total</b>	<b>51</b>	<b>136</b>	<b>45</b>

La marge brute des compagnies d'assurance correspond au résultat technique réalisé sur les contrats d'assurance vie et non-vie. Elle n'inclut pas, en particulier, les commissions prélevées à la souscription, les commissions de gestion prélevées sur les encours des contrats, les commissions versées aux réseaux de distribution, ainsi que le résultat financier dégagé sur le placement des fonds propres, qui sont ventilés dans les autres rubriques du produit net bancaire.

La contribution des compagnies d'assurance au produit net bancaire consolidé est la suivante :

en M EUR au 31 décembre	2002	2001	2000
Contribution au PNB avant élimination des opérations internes	284	358	274
Élimination des opérations internes*	165	140	94
Contribution au PNB après élimination des opérations internes	449	498	368

\* Il s'agit essentiellement de l'élimination des commissions versées par les compagnies d'assurance aux réseaux de distribution et de l'élimination des résultats financiers dégagés sur les placements réalisés auprès des sociétés du Groupe.

**Note 31****Produits nets des autres activités**

en M EUR au 31 décembre	2002	2001	2000
Résultat des opérations de promotions immobilières	45	29	27
Résultat des investissements immobiliers <sup>(1)</sup>	38	107	95
Produits nets des autres activités	16	10	27
<b>Total</b>	<b>99</b>	<b>146</b>	<b>149</b>

(1) Le résultat des investissements immobiliers de l'exercice 2001 intégrait principalement la plus-value de 61 M EUR relative à la cession de l'ensemble immobilier de Patriges Grace Church. Le résultat réalisé en 2000 comprenait pour l'essentiel la plus-value dégagée lors de l'apport à Sophia de sociétés ou d'actifs immobiliers du Groupe.

**Note 32****Frais de personnel**

en M EUR au 31 décembre	2002	2001	2000
Rémunérations du personnel <sup>(1)</sup>	4 309	4 202	4 260
Autres charges sociales et fiscales sur rémunérations <sup>(1)</sup>	1 537	1 419	1 394
Participation, intéressement et abondement <sup>(2)</sup>	214	184	239
<b>Total</b>	<b>6 060</b>	<b>5 805</b>	<b>5 893</b>
<b>Effectifs moyens *</b>	<b>88 278</b>	<b>86 574</b>	<b>71 149</b>
France	50 689	49 020	47 395
Étranger	37 589	37 554	23 754

L'effectif moyen des filiales nouvellement acquises n'est pas proraté sur la période de détention.

\* Y compris personnel intérimaire.

Les acquisitions réalisées en 2002 contribuent à hauteur de 1 820 personnes.

(1) dont 1 310 M EUR au 31.12.2002 au titre de la rémunération variable (1 309 M EUR au 31.12.2001 et 1 708 M EUR au 31.12.2000).

(2) Décomposition de la charge sur les cinq derniers exercices :

en M EUR au 31 décembre	2002	2001	2000	1999	1998
<b>Société Générale *</b>					
Participation	(1)	1	52	5	2
Intéressement	62	50	55	41	40
Abondement	74	67	62	54	56
<b>Sous-total</b>	<b>135</b>	<b>118</b>	<b>169</b>	<b>100</b>	<b>98</b>
Filiales	79	66	70	54	31
<b>Total</b>	<b>214</b>	<b>184</b>	<b>239</b>	<b>154</b>	<b>129</b>

\* Intégrant Sogenal en 2001.

**Rémunération du Conseil d'administration et des organes de direction**

Le montant des jetons de présence versés en février 2003 aux administrateurs de la Société au titre de l'exercice 2002 est de 0,46 M EUR. La rémunération versée en 2002 aux organes de direction\* s'élève à 7,59 M EUR.

\* Il s'agit des membres du Comité exécutif qui comprend en 2002, neuf dirigeants.

## Note 33

### Coût du risque

en M EUR au 31 décembre	2002	2001	2000
<b>Dotations nettes aux provisions sur risques identifiés</b>			
– Provision pour risques de contrepartie <sup>(1)</sup>	(1 243)	(960)	(512)
– Provision pour risques et litiges	(18)	(66)	(139)
– Pertes non couvertes par provisions et récupérations sur créances amorties	(101)	(51)	(92)
<b>Sous-total</b>	<b>(1 362)</b>	<b>(1 077)</b>	<b>(743)</b>
Dotation nette aux provisions générales - Risques-pays <sup>(2)</sup>	61	10	(10)
<b>Dotations nettes aux provisions sur créances et hors bilan</b>	<b>(1 301)</b>	<b>(1 067)</b>	<b>(753)</b>
(1) dont risques argentins sur risques identifiés	(132)	(125)	(35)

(2) Les dotations aux provisions pour risques identifiés sur l'Argentine sont compensées à hauteur de 115 M EUR par une reprise de la provision pour risque-pays.

## Note 34

### Sociétés mises en équivalence

en M EUR au 31 décembre	% contrôle	Activité	Contribution aux capitaux propres du Groupe *	Contribution aux résultats consolidés du Groupe		
				2002	2001	2000
<b>Sociétés non financières</b>						
Chesapeake Holding (CHC)	36,35	Financements structurés	(21)	12	12	13
Sifa <sup>(1)</sup>	47,07	Société de portefeuille	–	4	4	4
Géodis <sup>(2)</sup>	27,17	Société industrielle et commerciale	(34)	(13)	(36)	–
Sociétés Immobilières <sup>(3)</sup> du groupe Sogéprom		Sociétés immobilières	7	7		
Autres			–	–	1	9
<b>Sous-total</b>			<b>(48)</b>	<b>10</b>	<b>(19)</b>	<b>26</b>
<b>Sociétés financières</b>						
ACL	36,05	Banque	(273)		–	(3)
Fiditalia Spa <sup>(4)</sup>	100,00	Financements spécialisés	–	–	(22)	–
Sophia	29,45	Société immobilière	(22)	24	17	6
United Arab Bank	20,00	Banque	14	4	4	4
Autres <sup>(5)</sup>			16	10	2	(2)
<b>Sous-total</b>			<b>(265)</b>	<b>38</b>	<b>1</b>	<b>5</b>
<b>Total</b>			<b>(313)</b>	<b>48</b>	<b>(18)</b>	<b>31</b>

\* Y compris le résultat 2002 du Groupe.

(1) Opération d'échange intervenue au second semestre 2002 de l'intégralité de la participation contre 100 % du capital de la société Fonvalor2 désormais consolidée par intégration globale.

(2) Société entrante au second semestre 2001. La contribution de l'exercice 2002 correspond d'une part à un ajustement au titre du résultat définitif de l'exercice 2001 et d'autre part à une estimation des résultats de la société pour 2002.

(3) Élargissement du périmètre de consolidation de Sogéprom.

(4) Société désormais intégrée globalement.

(5) Comprend notamment les filiales sous-consolidées par Komerčni Banka (CAC Leasing et Vseobecná Stavební Sporitelna) et par Crédit du Nord.

**Note 35****Gains nets sur actifs immobilisés**

en M EUR au 31 décembre	2002	2001	2000
<b>Titres d'investissement</b>			
(Moins-values) plus-values nettes de cession	47	(12)	(37)
Dotations nettes aux provisions	–	5	13
<b>Sous-total</b>	<b>47</b>	<b>(7)</b>	<b>(24)</b>
<b>Titres de participation et de filiales non consolidées</b>			
Plus-values de cession	484	756	1 020
Moins-values de cession	(125)	(94)	(39)
Dotations nettes aux provisions	(710)	(201)	(38)
<b>Sous-total <sup>(1)</sup></b>	<b>(351)</b>	<b>461</b>	<b>943</b>
<b>Immobilisations d'exploitation</b>			
Plus-values de cession	33	34	33
Moins-values de cession	(27)	(11)	(9)
Dotations nettes aux provisions	(1)	(3)	(2)
<b>Sous-total</b>	<b>5</b>	<b>20</b>	<b>22</b>
<b>Total net</b>	<b>(299)</b>	<b>474</b>	<b>941</b>

(1) Le résultat sur titres de participation et de filiales non consolidées intègre, au 31.12.2002, 376 M EUR relatifs aux cessions du portefeuille de participations industrielles (677 M EUR au 31.12.2001) et 772 M EUR de dotations aux provisions sur titres de participations industrielles (194 M EUR de dotations au 31.12.2001).

**Note 36****Résultat exceptionnel**

en M EUR au 31 décembre	2002	2001	2000
Produits exceptionnels	13	31	17
Charges exceptionnelles	(183)	(48)	(87)
<b>Total net</b>	<b>(170)</b>	<b>(17)</b>	<b>(70)</b>

**Résultat exceptionnel par nature**

– Provisionnement des coûts liés au passage à la monnaie unique européenne et coûts afférents au passage à l'an 2000 (Note 1)	(9)	(9)	(51)
– Contribution au fonds d'indemnisation et à la Fondation du Souvenir des victimes de la Shoah	(2)	(3)	(23)
– Provisionnement des cotisations au fonds de garantie des dépôts et des titres (Note 1)	–	(5)	4
– Charge avérée ou provisionnée sur fraude subie dans l'ancienne activité de courtage pour particuliers de Cowen*	(159)	–	–

\* Cf. Note 1. Une reprise du Fonds pour risques bancaires généraux d'un montant équivalent a été comptabilisée dans les comptes au 31.12.2002.

## Note 37

### Impôts sur les bénéfices

en M EUR au 31 décembre	2002	2001	2000
Charge fiscale courante	(767)	(764)	(1 529)
Charge fiscale différée	118	25	172
<b>Total <sup>(1)</sup></b>	<b>(649)</b>	<b>(739)</b>	<b>(1 357)</b>

(1) La réconciliation entre le taux d'impôt normatif du Groupe et le taux d'impôt effectif s'analyse comme suit :

Résultat avant impôt, amortissement des écarts d'acquisition et résultat des sociétés mises en équivalence	2 436	3 160	4 263
Taux normal d'imposition applicable aux sociétés françaises (incluant les contributions de 3 % et 3,3 %)	35,4 %	36,4 %	37,8 %
Différences permanentes	- 5,6 %	- 6,2 % *	- 2,0 %
Différentiel sur éléments imposés à taux réduit	2,7 %	- 2,9 %	- 4,6 %
Différentiel de taux d'imposition sur les profits taxés à l'étranger	- 5,2 %	- 1,2 %	- 0,5 %
Effet des pertes de l'exercice non déductibles et de l'utilisation des reports déficitaires	- 0,6 %	- 2,9 % *	1,1 %
<b>Taux effectif Groupe</b>	<b>26,7 %</b>	<b>23,4 %</b>	<b>31,8 %</b>

\* Montants retraités par rapport à la présentation adoptée dans le rapport annuel 2001.

## Note 38

### Décomposition du résultat net bancaire par métier

en M EUR au 31 décembre	Banque de détail			Gestion d'actifs			Banque de financement et d'investissement			Gestion propre et autres			Groupe		
	2002	2001	2000	2002	2001	2000	2002	2001	2000	2002	2001	2000	2002	2001	2000
Produit net bancaire	8 692	7 810	6 832	1 296	1 097	919	4 650	5 037	5 998	(184)	(70)	50	14 454	13 874	13 799
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	(5 878)	(5 322)	(4 776)	(900)	(687)	(507)	(3 368)	(3 721)	(4 124)	(261)	(374)	(247)	(10 407)	(10 104)	(9 654)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>2 814</b>	<b>2 488</b>	<b>2 056</b>	<b>396</b>	<b>410</b>	<b>412</b>	<b>1 282</b>	<b>1 316</b>	<b>1 874</b>	<b>(445)</b>	<b>(444)</b>	<b>(197)</b>	<b>4 047</b>	<b>3 770</b>	<b>4 145</b>
Coût du risque	(653)	(511)	(370)	(14)	(1)	(4)	(717)	(543)	(254)	83	(12)	(125)	(1 301)	(1 067)	(753)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	14	(16)	16	0	0	0	18	12	5	16	(14)	10	48	(18)	31
Gains et pertes sur actifs immobilisés	21	13	46	(10)	(5)	0	24	11	80	(334)	455	815	(299)	474	941
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>2 196</b>	<b>1 974</b>	<b>1 748</b>	<b>372</b>	<b>404</b>	<b>408</b>	<b>607</b>	<b>796</b>	<b>1 705</b>	<b>(680)</b>	<b>(15)</b>	<b>503</b>	<b>2 495</b>	<b>3 159</b>	<b>4 364</b>
Résultat exceptionnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	(170)	(17)	(70)	(170)	(17)	(70)
Impôt sur les bénéfices	(741)	(704)	(626)	(120)	(137)	(145)	(78)	(131)	(557)	290	233	(29)	(649)	(739)	(1 357)
Amortissement des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0	0	0	0	0	(184)	(76)	(60)	(184)	(76)	(60)
Reprises nettes aux Fonds pour risques bancaires généraux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	159	0	0	159	0	0
<b>Résultat net</b>	<b>1 455</b>	<b>1 270</b>	<b>1 122</b>	<b>252</b>	<b>267</b>	<b>263</b>	<b>529</b>	<b>665</b>	<b>1 148</b>	<b>(585)</b>	<b>125</b>	<b>344</b>	<b>1 651</b>	<b>2 327</b>	<b>2 877</b>
Intérêts minoritaires	(175)	(131)	(108)	(15)	(12)	(6)	(20)	(11)	(5)	(44)	(19)	(60)	(254)	(173)	(179)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>1 280</b>	<b>1 139</b>	<b>1 014</b>	<b>237</b>	<b>255</b>	<b>257</b>	<b>509</b>	<b>654</b>	<b>1 143</b>	<b>(629)</b>	<b>106</b>	<b>284</b>	<b>1 397</b>	<b>2 154</b>	<b>2 698</b>

Les principes et méthodologie de détermination des résultats par pôle d'activité sont détaillés dans le rapport de gestion.

Les résultats par activité 2000 et 2001 ont été retraités en raison de transferts internes d'activité.

## Note 39

### Décomposition du produit net bancaire par zone géographique\*

en M EUR au 31 décembre 2002	France	Europe	Amériques	Asie	Afrique	Océanie	Total
Produits nets d'intérêts et assimilés <sup>(1)</sup>	4 372	1 597	1 221	100	358	103	7 751
Produits nets de commissions	3 022	728	850	118	129	27	4 874
Résultat net sur opérations financières	1 021	236	(63)	244	10	(9)	1 439
Autres produits nets d'exploitation	287	83	-	-	21	(1)	390
<b>Produit net bancaire</b>	<b>8 702</b>	<b>2 644</b>	<b>2 008</b>	<b>462</b>	<b>518</b>	<b>120</b>	<b>14 454</b>

\* Définie en fonction de la localisation des entités dans lesquelles sont comptabilisés les résultats.

(1) Incluant les revenus des titres à revenu variable ainsi que les produits nets des opérations de crédit-bail et de location.

## Note 40

### Sociétés retenues dans le périmètre de consolidation

au 31 décembre	Pays	Méthode IG : intégration globale IP : intégration proportionnelle ME : mise en équivalence	Pourcentage d'intérêt Groupe		Pourcentage de contrôle Groupe	
			2002	2001	2002	2001
			FRANCE			
<b>Banques</b>						
Banque de Polynésie	France	IG	80,00	80,00	80,00	80,00
Barep	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Calif	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit du Nord <sup>(1)</sup>	France	IG	80,00	80,00	80,00	80,00
Génébanque	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SG Calédonienne de Banque	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SG de Banque aux Antilles	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
<b>Sociétés financières</b>						
Barep Gestion	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
IEC	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Euro VL	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Lyxor Asset Management	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Lyxor International Asset Management <sup>(2)</sup>	France	IG	100,00	–	100,00	–
Nofirec <sup>(1)</sup>	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Pargesfonds <sup>(2)</sup>	France	IG	100,00	–	100,00	–
SG Asset Management	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SG Structured Asset Management	France	IG	100,00	99,99	100,00	99,99
SGAM Finance	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SGOP	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
<b>Financements spécialisés</b>						
Airbail	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Bull Finance	France	IG	51,35	51,35	51,35	51,35
Cafirec <sup>(2)</sup>	France	IG	100,00	–	100,00	–
Cofranteg	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Compagnie Générale de Location d'Équipements <sup>(1)</sup>	France	IG	84,57	84,57	84,57	84,57
Dalarec	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Diebold Computer Leasing	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
FCC ELEC	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Fenwick Lease	France	IP	49,41	49,41	49,41	49,41
Franfinance <sup>(1)</sup>	France	IG	99,99	99,99	99,99	99,99
Franfinance Location	France	IG	99,99	99,99	100,00	100,00
Génécal	France	IG	65,05	61,78	65,05	61,35
Génécomi	France	IG	72,43	72,43	72,43	72,43
Interleasing France (groupe GEFA-ALD) <sup>(10)</sup>	France	IG	–	88,73	–	100,00
Orpavimob SA	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Promopart <sup>(2)</sup>	France	IG	100,00	–	100,00	–
SCP Clémence	France	IG	100,00	90,00	100,00	90,00
SCP Cygne	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SCP de la Prose	France	IG	100,00	90,00	100,00	90,00
SCP Muscade	France	IG	100,00	90,00	100,00	90,00
SCP Philibert	France	IG	100,00	90,00	100,00	90,00
SCP Salomé	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SG Services	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SNC Cofininvest	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SNC Distinvest	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SNC Finovadis <sup>(2)</sup>	France	IG	100,00	–	100,00	–
SNC Fininva <sup>(2)</sup>	France	IG	100,00	–	100,00	–
SNC Paris Strasbourg	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SNC Financières Valmy Investissements	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Sofinabail	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SAS IPF <sup>(2)</sup>	France	IG	100,00	–	100,00	–

**Sociétés retenues dans le périmètre de consolidation**

au 31 décembre	Pays	Méthode IG : intégration globale IP : intégration proportionnelle ME : mise en équivalence	Pourcentage d'intérêt Groupe		Pourcentage de contrôle Groupe	
			2002	2001	2002	2001
Sofinauto <sup>(3)</sup>	France	IG	–	100,00	–	100,00
Sofom	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Sofrafi	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Sogéfimur	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Sogéfinancement	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Sogéfinerg	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Sogéga PME <sup>(2)</sup>	France	IG	100,00	–	100,00	–
Sogelease France	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Solocvi	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Temsys <sup>(1) (10)</sup>	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
<b>Sociétés de portefeuille</b>						
Aurelec	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Cofragir <sup>(3)</sup>	France	IG	–	100,00	–	100,00
Finareg	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Finecorp	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Fonvalor <sup>(3)</sup>	France	IG	–	50,01	–	50,01
Fonvalor2 <sup>(2) (9)</sup>	France	IG	100,00	–	100,00	–
Geforpat	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Géné Act 1	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Généfinance	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Généfitec	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Généinvestissement	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Généplus	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Généval	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Geninfo	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Libécap	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Megaval <sup>(2)</sup>	France	IG	100,00	–	100,00	–
Salvépar <sup>(1)</sup>	France	IG	51,42	51,42	51,42	51,42
SCA Valides <sup>(3)</sup>	France	IG	–	100,00	–	100,00
SCI Foncière Défense	France	IG	99,99	99,99	100,00	100,00
SG Capital Développement	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SGOP Holding	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SHTV Holding	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SIFA <sup>(3) (9)</sup>	France	ME	–	47,07	–	47,07
Sivalparts	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Sogéfim	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Sogéal Participations <sup>(2) (4)</sup>	France	IG	100,00	–	100,00	–
Sogéparts	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Sogéparticipations (ex-Sogéal) <sup>(1)</sup>	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Sogéplus	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Soginnove	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Sté Rue Édouard– VII	France	IG	99,91	99,91	99,91	99,91
Valminco	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Vouric	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
<b>Sociétés de courtage</b>						
Fimat Banque	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Fimat SNC	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Fimatex <sup>(1) (5)</sup>	France	IG	67,04	77,50	67,04	77,50
SG Énergie <sup>(1)</sup>	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Gaselys	France	IP	49,00	49,00	49,00	49,00
Nabab	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Clickoptions	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SG Euro CT	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SG Options Europe	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SG Securities Paris	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00

## Sociétés retenues dans le périmètre de consolidation

au 31 décembre	Pays	Méthode IG : intégration globale IP : intégration proportionnelle ME : mise en équivalence	Pourcentage d'intérêt Groupe		Pourcentage de contrôle Groupe	
			2002	2001	2002	2001
<b>Sociétés foncières et de financement immobilier</b>						
Coprim <sup>(1)</sup>	France	IG	100,00	94,79	100,00	94,79
Crédit Immobilier Général	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Galybet	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Généfim <sup>(1)</sup>	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Généfimmo <sup>(1)</sup>	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Patriges Grace Church	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SCA Paris-Trocadéro	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SFCC	France	IG	99,99	99,99	99,99	99,99
Sogébaïl	France	IG	45,92	48,14	40,67	57,44
Sogéprom <sup>(1)</sup>	France	IG	68,21	68,29	59,99	60,00
Sophia <sup>(1)</sup>	France	ME	27,41	27,63	29,45	29,37
Sophia-bail	France	IG	64,43	64,54	51,00	51,00
<b>Sociétés de services</b>						
CGA	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
ECS <sup>(1)</sup>	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Parel	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Socogéfi	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
<b>Immobilier d'exploitation</b>						
CFM	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Eléaparts	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Génégis 1	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Génégis 2	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Génévalmy	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SC Alicante 2000	France	IG	71,52	71,52	100,00	100,00
SC Chassagne 2000	France	IG	71,52	71,52	100,00	100,00
SCI Opéra 72	France	IG	99,99	99,99	100,00	100,00
SI 29 Haussmann	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Société Immobilière de Strasbourg <sup>(4)</sup>	France	IG	100,00	–	100,00	–
Sogé Colline Sud	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Sogé Périval 1	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Sogé Périval 2	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Sogé Périval 3	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Sogé Périval 4	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Sogéfontenay	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Soginfo	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
STIP	France	IG	99,99	99,99	100,00	100,00
Valminvest	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
<b>Assurances</b>						
Génécar	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Sogécap	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Sogessur	France	IG	65,00	65,00	65,00	65,00
<b>EUROPE</b>						
<b>Banques</b>						
Banca Romana Pentru Devzvoltare <sup>(1)</sup>	Roumanie	IG	51,00	51,00	51,00	51,00
Komerčni Banka <sup>(1)</sup>	République tchèque	IG	60,35	60,00	60,35	60,00
Rüegg Bank	Suisse	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SG Bank Nederland NV	Pays-Bas	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SG Express Bank	Bulgarie	IG	97,95	97,95	97,95	97,95
SG Hambros Bank Limited <sup>(1)</sup>	Grande-Bretagne	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SG Hungaria Bank RT <sup>(3)</sup>	Hongrie	IG	–	100,00	–	100,00

**Sociétés retenues dans le périmètre de consolidation**

au 31 décembre	Pays	Méthode IG : intégration globale IP : intégration proportionnelle ME : mise en équivalence	Pourcentage d'intérêt Groupe		Pourcentage de contrôle Groupe	
			2002	2001	2002	2001
SG Vostok	Russie	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SGBT Luxembourg	Luxembourg	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SGBT Monaco	Monaco	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SKB Banka <sup>(1)</sup>	Slovénie	IG	97,82	97,82	97,82	97,82
Société Générale Cyprus Ltd.	Chypre	IG	51,00	51,00	51,00	51,00
Sogéparticipations Belgique <sup>(1)</sup>	Belgique	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
<b>Sociétés financières</b>						
SG Wertpapierhandelsgesellschaft Mbh (ex-BSI Beteiligung)	Allemagne	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Horizon Equity Sarl <sup>(1)</sup>	Luxembourg	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Intersoge	Suisse	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Nofirec <sup>(1)</sup>	Irlande	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Lyxor Master Funds <sup>(2)</sup>	Jersey	IG	100,00	–	100,00	–
SG Acceptance	Pays-Bas	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SG Asset Management Group Ltd. <sup>(1)</sup>	Grande-Bretagne	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SGAM Iberia <sup>(2)</sup>	Espagne	IG	100,00	–	100,00	–
SG Effekten	Allemagne	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SG Finance Ireland	Irlande	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SG Financial Product Cyprus	Chypre	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SG Investment UK Ltd. <sup>(1)</sup>	Grande-Bretagne	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SG Russel Asset Management	Irlande	IP	50,00	50,00	50,00	50,00
SG Securities London	Grande-Bretagne	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SG Securities Madrid <sup>(3)</sup>	Espagne	IG	–	100,00	–	100,00
<b>Financements spécialisés</b>						
Promopart Senc (2)	Luxembourg	IG	100,00	–	100,00	–
Sogega Pme Senc (2)	Luxembourg	IG	100,00	–	100,00	–
Adria Leasing Spa (groupe GEFA-ALD)	Italie	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
ALD Autoleasing GmbH (groupe GEFA-ALD)	Allemagne	IG	92,59	88,73	92,59	88,73
ALD Automotive Group PLC (ex-Group BCH) (groupe GEFA-ALD) <sup>(1)</sup>	Grande-Bretagne	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
ALD International GmbH <sup>(2)</sup>	Allemagne	IG	100,00	–	100,00	–
ALD International SA <sup>(2)</sup>	Allemagne	IG	100,00	–	100,00	–
Amber <sup>(2)</sup>	Grande-Bretagne	IG	100,00	–	100,00	–
DB Carplan (groupe GEFA-ALD)	Espagne	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
DB Factoring Spa (groupe GEFA-ALD)	Italie	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Franfinance Leasing Italia Spa (ex-DB Leasing Spa) (groupe GEFA-ALD)	Italie	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Deufin Beteiligungsgesellschaft Mbh (groupe GEFA-ALD)	Allemagne	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
DFS Czech Republik Sro (groupe GEFA-ALD)	Tchéquie	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Franfinance Polska Sp zoo (groupe GEFA-ALD) <sup>(2)</sup>	Pologne	IG	99,01	–	99,01	–
Fiditalia Spa <sup>(1)</sup>	Italie	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Fraer Leasing Spa (groupe GEFA-ALD)	Italie	IG	67,75	67,75	67,75	67,75
Gefa Gesellschaft Abstatzfinanzierung (groupe GEFA-ALD)	Allemagne	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Gefa Leasing GmbH (groupe GEFA-ALD)	Allemagne	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Sogelease BV Nederland	Pays-Bas	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Sogelease Italia	Italie	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
<b>Sociétés de courtage</b>						
Clickborsa Sim Spa <sup>(3)</sup>	Italie	IG	–	100,00	–	100,00
Fimat Switzerland AG	Suisse	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Succursale Fimat Londres <sup>(7)</sup>	Grande-Bretagne	IG	100,00	–	100,00	–
Succursale Fimat Francfort <sup>(7)</sup>	Allemagne	IG	100,00	–	100,00	–
Succursale Fimat Madrid <sup>(7)</sup>	Espagne	IG	100,00	–	100,00	–

# Comptes consolidés

## Sociétés retenues dans le périmètre de consolidation

au 31 décembre	Pays	Méthode IG : intégration globale IP : intégration proportionnelle ME : mise en équivalence	Pourcentage d'intérêt Groupe		Pourcentage de contrôle Groupe	
			2002	2001	2002	2001
<b>Assurances</b>						
Généras	Luxembourg	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Inora Life	Irlande	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Meteo Transformer	Jersey	IP	50,00	50,00	50,00	50,00
Sogelife	Luxembourg	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
<b>AFRIQUE ET MOYEN-ORIENT</b>						
<b>Banques</b>						
BFV-SG (Madagascar)	Madagascar	IG	70,00	70,00	70,00	70,00
National SG Bank SAE	Égypte	IG	54,33	54,33	54,33	54,33
SG Banque au Liban <sup>(1)</sup>	Liban	IG	50,00	50,00	50,00	50,00
SG Banque en Guinée	Guinée	IG	52,94	52,94	52,94	52,94
SG Banques au Sénégal	Sénégal	IG	57,73	57,72	57,73	57,72
SG Banques en Côte-d'Ivoire <sup>(1)</sup>	Côte-d'Ivoire	IG	56,63	56,63	56,63	56,63
SG Marocaine de Banques <sup>(1)</sup>	Maroc	IG	51,91	51,91	51,91	51,91
SGB Cameroun	Cameroun	IG	58,08	43,42	58,08	43,42
United Arab Bank	Émirats arabes unis	ME	20,00	20,00	20,00	20,00
Union International de Banque <sup>(2)</sup>	Tunisie	IG	52,00		52,00	
<b>Financements spécialisés</b>						
Sogelease Maroc	Maroc	IG	71,15	71,15	100,00	100,00
Eqdom <sup>(2)</sup>	Maroc	IG	44,64	–	53,61	–
<b>Assurances</b>						
La Marocaine Vie	Maroc	IG	52,70	52,46	61,19	60,74
<b>AMÉRIQUE</b>						
<b>Banques</b>						
Banco Société Générale SA	Argentine	IG	99,53	99,25	99,54	99,26
Banco Société Générale Brazil SA <sup>(1)</sup>	Brésil	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SG Canada <sup>(1)</sup>	Canada	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
<b>Sociétés financières</b>						
SG Americas Inc. <sup>(1)</sup>	États-Unis	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SG Capital Trust <sup>(1)</sup>	États-Unis	IG	–	100,00	100,00	100,00
SG Cowen Asset Management	États-Unis	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SG Preferred Capital LLC <sup>(6)</sup>	États-Unis	IG	–	100,00	–	100,00
SG Warrants Limited	États-Unis	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SocGen Real Estate Company LLC	États-Unis	IG	50,31	50,31	100,00	100,00
Societe General North America Inc.	États-Unis	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
TCW Group <sup>(1)</sup>	États-Unis	IG	59,75	52,33	59,86	52,48
<b>Sociétés de courtage</b>						
Fimat Derivatives Canada Inc.	Canada	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Fimat USA Inc.	États-Unis	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
<b>Sociétés de services</b>						
Fimat Facilities Management <sup>(2)</sup>	États-Unis	IG	100,00	–	100,00	–

**Sociétés retenues dans le périmètre de consolidation**

au 31 décembre	Pays	Méthode IG : intégration globale IP : intégration proportionnelle ME : mise en équivalence	Pourcentage d'intérêt Groupe		Pourcentage de contrôle Groupe	
			2002	2001	2002	2001
<b>Financements spécialisés</b>						
Makatea JV Inc. <sup>(2)</sup>	États-Unis	IG	100,00		60,00	
Mehetia Inc. <sup>(2)</sup>	États-Unis	IG	100,00		51,00	
SG Ariki Inc. <sup>(1) (2)</sup>	États-Unis	IG	100,00		100,00	
SG Finance Inc. <sup>(2)</sup>	États-Unis	IG	100,00		100,00	
Surzur Overseas Ltd.	Îles Caïmans	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
<b>Sociétés de portefeuille</b>						
Sofital	Argentine	IG	99,90	99,90	100,00	100,00
<b>ASIE ET OCÉANIE</b>						
<b>Banques</b>						
Bank SG Indonesia	Indonésie	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SG Australia Holdings <sup>(1)</sup>	Australie	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SG Private Banking (Japan) Limited (acquisition de Chase Trust Bank) <sup>(2)</sup>	Japon	IG	100,00	–	100,00	–
SG Securities North Pacific	Japon	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
<b>Sociétés financières</b>						
Asia Credit Ltd. <sup>(1)</sup>	Thaïlande	ME	36,05	36,05	36,05	36,05
SG Asia (Singapore) Ltd.	Singapour	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SG Yamaïchi Asset Management Singapore	Singapour	IG	95,75	95,75	100,00	100,00
SG Yamaïchi Asset Management Tokyo	Japon	IG	95,00	95,00	95,00	95,00
Société Générale Asia Ltd. (Hong Kong)	Hong Kong	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Sogeko	Corée du Sud	IP	41,35	39,77	42,15	40,68
<b>Financements spécialisés</b>						
Sogelease Malaysia <sup>(1)</sup>	Malaisie	IG	50,00	50,00	50,00	50,00
<b>Sociétés de portefeuille</b>						
SG Asset Management North Pacific	Japon	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
<b>Sociétés de courtage</b>						
Fimat Asia Pte Limited	Singapour	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Fimat Futures Hong Kong	Hong Kong	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SG Securities Asia Int. Holdings <sup>(1)</sup>	Singapour	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Succursale Fimat Sydney <sup>(8)</sup>	Australie	IG	100,00	–	100,00	–

(1) Société effectuant une sous-consolidation.

(2) Société entrée dans le périmètre de consolidation en 2002.

(3) Société sortie du périmètre de consolidation en 2002.

(4) Les sociétés Sogénéral Participations et Société Immobilière de Strasbourg étaient auparavant sous-consolidées au sein de Sogéparticipations.

(5) Acquisition de Boursorama.

(6) SG Preferred Capital est désormais sous-consolidée par SG Capital Trust.

(7) Succursales auparavant sous-consolidées par Fimat Banque.

(8) Succursale auparavant sous-consolidée par Fimat SNC.

(9) Échange de la participation dans la société SIFA contre 100 % du capital de la société Fonvalor 2.

(10) Interleasing France est désormais sous-consolidée par Temsys.

**VÉHICULES AD' HOC**

TRIDENT						
Véhicule d'arbitrage	États-Unis	IG				
TOBP						
Véhicule d'arbitrage	États-Unis	IG				

## Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

*Exercice clos le 31 décembre 2002*

Mesdames et Messieurs les Actionnaires  
de la Société Générale,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la Société Générale relatifs à l'exercice clos 31 décembre 2002, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés, sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 5 mars 2003

Les Commissaires aux comptes

BARBIER FRINAULT & AUTRES



Philippe Peuch-Lestrade



Isabelle Santenac

ERNST & YOUNG AUDIT



Christian Mouillon